

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO KANI

COMMUNE DE GUIDIGUIS

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work - Fatherland

FAR NORTH REGIONAL

~~DEPARTMENT OF~~ MAYO KANI
DIVISION

GUIDIGUIS COUNCIL



PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) PROVISoire DE GUIDIGUIS

Réalisé par :

GROUPE D'INITIATIVE COMMUNE D'ACTOIN POUR LE DEVELOPPEMENT (GRADEV)

B.P. 1235 Garoua. Tél : (237) 97. 74 .21. 43. /94. 53. 24. 59

E-mail : gradev_gic2002@yahoo.fr

Sous financement du PNDP

Année 2011



Sommaire

1	INTRODUCTION GENERALE	1211
1.1	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	1244
1.2	OBJECTIFS DU PCD	1244
1.3	STRUCTURE DU DOCUMENT	1312
2	APPROCHE METHODOLOGIQUE	1413
2.1	PREPARATION DE L'ENSEMBLE DU PROCESSUS	1413
2.1.1	<i>La préparation pédagogique</i>	1413
2.1.2	<i>La préparation administrative:.....</i>	1413
2.2	COLLECTE DES INFORMATIONS ET TRAITEMENTS.....	1513
2.3	CONSOLIDATION DES DONNEES DU DIAGNOSTIC ET CARTOGRAPHIE.....	1613
2.4	L'ATELIER DE PLANIFICATION, DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET PROGRAMMATION	1614
2.4.1	<i>Préparation de l'atelier de planification.....</i>	1614
2.4.2	<i>Restitution des données consolidées du diagnostic</i>	1744
2.4.3	<i>Planification</i>	1815
2.4.4	<i>Mobilisation des ressources</i>	1916
2.4.5	<i>Programmation</i>	1916
2.5	MISE EN PLACE DU MECANISME DE SUIVI EVALUATION PARTICIPATIF	1916
2.5.1	<i>Réalisation du Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV).....</i>	1916
2.5.2	<i>Réalisation du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC).....</i>	2017
2.5.3	<i>La réalisation du diagnostic.....</i>	2118
2.5.4	<i>Réalisation du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC).....</i>	2118
3	PRESENTATION DE LA COMMUNE	2320
3.1	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE	2320
3.1.1	<i>Localisation de la commune</i>	2320
3.1.2	<i>Description du milieu biophysique.....</i>	2521
3.1.3	<i>Atouts, potentialités et contraintes du milieu biophysique</i>	2622
3.1.4	<i>Description du milieu socio-économique.....</i>	2622
3.1.5	<i>Couverture en services sociaux de base et infrastructures par secteur</i>	3228
3.2	RESSOURCES HUMAINES	4137
3.2.1	<i>Fonctionnements de services.....</i>	4238
3.2.2	<i>Classification du personnel et gestion des ressources humaines</i>	4238
3.2.3	<i>Organisation et fonctionnement des services</i>	4440
3.2.4	<i>Organisation et fonctionnement du Conseil Municipal</i>	4541
3.2.5	<i>Ressources financières de la commune</i>	4943
3.2.6	<i>Processus d'élaboration et de suivi du Budget</i>	5043
3.2.7	<i>Etat de la gestion communale.....</i>	5145
3.2.8	<i>Patrimoine communal</i>	6355
3.2.9	<i>Gestion des relations.....</i>	6456
4	SYNTHESE DES RESULTATS DES DIAGNOSTICS	6759
4.1	SYNTHESE DU DIC	6759
4.2	PRINCIPAUX PROBLEMES ET BESOINS IDENTIFIES ET CONSOLIDES PAR SECTEURS	7163

4.2.1	MATRICE D'ANALYSE DES PROBLEMES DE L'INSTITUTION COMMUNALE	7163
4.2.2	MATRICE D'ANALYSE DES PROBLEMES IDENTIFIES AU NIVEAU URBAIN ET VILLAGES	7769
4.2.3	RECHERCHES DES SOLUTIONS ; LES ARBRES A OBJECTIFS	8684
4.3	BESOINS CONSOLIDES PAR COMPOSANTE	9793
4.3.1	BESOINS DES CORPS DE METIER.....	9793
4.3.2	BESOINS ET ATTENTES DES COUCHES VULNERABLES	10097
4.3.3	BESOINS EN INFRASTRUCTURES.....	10399
5	PLAN D'UTILISATION ET DE GESTION DES TERRES.....	109104
6	PLANIFICATION ET MISE ŒUVRE	110105
6.1	PLANIFICATION STRATEGIQUE	110105
6.1.1	Vision et objectifs du PCD.....	110105
6.1.2	Articulation avec les OMD et les objectifs du DSCE	110105
6.2	CADRE LOGIQUE PAR SECTEUR	111106
6.2.1	Cadre logique secteur agriculture	111106
6.2.2	Cadre logique secteur élevage, pêche et industries animales	113108
6.2.3	Cadre logique secteur Domaines et Affaires Foncières	114109
6.2.4	Cadre logique secteur Développement Urbain et Habitat.....	115110
6.2.5	Cadre logique secteur Environnement et Protection de la Nature	116111
6.2.6	Cadre logique secteur Forêt et Faune.....	117112
6.2.7	Cadre logique secteur Administration Territorial, Décentralisation et Maintien de l'Ordre ...	118113
6.2.8	Cadre logique secteur Education de Base.....	120115
6.2.9	Cadre logique secteur Enseignement Secondaire.....	121116
6.2.10	Cadre logique secteur Enseignement supérieur.....	125120
6.2.11	Cadre logique secteur Santé Publique.....	125120
6.2.12	Cadre logique secteur Eau et Energie sous-secteur Eau	126121
6.2.13	Cadre logique secteur Eau et Energie sous-secteur Energie	128123
6.2.14	Cadre logique secteur Travaux Publics.....	129124
6.2.15	Cadre logique secteur Affaire Sociales.....	130125
6.2.16	Cadre logique secteur Promotion de la Femme et de la Famille.....	131126
6.2.17	Cadre logique secteur Jeunesse	133128
6.2.18	Cadre logique secteur Sport et Education Physique.....	135130
6.2.19	Cadre logique secteur Transport.....	136131
6.2.20	Cadre logique secteur Formation professionnelle.....	137132
6.2.21	Cadre logique secteur Petite et Moyenne Entreprise, Economie Social et Artisanat	138133
6.2.22	Cadre logique secteur Recherche scientifique et de l'innovation.....	139134
6.2.23	Cadre logique secteur Tourisme.....	140135
6.2.24	Cadre logique secteur Culture	141136
6.2.25	Cadre logique secteur Commerce	142137
6.2.26	Cadre logique secteur Poste et Télécommunication	143138
6.2.27	Cadre logique secteur Communication	143138
6.3	DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE.....	145140
6.4	COUT ESTIMATIF/BUDGET DU PCD	146141
7	PROGRAMATION DES ACTIONS A MENER	148143
7.1	RESSOURCES MOBILISABLES.....	148143
7.2	CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT) : SECTEURS PRIORITAIRES.....	149144
7.3	PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL (PIA)	151146
7.4	CADRE SOMMAIRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU PIA	

7.4.1	Principaux impacts environnementaux potentiels	i
7.4.2	Principaux impacts sociaux potentiels.....	i
7.4.3	Mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables	i
8	MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	II
8.1	COMPOSITION, ATTRIBUTION DU COMITE DE PILOTAGE DU PCD.....	II
8.2	INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	II
8.3	DISPOSITIF, OUTILS ET FREQUENCE DE SUIVI	II
8.4	MECANISME DE REVISION DU PCD ET DE PREPARATION DU PIA.....	IV
8.5	PLAN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD.....	IV
9	CONCLUSION ET RECOMMANDATION	V

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition de la population totale	2723
Tableau 2 : Répartition de la population en zone urbaine	2723
Tableau 3: Répartition de la population par sexe en zone rurale	2723
Tableau 4 : Habitants répartis de la manière suivante par aire de santé:	2723
Tableau 5 : Répartition des effectifs des différents cheptels est comme suite en 2011	3026
Tableau 6 : Infrastructures d'élevage	3328
Tableau 7: Indicateur de l'éducation de base 2011	3430
Tableau 8: Infrastructure de sante publique dans l'espace communal.....	3733
Tableau 9 : Indicateur de santé publique dans l'espace communal de Guidiguis en 2011	3834
Tableau 10 : Liste des conseillers municipaux.....	4544
Tableau 11 : Exécutif communal	4842
Tableau 12 : Soldes de la commune de Guidiguis pour les quatre dernières années.....	5145
Tableau 13 : Recettes et dépenses par habitant de la commune de Guidiguis pour les quatre dernières années	5246
Tableau 14 : Evolution des principaux postes de recettes	5548
Tableau 15: Les recettes propres de la commune de Guidiguis en 2007, 2008 et 2009.....	5649
Tableau 16 : L'état des dépenses de la commune de Guidiguis en 2007 et 2008	5952
Tableau 17 : Gestion des relations.....	6558
Tableau 18 : Synthèse des forces/faiblesses.....	7265
Tableau 19 : Analyse des problèmes identifiés au niveau urbain et villages.....	7770
Tableau 20 : Effectif des cheptels	145138
Tableau 21 : Cout Par Secteur.....	146139
Tableau 22: Ressources mobilisables de la commune de Guidiguis	148144
Tableau 23: Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT).....	149142
Tableau 24 : Plan d'Investissement Annuel de la commune de Guidiguis	152145
Tableau 25 : Plan de passation de marché du PIA	154147

Listes des figures

Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.

Listes des photos

Photo 1: Discours du Maire aux participants à l'atelier de planification.....	18 15
Photo 2 : Travaux de groupe des sectorielles éducation de Base et enseignement Secondaire sur la validation des cadres logiques	124 119

Listes des abréviations

SIGLE	SIGNIFICATION
AES-SONEL	Américan Electricity-Société National d'Electricité
APEE	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
CAMTEL	Cameroon Telecommunication
CDV	Comité de Développement villageois
COGES	Comité de Gestion
COPIL	Comité de Pilotage
DEUC	Diagnostic Espace Urbain
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GRADEV	Groupe d'Action pur le Développement
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINJEUN	Ministère de la Jeunesse
MTN	Mobile Téléphone Network
OAL	Organisme d'Appui Local
PACA	Projet d'Appui à la Compétitivité Agricole
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif

Listes des annexes

Annexe 1 : Composition des équipes d'appui (niveau village et niveau communal)

Annexe 2 : Arrêté communal portant création du comité de pilotage du PDC

Annexe 3 : Programme de l'atelier de planification

Annexe 4 : Fiches détaillées des données de base/référence de la Commune par secteur et par village

Annexe 5 : Analyse des parties prenantes de la commune

Annexe 6 : Arbres à problèmes consolidés par secteur

Annexe 7 : Points GPS des infrastructures existantes dans la commune

Annexe 8 : Fiches de projets du PIA

Annexe 9 : Termes de référence de l'atelier de planification

Annexe 10 : Check-list de l'ensemble du processus de planification avec outils par séquence

Annexe 11 : Trame d'enquête du diagnostic de l'espace urbain

Annexe 12 : Feuilles de présence journalière à l'atelier de planification

Résumé

La commune de Guidiguis est une unité administrative (arrondissement) appartenant à la région de l'Extrême-Nord, en particulier le département du Mayo-Kani. Elle est limitée au nord par la commune de Moulvoudaye, au sud par la commune de Dziguilao, à l'est par la commune de Touloum et à l'ouest par la commune de Kaélé. Guidiguis dispose d'un fort potentiel agropastoral et touristique (la réserve de Mbet Mbet). Pour valoriser ce potentiel, elle a signé un partenariat avec le PNDP afin d'améliorer son développement local. C'est dans ce cadre que le PNDP a lancé un appel d'offre pour recruter un OAL de prestation de services. Cette prestation a pour but d'appuyer ladite commune à l'élaboration de son plan communal de développement. C'est ainsi que le GIC GRADEV a été retenu pour mener cette mission. C'est une structure qui œuvre depuis des années dans l'accompagnement et le renforcement des capacités des communautés à la base. Il est fondé sur un groupe pluridisciplinaire dévoué pour le développement participatif

L'objectif de l'élaboration du PCD de la commune de Guidiguis est d'avoir un document guide permettant à ladite commune de rechercher les partenaires avec les acteurs internes et externes, de promouvoir la synergie d'actions entre les différents acteurs intervenant dans l'espace communal, et prôner la gouvernance dans le choix des investissements et des actions de développement.

Le PCD est un document indispensable de référence dont se serviront les responsables de la commune pour négocier et obtenir les appuis financiers des partenaires au développement afin de leur permettre ainsi d'œuvrer pour l'amélioration durable de leurs conditions de vie. Le but du PCD est de plusieurs ordres à savoir:

- Rechercher le partenariat avec les acteurs externes et internes;
- Promouvoir la synergie d'actions entre les différents acteurs intervenants dans l'espace communale;
- Promouvoir la participation, la transparence, l'équité dans le choix des investissements et des actions de développement.

Le mécanisme d'intervention de l'OAL du processus de développement passe par les Diagnostic d'Espace Urbain communal (DEUC), Diagnostic Institutionnel Communal (DIC) et le diagnostic participatif niveau villages et le Plan Communal de Développement (PCD) élaborés de façon participative par les populations bénéficiaires avec une forte implication de la société civile.

~~Le PCD est un document indispensable de référence dont se serviront les responsables de la commune de Guidiguis pour négocier et obtenir les appuis financiers des partenaires au développement afin de leur permettre ainsi d'œuvrer pour l'amélioration durable de leurs conditions de vie~~

. Ce Plan Communal de Développement a pour objectif global d'améliorer les conditions de vie des populations et de à les amener à lutter plus efficacement contre la pauvreté en s'inspirant du document des stratégies pour la croissance et l'emploi (DSCE) et les objectifs mondiaux à travers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les problèmes récurrents de la commune sont issus de la faible productivité agricole et animale, difficulté d'accès à un enseignement de base et secondaire de qualité, l'accès difficile aux soins de santé de qualité, l'insuffisance des points d'eau potable et la recrudescence du grand banditisme pour ne citer que ceux-là. Face à cette situation, les parties prenantes au processus d'élaboration du PCD ont initié des actions adéquates en prenant en compte les s plans s de campagne de la municipalité et des cadres logiques validés par les sectoriels

Les problèmes prioritaires de ce plan sont issus du plan de campagne de l'exécutif communal et des cadres logiques élaborés par secteur. Les actions issues du plan de campagne sont priorisés par les acteurs politiques au niveau du Plan d'Investissement Annuel (PIA) et s'élève à **Trois Cent vingt-et-Sept Millions Cent Mille (327 100 000) francs CFA.**

En ce qui concerne, le cadre de dépense à moyen terme, il s'élève à **Cinq Cent Trente Quatre Millions Sept Cent Cinquante Mille (534 750 000) de francs CFA.**

Enfin le Plan Communal de Développement (PCD) a donné un montant de **Quinze Milliard Cinq Cents Quarante Quatre Millions Dix Mille (15 544 010 000) Francs Cfa.**

1 INTRODUCTION GENERALE

1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La lutte contre la pauvreté constitue le souci majeur de tous les pays du monde ~~et sans toutefois oublier y compris les partenaires au développement -les partenaires au développement~~. C'est dans ce sillage que le Cameroun a élaboré plusieurs documents qui prennent en compte les préoccupations des communautés à la base. Parmi ces documents, on peut citer le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), etc... Dans la même perspective, il a voté une loi sur la décentralisation et son décret d'application (lois de 2004 et les règles applicables aux communes). Ces lois ~~donnent à ces collectivités décentralisées une permettent à ces dernières d'avoir une~~ autonomie de gestion et ~~favorisent la une~~ gouvernance locale.

Le PNDP est un partenaire de développement qui appuie les communes dans ce processus de décentralisation à travers son volet appui au développement local. La commune de Guidiguis de concert avec cet organisme a signé un partenariat en vue de l'accompagner dans le cadre ~~de~~ l'élaboration de son Plan Communal de Développement (PCD). A cet effet, le PNDP a recruté le GIC GRADEV comme OAL d'accompagnement de ladite commune. Ce document constitue pour la commune une feuille de route fiable, séduisante où les acteurs ~~du monde~~ de développement, politiques, les forces vives, les élites intérieures et extérieures, les opérateurs économiques peuvent ~~y~~ puiser des actions pour déclencher les grandes réalisations.

La réalisation de ce plan passe nécessairement par :

- le diagnostic institutionnel communal,
- le diagnostic de l'espace urbain communal,
- le diagnostic participatif au niveau des différents villages de la commune,
- La Consolidation et la restitution de l'ensemble des informations collectées.
- Et la planification stratégique des différents projets

1.2 OBJECTIFS DU PCD

~~Les objectifs de ce Plan communal de développement consister à rechercher le partenaire avec les acteurs externes et internes, promouvoir la synergie d'actions entre les différents acteurs intervenants dans l'espace communale et enfin promouvoir la participation, la transparence, l'équité dans le choix des investissements et des actions de développement. Spécifiquement, il concourt à :~~

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

- Améliorer la qualité de vie de ses habitants à travers l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, l'eau...)
- Assurer un développement communal maîtrisé et harmonieux
- Adapter le développement communal à ses potentialités.

1.3 STRUCTURE DU DOCUMENT

Le présent document est les résultats des travaux de l'ensemble des diagnostics et de la planification stratégique des différents projets. Il est articulé autour de quatre parties :

- Les résultats des différents diagnostics ;
- La recherche des solutions aux problèmes récurrents de la commune ;
- La planification stratégique ;
- Et le mécanisme de suivi évaluation.

2 APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1 PREPARATION DE L'ENSEMBLE DU PROCESSUS

Le processus a commencé par la sélection et la formation des OAL (du 20 septembre au 05 octobre 2011 à Yagoua par le PNDP) ~~de l'OAL GRADEV pour conduire les études afin d'élaborer un plan de développement communal de la commune de Guidigué.~~ Deux grandes étapes ont marqué le déroulement du processus :

Il faut indiquer ici comment l'OAL est entré dans la commune, les personnels qu'il a rencontrés, ce qui a été fait et dit, les produits obtenus au terme de ce premier contact.....

2.1.1 LA PREPARATION PEDAGOGIQUE

Elle a consisté à se doter du matériel didactique (markers, papiers kraf, les blocs –notes, bics, crayons à bille...). Par la suite, les animateurs ont été recrutés et formés du 25 au 28 novembre 2010 sur le processus de planification au Comité Diocésain de Développement de Maroua (CDD). Par contre, les facilitateurs endogènes sont respectivement recrutés et formés dans leurs différents villages du diagnostic selon le chronogramme de descente élaboré.

Il s'agit ici de décrire la manière dont l'OAL s'est organisé pour intervenir à savoir :

La composition des équipes, le planning de l'intervention, l'acquisition du matériel, la répartition de ce matériel, la responsabilisation au sein de l'équipe de certaines personnes (chefs d'équipe), la formation des animateurs, le choix des facilitateurs du niveau communal et villageois et la clarification de leurs rôles dans les différentes équipes.....

2.1.2 LA PREPARATION ADMINISTRATIVE:

Au niveau administratif, tout a commencé par l'élaboration du contrat par le PNDP ; par la suite ledit contrat a été mis à la disposition de l'OAL pour enregistrement aux impôts et signature au niveau de la commune et du PNDP. L'équipe de planification a été introduite à la commune en vue de sa présentation physique et la validation leur curriculum vitae. Ensuite, la méthodologie d'intervention du travail a été présentée et approuvée. La liste des villages satellites du diagnostic villages a été actualisée, et aussi le chronogramme de travail (descente dans les villages) élaboré. Et la date officielle de l'atelier de lancement du processus de planification a été arrêtée pour l'intervention de l'OAL. Lors de l'atelier de lancement, les autorités traditionnelles, religieuses et administratives, les forces vives, la société civile ont été informées et sensibilisées sur l'intérêt du processus et la nécessité de leur adhésion.

Il s'agit ici de décrire les dispositions administratives qui ont été prises avant le démarrage de l'activité à savoir : la mise en place du comité de pilotage, l'information de l'autorité administrative (sous-préfet et préfet, l'information des autorités traditionnelles et des sectoriels, les échanges sur l'organisation de l'atelier de lancement, les personnes à inviter à cet atelier, les intervenants à cet atelier et leur discours (Préfet, maire, PNDP, OAL... ;)) et le déroulement de cet atelier de lancement.

Il faut insérer ici les préparations spécifiques pour les trois diagnostics à effectuer :

La préparation du DIC : Comment l'OAL a de manière spécifique procédé pour démarrer le DIC dans la commune (Contact avec l'exécutif, le receveur, le personnel de la commune, les conseillers du siège et les personnes ressources susceptibles de donner les informations sur le fonctionnement de la commune.

La préparation du DEUC : Comment l'OAL a procédé pour démarrer le DEUC dans l'espace communal : Contact avec l'exécutif collecte des premières informations sur les acteurs de l'espace urbain, identification et listing des corps de métiers, couches vulnérables rencontrés dans l'espace urbain, rendez-vous pour les rencontres avec les leaders des différents corps de métiers et couches vulnérables.

2.2 COLLECTE DES INFORMATIONS ET TRAITEMENTS

Collecte des données des bases à travers les fiches de collecte des données mises à la disposition des sectoriels et personnes ressources.

Décrire comment le diagnostic a été conduit au niveau des villages, les participants, les outils de la MARP déroulés, et les produits obtenus.

Décrire comment le diagnostic a été conduit au niveau de l'espace urbain, les participants, les outils déroulés et les produits obtenus

Décrire comment le DIC a été conduit au niveau de la mairie, les participants, les outils déroulés et les produits obtenus

Décrire comment les différents produits/résultats des diagnostics effectués ont été traités

Cette phase est composée de trois niveaux: diagnostic participatif niveau village, diagnostic institutionnel communal et le diagnostic de l'espace urbain communal.

2.3 CONSOLIDATION DES DONNEES DU DIAGNOSTIC ET CARTOGRAPHIE

Décrire comment les résultats/produits du DPNV et du DEUC ont été consolidés et comment les résultats du DIC ont été insérés dans cette consolidation des données des diagnostics.

Décrire comment le pointage des infrastructures au GPS a été conduit, qui l'a fait (membre de l'OAL), avec qui (collaborateurs des villages) et comment (la manière dont ils ont procédé

La cartographie a consisté à faire le pointage par le GPS des infrastructures existantes dans l'espace communal. Par la suite, il y a eu la présentation d'une analyse et d'une consolidation du diagnostic participatif effectué dans les différents villages.

2.4 L'ATELIER DE PLANIFICATION, DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET PROGRAMMATION

La planification s'est effectuée dans le cadre d'un atelier qui s'est déroulé à Guidiguiss du 30 juin au 02 juillet 2011 et au cours duquel les projets prioritaires pour le développement ont été arrêtés et planifiés en fonction des ressources disponibles. ~~Le déroulement de cet atelier s'est manifesté par :~~

2.4.1 PREPARATION DE L'ATELIER DE PLANIFICATION

Préparation au niveau de l'OAL :

Finalisation des projets des cadres logiques et transmission aux sectoriels.

Choix des membres de l'équipe devant animer cet atelier, clarification des rôles des uns et des autres, évaluation du matériel et de la logistique à utiliser et son acquisition.

Préparation au sein de la commune :

Identification des participants à cet atelier et élaboration des invitations.

Discussion avec le maire des différentes articulations de l'atelier et de sa durée.

Elaboration des TdR, et évaluation du coût de l'atelier et répartition des charges entre l'OAL, la commune et le PNDP.

Information du PNDP et du Préfet qui doit inviter les sectoriels.

Tenue de l'atelier :

Cérémonie d'ouverture avec les mots du maire et du Préfets

Restitution des cadres logiques par les sectoriels, discussions et validation (Les produits sont les cadres logiques validés) (PLANIFICATION)

Présentation le deuxième jour des ressources mobilisées et/ou mobilisables par le maire :

Programmation des projets à réaliser pour la période de trois ans (élaboration du CDMT)

Mise en place du comité de suivi de la mise en œuvre du PCD (Décrire la démarche Choix/désignation des membres avec un arrêté du maire)

Ici il faut décrire comment l'OAL et le maire ont procédé pour y parvenir

Elaboration du plan d'investissement annuel (PIA) qui est un extrait du CDMT

Discussion sur le cadre sommaire de gestion environnementale des projets retenus dans le CDMT.

Discussion avec la commission de passation des marchés sur le plan de passation des marchés des projets retenus dans le PIA

Elle s'est déroulée à trois niveaux :

Au niveau du GRADEV, l'équipe des facilitateurs composés d'un chef d'équipe et deux animateurs ont élaboré les termes de référence de l'atelier et se sont assurés de la disponibilité du matériel didactique et logistique de la planification. Ainsi, le budget ou projet de l'atelier a été mis à la disposition du PNDP pour sa validation.

Au niveau communal, l'équipes des facilitateurs a harmonisé avec l'exécutif les termes de référence et préparé les lettres d'invitation des différentes parties prenantes (sectoriels, personnes ressources, partenaires du développement...) à l'atelier de planification.

Au niveau préfectoral, il a consistée à une rencontre tripartite (Préfet du Mayo-Kani, Maire de Guidiguiss et le Chef d'Antenne GRADEV) pour arrêter la date de planification ; et enfin le préfet a signé les invitations des sectoriels à l'atelier.

2.4.2-RESTITUTION DES DONNEES CONSOLIDEES DU DIAGNOSTIC

Elle s'est déroulée sous forme d'atelier en vue de prenant en compte toutes les préoccupations importants qui ont été omises.

2.4.3 PLANIFICATION

Au cours de cette séance l'équipe des planificateurs a éclairé les participants sur les points ci après:

- Restituer les rapports de diagnostic par secteur et par village,
- Approfondir et valider les diagnostics par secteur,
- Prioriser les problèmes à l'intérieur de chaque secteur,
- Elaborer le tableau de planification stratégique (cadre logique) par secteur,
- Planifier les investissements prioritaires pour la première année(PIA);
- Procéder à l'évaluation environnementale stratégique c'est à dire l'impact des projets prioritaires retenus dans le cadre du PIA;
- Elaborer un plan de passation des marchés pour la première année.



Photo 1: Discours du Maire aux participants à l'atelier de planification.

2.4.4.2.2 MOBILISATION DES RESSOURCES

Il s'**est** agi pour le Maire d'identifier et d'évaluer les différentes sources de financement dont la commune dispose ; et aussi d'amener les autorités et les populations à mobiliser des ressources pour la réalisation des projets afin de mettre œuvre et de gérer son PCD. Au cours son exposé, le maire a fait identifier toutes les ressources mobilisables qu'il pourrait avoir afin d'élaborer le CDMT et le PIA.

2.4.5.2.4.3 PROGRAMMATION

Elle a fait appel à la préparation technique de l'équipe de modération sur la base des projets ressortis par secteur et les coûts des projets estimés et l'organisation des travaux en salle.

Au début de la séance de travail, les facilitateurs ont d'abord rappeler les résultats de l'atelier et les critères de classement des projets qui ont été retenus pendant la planification par les participants constitués des sectoriels, des acteurs locaux des villages du diagnostic et du conseil municipal.

Une séance de restitution et de validation de la programmation a été organisée en plénière.

Les principaux outils utilisés dans la programmation sont le cadre logique, la grille multicritère, les données de base consolidées par village et par secteur, la carte de l'existant et des besoins qui ont permis de faire le choix des prioritaires contenus dans le PIA

2.5 MISE EN PLACE DU MECANISME DE SUIVI EVALUATION PARTICIPATIF

Un comité de suivi et évaluation a été aussi mis sur pied.

2.5.1 REALISATION DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF NIVEAU VILLAGE (DPNV)

Le DPNV s'est effectué ainsi qu'il suit dans 07 villages de la commune:

2.5.1.1 La préparation

Elle a été réalisée au niveau de la communauté et au niveau de l'équipe des facilitateurs qui a été mobilisée. Au niveau de la communauté, les facilitateurs ont été introduits dans chaque village diagnostic secteur par le biais le président (2^{ème} au maire) et leur hébergement a été aussi négocié. Par contre au niveau de l'équipe, le chef d'équipe a défini le rôle de chacun, les facilitateurs endogènes sont identifiés, la méthodologie a été présentée à la communauté et le temps de travail négocié.

2.5.1.2 Le diagnostic sectoriel proprement dit

L'équipe des facilitateurs ont déroulé les outils de la méthode accélérée de recherche participative (MARF) tels que :

Mis en forme : Couleur de police : Violet

- la cartographie participative qui a permis de ressortir les unités de paysages existantes dans le milieu ;
- Le transect, pour vérifier la véracité de l'existence des unités paysages matérialisées sur la carte et pour glaner d'autres informations,
- Le profil historique,
- Le diagramme de Venn par groupe socioprofessionnel
- La carte de mobilité
- Le listing des problèmes par groupe socioprofessionnel
- L'ISS
- Le calendrier saisonnier, pour identifier les périodes de pointe de la communauté
- La carte de vulnérabilité,

Il faut signaler que la liste des outils utilisés n'est exhaustive cependant ils ont facilités à les unités de paysage de la communauté et l'identification des problèmes par secteur. Par la suite, l'équipe de planification et la communauté ont reformulé et classé les problèmes pour analyser à base des arbres à problèmes et les arbres à objectif. Ainsi, 28 secteurs ont été identifiés et enfin un tableau des solutions endogènes a été élaboré par secteur. La fin de la séance du diagnostic s'est acheminée par la mise en place du comité de concertation dans chaque village d'intervention.

Signalons que le diagnostic participatif est l'analyse globale de la Commune dans tous ses aspects (biophysique, social, économique et culturel) aboutissant à une banque de données notamment sur les problèmes et les besoins prioritaires de la Commune, les potentialités et les contraintes de développement locales donnant ainsi une meilleure visibilité à la planification et à la mise en œuvre des activités principales de développement.

2.5.2 REALISATION DU DIAGNOSTIC DE L'ESPACE URBAIN COMMUNAL (DEUC)

Ce diagnostic a été réalisé dans le centre urbain de Guidiguiss selon les étapes suivantes :

2.5.2.1 La préparation :

Elle a été d'abord l'objet en interne (l'équipe des planificateurs) et en externe (l'équipe des planificateurs avec le Maire et ses collaborateurs) afin d'identifier et de mobiliser les corps de métiers et les couches vulnérables de l'espace communal.

2.5.3 LA REALISATION DU DIAGNOSTIC

Elle a débuté par une répartition des animateurs au sein de l'équipe (deux animateurs par quartier). Une trame d'enquête a été élaborée et remise à tous les facilitateurs pour l'entretien avec les corps des métiers identifiés et couches vulnérables dans l'espace urbain. Les listes de problèmes ont été dressées par corps de métiers et couches vulnérables. Un rendez-vous a été pris avec les différents corps de métiers rencontrés pour analyser les problèmes dans la grande salle de ladite commune. Le travail des groupes ont été restitués en plénière.

2.5.4 REALISATION DU DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL COMMUNAL (DIC)

La démarche utilisée pour effectuer le DIC est la suivante :

2.5.4.1 *La phase de la préparation :*

Elle a commencé par la prise de contact avec la commune pour discuter avec le maire des objectifs du DIC, choisir et identifier les participants (au niveau communal et les personnes ressources) La collecte et l'analyse des données secondaires ont été faites sur la base des documents obtenus à de la commune et des les personnes ressources rencontrées.

2.5.4.2 *La phase du diagnostic participatif :*

Il s'agit dans ce cas de présenter clairement les objectifs du DIC afin de ne pas biaiser les résultats attendus, d'identifier les forces et des faiblesses de la Commune. La présentation des objectifs du DIC s'est faite par un exposé et débats avec des discussions et la validation des axes d'analyse. Pour ce qui est de l'identification des forces et faiblesses de la commune, les travaux en groupes ont été conduits. Trois groupes ont été constitués : l'exécutif communal, les conseillers, et le personnel de la commune.

2.5.4.3 *La phase de la réalisation du DIC :*

Les données de base collectées sont dépouillées, traitées. L'intérêt de cette phase est de vérifier l'existence de toutes les données recherchées, vérifier les éventuelles contradictions entre les différentes sources d'informations, l'analyse de la situation de la commune par rapport à son rôle et à ses compétences et la synthèse des résultats. La vérification de l'existence de toutes les données recherchées s'est faite à partir de la revue des données collectées, de la revue des résultats des travaux de groupe et la revue des notes prises lors de différentes rencontres. Pour vérifier les éventuelles contradictions entre les différentes sources d'informations, il fallait passer par la triangulation des informations recueillies auprès de différentes sources. Pour l'analyse de la situation de

la commune par rapport à son rôle et à ses compétences, il fallait mettre en évidence les écarts entre quantité et typologie de ressources communales présentes et leur gestion et quantité et typologie de ressources nécessaires et leur gestion pour accomplir aux tâches que la loi confie aux CTD. Pour la synthèse des résultats, la présentation des résultats de la collecte et analyse de données sous forme de rapport descriptif, de fiches synthétiques, de graphes sont effectuées.

2.5.4.4 *La dernière phase du DIC :*

C'est l'étape de la présentation du diagnostic réalisé en vue de la validation des résultats et l'identification des axes de renforcement. Cette étape s'achemine par l'organisation d'un atelier de restitution, d'autoanalyse et de planification, enfin l'élaboration du rapport du processus.

3 PRESENTATION DE LA COMMUNE

3.1 MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE

3.1.1 LOCALISATION DE LA COMMUNE

Le Cameroun dénombre plusieurs communes arrondissements parmi lesquelles la commune l'arrondissement de Guidiguis. Cette dernière est localisée dans la région de l'Extrême-Nord, plus particulièrement dans le département du Mayo-Kani.

Vous devez parler de ses limites et de ses coordonnées géographiques en terme de latitude et d'altitude

Vous devez également insérer la carte de localisation de la commune de Guidiguis dans la région de l'Extrême-Nord et dans cette carte délimiter la commune de Guidiguis.

Votre deuxième carte qui est la carte de situation est invisible

3.1.2 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

3.1.2.1 Climat

La commune de Guidiguis fait partie de la zone soudano sahélienne ; elle est située entre les isohyètes 900 mm et 795 mm. La période de novembre à février durant laquelle, on enregistre des températures les plus basses de l'année (18°C), contraste avec celle de mars à juin marquée par de très fortes températures (40 à 45 °C). Elle est caractérisée par deux saisons :

- Une saison sèche qui dure de 8 à 9 mois, elle commence en octobre et se termine au mois mai ;
- Une saison des pluies de 3 à 4 mois qui va de Juin à Septembre. Les grandes précipitations se notent en août. Néanmoins il existe des années où les pluies s'arrêtent en octobre.

3.1.2.2 Sols

Les sols de l'arrondissement de Guidiguis sont constitués des vertisols et des sablo-argileux

3.1.2.3 Relief

Le relief est caractérisé par une plaine et l'altitude varie entre 280 et 550m.

3.1.2.4 Hydrographie

Un mayo (rivière à écoulements saisonniers) traverse l'unité administrative. Les écoulements de surface en saison sèche sont inexistantes.

3.1.2.5 Flore et Végétation (forêts, savanes, plantes médicinales, etc.)

La végétation est caractéristique de la région sahélienne et reste peu abondante. Elle est de type épineux. On y rencontre les espèces principales tels que les neem (*Azadirachta indica*), *Acacia albida* (*Faidherbia*), et majoritairement le tapis herbacé ;

3.1.2.6 Faune

Elle est constituée des petits rongeurs ; les plus rencontrés sont les rats, les lapins, les écureuils sans toutefois oublier les petits mammifères comme les antilopes. Les animaux les plus élevés sont les bovins, les volailles, les porcins, les caprins, les ovins, les ânes, les équins et les canins.

3.1.2.7 Aires protégées

L'arrondissement dispose d'une réserve appelée « la réserve de Mbé Mbé ».

3.1.2.8 Ressources minières

Selon nos enquêtes sur le terrain, les recherches dans ce domaine ne sont pas menées dans le milieu pour identifier les sites miniers.

3.1.3 ATOUTS, POTENTIALITES ET CONTRAINTES DU MILIEU

BIOPHYSIQUE

Guidiguis possède une réserve et une route bitumée traverse la ville ; de vaste sur cultivable, des espaces réservés au pâturage et un réseau de communication. Cependant, il est sous le choc permanent des sols agricoles dégradé de l'insécurité alimentaire,

3.1.4 DESCRIPTION DU MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE

3.1.4.1 *Histoire de la Commune*

La commune de Guidiguis a été créée par le décret n° 82/455 du 20 septembre 1982. Elle englobait jusqu'en 1993 : la commune de Touloum et la commune de Dziguilao. Sur le plan politique, la commune a été dirigée successivement par le RDPC jusqu'en 1992, le MDR de 1992 à 2002, le RDPC a repris la commande de 2002 à 2007. Actuellement, la commune est dirigée par les conseillers majoritairement du MDR dont 19, 05 du RDPC et 01 de l'ADD. Par conséquent, l'exécutif communal est du MDR.

Ce que vous avez présenté n'est pas l'histoire de la commune, c'est plutôt l'historique de la commune : Vous devez parler ici de l'histoire des peuples de la commune. D'où viennent ceux qui occupent aujourd'hui l'espace communal de Guidiguis. Ils étaient d'abord où ?

3.1.4.2 *Démographie*

La commune de Guidiguis affiche une densité de 107 habitants au Km² dont 43 632 habitants pour 475 Km². Ces populations sont réparties dans 7 grands villages et l'espace urbain qui est la ville de Guidiguis.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

3.1.4.2.1 *Taille et structure de la population*

Comme nous le constatons, plusieurs sources plus ou moins concordantes donnent une population de 43 000 habitants pour ce qui est des chiffres du dernier recensement général de la population et de l'Habitat qui donne la taille de la population selon la structure ci-après :

Tableau 1: Répartition par sexe de la population totale

Population totale	Population masculine totale	Population féminine totale
43 632	21 169	22 463

Source : rapport du RGPH 2010

Tableau 2 : Répartition de la population en zone urbaine

Population totale en zone urbaine	Population masculine totale en zone urbaine	population féminine totale en zone urbaine
15 741	7971	7770

Source : Rapport du RGPH 2010

Tableau 3: Répartition de la population par sexe en zone rurale

Population totale en zone urbaine	population masculine totale en zone rurale	population féminine totale en zone rurale
27 891	13 198	14 693

Source : rapport du RGPH 2010

Les sources de l'hôpital de district donnent un chiffre qui est un peu plus de 50 000

Tableau 4 : Habitants répartis de la manière suivante par aire de santé:

Aire de santé	Population			
	< 5 ans	5-15 ans	>15 ans	Total
Doubané	1 963	3 922	5 126	11 011
Guereme	1 893	3 269	3 993	9 155
Guidiguis	4 566	8 682	17 253	30 501

Source : hôpital de district de Guidiguis

Quelle que soit la source, il apparaît qu'il existe des erreurs et nous considérons pour toutes les analyses ; la source du recensement général de la population et de l'habitat qui est celle la plus crédible et la plus utilisée dans les analyses.

3.1.4.2.2 Groupes ethniques et relations inter-ethniques

Les grands groupes ethniques de la commune sont : les Toupouris, les foubés, les Moundangs et les Guiziga. Nous pouvons ajouter à cette liste les Haoussas qui sont venus pour le commerce et surtout la boucherie dans la ville de Guidiguis. Ces groupes ethniques sont plus ou moins inégalement répartis dans la commune (les foubés majoritairement en zone urbaine que les autres groupes) entretiennent des relations très étroites les uns, les autres. Pour la plupart des cas, le mariage inter ethnique est très courant. Ce qui prouve que les différents groupes vivent en harmonie dans l'espace communal.

3.1.4.2.3 Religion

Les différentes religions existantes dans l'espace communal sont l'animisme, le christianisme et l'Islam. la religion chrétienne et musulmane. La première étant divisée par la religion chrétienne catholique, la religion chrétienne protestante et les religions chrétiennes pentecôtistes ou églises réveillées. Quelle que soit la religion pratiquée, il existe aucune discrimination dans l'espace communal pour ce qui est des services rendus par les services public de l'Etat et de la collectivité, aucune restriction n'est imposée à la mobilité des individus.

3.1.4.2.4 Mobilité de la population

Les habitants de la commune de Guidiguis sont des agriculteurs et des éleveurs pour la plupart. Mais il existe une partie non négligeable qui exerce le petit commerce et c'est cette frange de personne qui est les plus en mouvement dans l'espace communal et même au-delà. Ces commerçants en plus des points fixes des ventes se déplacent pour ravitailler les différents villages le jour de leur marché respectifs. Malgré les coupeurs de route qui ont fait parler d'eux il ya environ deux ans, l'espace communal n'a souffert d'aucune restriction de mobilité. La plupart des personne se déplacent au moyen des véhicules, des motos taxi, des vélos et même à pied.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

3.1.4.2.5 Caractérisation des populations vulnérables

Les populations vulnérables de la commune de Guidiguis sont les enfants de la rue, les vieillards, les handicapés. Les enfants de la rue se trouvant pour la plupart dans la ville de Guidiguis et inexistant dans les villages. Les vieillards qui se trouvent aussi bien en zone rurale qu'urbaine sont en nombre très limités. Pour les handicapés, il n'existe aucune structure d'accueil ou de rééducation de ces derniers dans l'espace communal. Ce qui augmente leur vulnérabilité.

3.1.4.2.6 Organisation sociale

L'organisation sociale dans la commune de Guidiguis comme dans la plupart des communes du département du Mayo – Kani, se fondent sur les cultures des différents groupes ethniques. Comme la plupart des sociétés traditionnelles du Nord Cameroun, les sociétés Toupouris, Moundangs, Guiziga,

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

peule, kanouri, etc. de Guidiguis ont développé leurs propres rites initiatiques. Ainsi, chez les peuples Toupouri, on pratique « le Gourna », chez les Moundang « le Dakanné »...

En fait, les rites initiatiques amènent le jeune à s'engager pour une cause noble : l'endurance à l'adversité, à la solidarité humaine, à éviter de se livrer à la dépravation des mœurs. Aussi, La polygamie ou le fait pour un homme d'avoir plusieurs femmes est une tradition généralement pratiquée dans la commune de Guidiguis. Il est assez difficile d'y rencontrer des hommes monogames. La polygamie en effet, ferait la fierté et le poids social de certains hommes.

3.1.4.2.7 .Habitat

L'habitat dans l'espace communal de Guidiguis est majoritairement précaire surtout dans la zone rurale. Cette zone est marquée pour la plupart par des maisons en paillotes sous forme des huttes. Malgré la rareté des pailles ces dernières années, la majorité de la population, qui sont est pauvres ne peuvent pas se procurer une tôle ou même un sac de ciment pour servir à la construction. Certaines pensent que l'habitat paille est adapté à cause de la chaleur brûlante de la zone, mais la raison principale sera la pauvreté. Ainsi certaine personne se voit chaque année en train de renouveler le toit de leur maison soit parce que les termites l'ont rongé, ou encore à cause de la tornade. Aussi ce type d'habitat cause d'énormes dégâts en cas d'incendie.

3.1.4.3 Zonage de l'espace communal

Dans l'espace communal, outre le zonage urbain et rural, il existait des zones de pâturage qui sont actuellement utilisés par certains individus et méritent de porter une attention particulière. Aussi la future réserve de Mbet Mbet constituera une autre zone de l'espace communal.

3.1.4.4 Système foncier

Le système foncier en vigueur dans la commune reste dominé par les pratiques ancestrales qui supposent que la terre appartient aux premiers occupants. Ce système qui se pratique parfois au détriment de la réglementation en vigueur dans le domaine est une source de conflit au sein de la population. Ainsi chaque année à l'approche des saisons pluvieuses, les cas des litiges fonciers sont très nombreux. Ces différents problèmes fonciers n'empêchent pas les acteurs de développement d'exister dans l'espace communal

3.1.4.5 Acteurs du développement local

Le développement local dans la commune de Guidiguis est l'œuvre principalement de la Société de Développement du Coton (SODECOTON) qui intervient au côté de la population qui et

principalement son partenaire dans le développement de la filière et d'autres spéculations. Cette intervention se fait à plusieurs niveaux parmi lesquels les routes et l'octroi de crédit agricole. Outre la SODECOTON, certaines ONG participent également au développement de la commune de Guidiguiss dans la construction des points d'eau, des écoles. On peut citer à titre d'exemple, la Banque Islamique de développement pour ne citer que celle là. L'Etat à travers ses services déconcentrés œuvre également au développement de la commune et ne saurait être oublié. Enfin la commune à travers ses partenaires, œuvre de manière sensible au développement de la communauté à travers les constructions des écoles, des centres de santé, et des points d'eau.

3.1.4.6 Activités économiques

Sur le plan économique, l'agriculture et l'élevage occupent près de 80% de la population active totale de la commune. A ces deux secteurs principaux, il faut ajouter le commerce, le transport, l'artisanat, l'industrie et certains petits métiers.

3.1.4.6.1 Agriculture (rurale et périurbaine)

Elle occupe une place importante dans l'économie de la commune. Plus de 80% de revenu de la population de la commune proviennent des activités agricoles. Cette production se partage entre la culture vivrière (les céréales et les légumineuses) et la culture de rente (coton encadré par la SODECOTON).

Les principales cultures pratiquées sont : les céréales (sorgho, muskuwari, maïs, le riz pluvial) ; les légumineuses (arachide, le niébé, sésame etc.) ; les féculents (le manioc, la patate etc.) ; le coton. Dans certains villages de la commune, les cultures maraîchères contribuent à l'amélioration des revenus des ménages ruraux. On y trouve à cet effet la culture d'oignon, de tomate et des aubergines

3.1.4.6.2 Élevage et pêche

La répartition des effectifs des différents cheptels est comme suite en 2011

Tableau 5 : Répartition des effectifs des différents cheptels est comme suite en 2011

Cheptel	Effectif	Problèmes/observations
Bovins	2900	
Ovins	7600	
Caprins	10 000	
Porcins	1400	
Volaille	28 089	
Lapins	150	
Aulacodes	00	
Autres	00	

Source : DAMINEPIA GDG

3.1.4.6.3 Chasse

Elle n'existe pas en tant telle mais la population rurale se livre à la chasse traditionnelle pour tuer les ennemis des cultures comme les petits rats, les écureuils et les perdrix.

3.1.4.6.4 Collecte des produits forestiers non ligneux

Les produits ligneux les plus généralement collectés sont constitués des fruits de Ziziphus mauritiana, et de Balanites aegyptiaca

3.1.4.6.5 Artisanat

Les artisans les plus répandus dans l'espace communal de Guidiguis sont les potiers et les forgerons. Bien qu'utilisant pour la plupart des mains d'œuvres familiales, ces artisans ne manquent pas leur pain quotidien fruit de leurs œuvres. Mais le potentiel artisanal reste sous exploité dans la commune de Guidiguis vue les objets fabriqués par ces derniers. Il est donc important de mettre un accent sur la formation et l'appui de ces artisans pour développer ce potentiel touristique important

3.1.4.6.6 Commerce

Pour ce qui est du commerce, un complexe commercial existe avec trois hangars. La discussion avec certaines sources d'information laisse croire que ce dernier est sous exploité avec un manque à gagner de plus de 250 000 par an. En plus du complexe commercial, le carrefour « le débrouillard » constitue un deuxième complexe commercial où les activités commerciales se déroulent tous les jours (jour et nuit). Ce qui constitue un potentiel sous exploité à notre égard et certains marchés hebdomadaires qui sont une source de revenu

3.1.4.6.7 Industrie

L'arrondissement ne dispose pas d'industrie.

3.1.4.6.8 Services (banque, transport, et ;)/Secteur privé

Pour ce qui est des services, nous pouvons dénombrer un certain nombre de secteurs offrant différents service à la communauté dans l'espace communal de Guidiguis :

- D'abord les services bancaires :

Il existe dans la commune de Guidiguis une micro finance appelée Bomtök qui sert non seulement l'espace urbain de la commune mais aussi les villages environnants de la commune ou non. Il existe aussi une agence Express Union qui remplit aussi les missions de transfert d'argent aux populations de la commune de Guidiguis et des autres communes voisines.

- Ensuite les transports

En dehors de la compagnie de transport Danay Express qui a une agence à Guidiguis, plusieurs opérateurs du secteur de transport existent dans l'espace communal. Les moyens de transport restent dominés à l'intérieur de l'espace communal par les motos taxis qui sont nombreux dans la commune.

3.1.4.6.9 *Autres activités économiques*

Les activités économiques tournent autour de l'agriculture (culture cotonnière et maraîchère), l'élevage (porcin, volaille, bovin) et le petit commerce qui constituent les sources de revenus de la population

3.1.4.7 *Atouts, potentialités et contraintes du milieu socio-économique*

Il règne dans le milieu une paix sociale, la population pratique une agriculture diversifiée diversité des cultures. Il y a une insuffisance des zones de pâturage, les conflits agropastoraux sont récurrents dans la commune

3.1.5 COUVERTURE EN SERVICES SOCIAUX DE BASE ET

INFRASTRUCTURES PAR SECTEUR

La couverture en service sociaux de base et en infrastructures reste très insuffisante et se présente ainsi qu'il suit :

3.1.5.1 *Agriculture*

Il existe au sein de la commune de Guidiguis une délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural. En plus de cette délégation, une école de formation des jeunes agriculteurs fonctionne également et une école familiale agricole. Outre ces services et les infrastructures d'accueil de ces services, la commune souffre d'un grand déficit en encadrement et en postes agricoles qui sont les points des vulgarisations et de l'appui conseil aux agriculteurs.

3.1.5.2 *Elevage, pêches et industries animales*

Dans l'espace communal, existe une délégation d'arrondissement de l'élevage de pêche et des industries animale. Structures qui offre un encadrement aux éleveurs de la commune et leur permet d'accéder aux soins vétérinaires. Outre les infrastructures de la délégation, les autres infrastructures se résument dans le tableau ci – après :

Tableau 6 : Infrastructures d'élevage

Infrastructures d'élevage	Nombre	Etat (provisoire ou définitif)	Problèmes/observations
Parc de vaccination	02	définitif	01 en bon Etat 01 en mauvais Etat
Puits pastoraux	02	définitif	
Parc à bétail	00	-	
Bain détiqueur	01	définitif	mauvais Etat
Bief/mare	03	définitif	mauvaise gestion
Poulailler	00		
Porcherie	00		
Autres	-		

Source : DDMINEPIA Guidiguis

3.1.5.3 Forêt et faune

L'espace communale est dotée d'une délégation d'arrondissement de forêt et faune et d'un centre de forêts et des chasses. Ces services œuvrent pour la protection de la biodiversité faunique et la protection des coupes abusives des bois.

3.1.5.4 Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre

Les services administratifs sont assurés par la Sous- Préfecture, la mairie et la brigade de gendarmerie assure la sécurité quotidienne de la population de la commune de Guidiguis. La sous-préfecture, la mairie ainsi que la brigade de gendarmerie sont dotées chacune d'un bureau administratif construit.

3.1.5.5 Education de base

Il existe plusieurs écoles primaires et une école maternelle dans l'espace communal de Guidiguis. Ces écoles plus ou moins dotées en infrastructures se présentent ainsi qu'il suit avec quelques indicateurs relevés en 2011 selon le tableau ci après.

Tableau 7: Indicateur de l'éducation de base 2011

N°	ECOLE	INDICATEURS					
		Ratio élèves/m aître	Nombre de salles de classe en matériaux définitifs	Proportion d'établissements électrifiés (%)	Proportion d'établissements dotés de latrines (%)	Proportion d'établissement dotés d'eau potable (%)	Proportion de la population située a moins de 5 km de l'établissement le plus proche (%)
1	BALANE – MAIGUE	78/1	1	0	0	0	100
2	BILINGUE	65/1	0	0	0	0	100
3	DANMIGUIRI	66/1	1	0	0	0	100
4	DANHOUNI	72/1	0	0	0	0	100
5	DAWAREGA	67/1	0	0	0	0	100
6	DEFIN	99/1	3	0	0	100	100
7	DJODIDE	102/1	2	0	0	0	100
8	DOUBANE I	95/1	7	0	0	0	100
9	DOUBANE II	57/1	2	0	0	0	100
10	DANHOU TCHONINI	91/1	0	0	0	0	100
11	FEO-EBA	100/1	2	0	0	0	100
12	GOLONDERE	77/1	3	0	0	0	100
13	GUEGO	90/1	3	0	0	0	60
14	GUEREME	108/1	4	0	0	0	100
15	GUIDIGUIS I	61/1	10	0	0	0	100
16	GUIDIGUIS II	79/1	4	0	0	0	100
17	GUIDIGUIS III	72/1	8	0	0	0	100

N°	ECOLE	INDICATEURS					
		Ratio élèves/m aître	Nombre de salles de classe en matériaux définitifs	Proportion d'établisse ments électrifiés (%)	Proportion d'établisse ments dotes de latrines (%)	Proportion d'établisse ment dotes d'eau potable (%)	Proportion de la population située a moins de 5 km de l'établissement le plus proche (%)
18	GUIDIGUIS IV	95/1	6	0	100	0	100
19	KOURBI	78/1	8	0	0	0	100
20	KREMDJI	67/1	0	0	0	0	100
21	KRO	74/1	2	0	0	0	100
22	LAMTARE	168/1	1	0	0	100	100
23	MABERWE	53/1	0	0	0	0	100
24	MANDAIGOUM	121/1	5	0	0	0	100
25	MANGALA	88/1	0	0	0	0	100
26	MANSEKE	115/1	0	0	0	0	100
27	MBANG- MBARHAYE	77/1	5	0	0	100	100
28	NGARMASSE	107/1	2	0	0	0	100
29	NGAYEWA	95/1	0	0	0	0	100
30	PAKANA	122/1	0	0	0	0	100
31	PATALAO	64/1	1	0	0	100	100
32	SALMAYE	85/1	0	0	0	0	100
33	SAOSSEGUDE	56/1	0	0	0	100	100
34	SIRLAWE	149/1	0	0	0	0	100
35	TOROCK	117/1	1	0	0	0	100

N°	ECOLE	INDICATEURS					
		Ratio élèves/m aître	Nombre de salles de classe en matériaux définitifs	Proportion d'établissements électrifiés (%)	Proportion d'établissements dotés de latrines (%)	Proportion d'établissements dotés d'eau potable (%)	Proportion de la population située à moins de 5 km de l'établissement le plus proche (%)
36	ECOLE MATERNELLE	25-janv	1	100	100	100	100
37	ECOLE PRIVEE CATHOLIQUE	65/1	2	100	100	100	100
38	ECOLE PRIVEE ISLAMIQUE	335/1	6	100	100	100	100
TOTAL			90	3	4	8	100
MOYENNES COMMUNALES			2,36	0,08	0,11	21,05	100

Source : IAEPM Guidiguis

3.1.5.6 Enseignement secondaire

Il existe dans l'espace communal de Guidiguis deux lycées d'enseignement secondaire général : le lycée de Guidiguis et le lycée de Doubané. Le lycée de Doubané qui est plus jeune que celui de Guidiguis a un déficit énorme en salle de classe. 4 blocs de 2 salles dont un bloc non achevé plus une salle de classe. Pour le lycée de Guidiguis 10 salles de classes méritent d'être réfectionner. Les deux lycées n'ont ni un bloc administratif digne de ce nom ni des bibliothèques encore moins les centres multimédia. Ils souffrent également du manque des aires des jeux et ne sont pas clôturer. Les déficits sont également énormes en enseignants et matériels didactiques, de même que les chaises des bureaux pour ne citer que ceux-là.

3.1.5.7 Santé publique

Dans l'espace communal de Guidiguis, il existe un hôpital de district, et centres de santés intégrés. Les infrastructures existantes des différentes formations sanitaires sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 8: Infrastructure de sante publique dans l'espace communal

N°	VILLAGE	TYPE	MOYENS HUMAINS		MOYENS MATERIELS	MOYENS FINANCIERS	OBSERVATIONS
			NOMBRE	QUALIFICATIONS			
1	GUEREME	CSI	1	AIDE SOIGNANT	un réfrigérateur, une pharmacie, 4 lits	0	il existe des laboratoires dans chaque centre sauf dans deux des 6 (torok, kourbi) certains matériels ne sont plus utilisables et certains lits n'ont plus de matelas. Certains centre n'ont pas de maternité digne de ce nom.
			1	Infirmier Diplômé d'Etat			
			1	COMIS			
2	TOROK	CSI	1	COMIS	4 lits une pharmacie, un réfrigérateur,	0	
			1	AIDE SOIGNANT			
3	KOURBI	CSI	1	IDE	3lits	0	
			1	Aide Soignant			
4	GUEGO	CSI	/	/	/	0	
5	DOUBANE	CSI	2	IB	7lits	0	
			2	AS			
			1	COMIS			
			1	matrone			
6	GUIDIGUIS	CSI	1	Aide Soignant	Une pharmacie, un microscope, 3 lits	0	
			1	MATRONE			
			1	COMIS			
		HD	2	MEDECIN	9lits, un laboratoire		
			2	IDE			
			2	INF BREV			
			2	COMIS			
			3	AS			

Les indicateurs de santé humaine dans l'espace communal sont résumés dans le tableau ci après :

Tableau 9 : Indicateur de santé publique dans l'espace communal de Guidiguiss en 2011

N°	VILLAGE	INDICATEURS									
		Nombre de formation sanitaire délivrant le programme minimum d'activité (PMA)	Nombre de personnel médical qualifié	Nombre de lits d'hôpital	Pourcentage de population située à moins de 5km d'une formation sanitaire délivrant le PMA (%)	Nombre de pharmacies/pharmacie	Pourcentage de population située à moins de 5km d'une pharmacie	Taux de fréquentation des centres de santé (%)	Pourcentage des maladies d'origines hydrique (%)	Taux de prévalence du VIH/SIDA (%)	Pourcentage de personnes connaissant leur statut sérologique (%)
1	GUEREME	0	2	4	-	1	-	-	-	-	-
2	TOROK	0	1	4	-	1	-	-	-	-	-
3	KOURBI	0	2	3	-		-	-	-	-	-
4	GUEGO	0	0	/	-		-	-	-	-	-
5	DOUBANE	0	5	7	-		-	-	-	-	-
6	GUIDIGUIS	0	2	3	-	1	-	-	-	-	-
		0	7	9	0		0		0	0	0
TOTAL		0	19	30							

3.1.5.8 Eau et énergie

L'espace communal de Guidiguis est fourni en partie en électricité et en eau potable.

En ce qui concerne l'énergie électrique : Seule la zone urbaine est couverte en électricité et la zone rurale reste pour la plupart non couverte. La zone couverte par l'électricité souffre des multiples problèmes de délestages, des coupures intempestifs du courant électrique allant souvent jusqu'à une semaine. Certains quartiers de la zone urbaine restent non desservis en énergie électrique. Le reste de l'espace communal utilise des lampe torche et pour les plus nantis le groupe électrogène pour leurs besoins d'éclairage.

Pour ce qui est de l'accès à l'eau potable, le problème est très préoccupant :

D'abord en zone urbaine, l'inégalité observée dans la répartition des points d'eau par quartier au temps biaise les informations sur les besoins réel de la population urbaine. En effet il existe un cinquantaine de forage dans la ville de Guidiguis, mais très peu de quartiers sont desservis. Heureusement l'exécutif actuel est en train de prendre les taureaux par les cornes en corrigeant les erreurs du passé. Ce qui fait que quelques forages ont été construits durant l'année 2011 et qui tiennent compte des besoins réel de la population. Voyant la norme dans le secteur eau, on dirait que les 15731 de la zone urbaine devraient avoir 52 forages. Actuellement à plus de 52 forages dans cet espace, le besoin existe toujours dans certains quartiers qui n'ont pas du tout accès à l'eau potable.

Dans la zone rurale les besoins reste énorme en eau potable. 24 forages pour une population rurale de plus de 27 891 habitants. Soit 1163 habitants pour un point d'eau. Ce seul indicateur, malgré qu'il soit non suffisant pour exprimer le besoin montre à quel point le déficit est très grand si l'on part de la norme qui est de 300 personnes pour un point d'eau. Les besoins sur la base de cet indicateur peut se chiffrer à plus de 69 points d'eau à construire.

3.1.5.9 Affaires sociales

Il existe un centre social dans la ville de Guidiguis chargé de régler certains litiges sociaux et d'encadrer les personnes vulnérables. Ce centre ne joue pas encore pleinement son rôle car il manque des matériels d'encadrement adaptés et un personnel qualifié insuffisant.

3.1.5.10 Jeunesse

La délégation d'arrondissement de la jeunesse de Guidiguis existe et reste non construit et non équipé. Cette délégation mérite d'être construit et renforcer en personnel. Il existe également le représentant communal du conseil national de la jeunesse.

3.1.5.11 *Emploi et formation professionnelle*

Il existe dans l'espace communal une SAR-SM qui mérite encore d'être construit bien qu'existant depuis longtemps. Cette structure d'encadrement souffre d'un manque essentiel en bâtiment des travaux et ateliers équipés.

3.1.5.12 *Tourisme*

Dans l'espace communal, les structures d'accueils ne sont pas nombreuses. Il existe une seule auberge à Guidiguis et une à Doubané. Néanmoins, plusieurs restaurants en matériaux provisoires existent dans l'espace communal dans lesquels l'on peut déguster du couscous au gombo et autres qui sont les nourritures de base de la population.

3.1.5.13 *Commerce*

La commune de Guidiguis regorge la plupart des commerçants qui desservent les communes environnantes et même le Tchad voisin en articles de base, en pièces détaché des motos et en vêtements et chaussures. Ces différents commerçant établit dans la zone urbaine de Guidiguis plus précisément dans les deux grands carrefours (carrefour le débrouillard et carrefour venez-voir), se déplace vers les populations rurales et des autres communes lors des différents marché hebdomadaires et desserve la ville de Guidiguis au quotidien au travers des boutiques construits dans ces carrefours. L'espace communal compte aussi trois hangars situés au marché de Guidiguis.

3.1.5.14 *Poste et télécommunication*

Les services des postes et télécommunication restent assurés par le bureau de poste de Guidiguis. Elle offre des services de transfert d'argent et des courriers

NB : Les services déconcentrés de l'Etat qui ne sont énumérés ici, ne sont pas représentés dans l'arrondissement.

3.2 RESSOURCES HUMAINES

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

La commune de Guidiguiss a un personnel composé de 10 permanents dont 02 femmes. . Le personnel travaillant effectivement pour le compte de la commune est composé de :

- Un(01) secrétaire général ;
- Un (01) secrétaire d'état civil ;
- Un (01) agent de bureau
- Un (01) secrétaire dactylographe ;
- Un (01) chauffeur
- Un (01) menuisier
- Un (01) planton
- Une (01) enseignante
- Deux (02) gardiens de nuit

Outre ce personnel, la commune sollicite régulièrement les services de onze temporaires pour appuyer son équipe dans la réalisation de ses activités.

La majorité (75%) des membres du personnel sont assez matures (plus de 40 ans). Soixante (60) % de l'effectif n'a pas atteint le niveau d'éducation secondaire. L'équipe est donc relativement âgée et a un niveau d'instruction relativement bas compte tenu de nouvelles exigences de l'heure imposées par la décentralisation. Cependant, elle reste dévouée à la commune. Quelques éléments de motivation du personnel existent au niveau de la commune notamment la régularité des salaires, la permanence de l'emploi et l'affiliation seulement de 10 % des membres du personnel à la CNPS.

La recette municipale est gérée par le receveur municipal qui joue en même temps le rôle de percepteur dans l'Arrondissement de Dziguilao.

Les descriptions claires des tâches du personnel n'existent pas au sein de la commune. En dehors du secrétaire général qui a jadis bénéficié de plusieurs formations, entre autres la formation reçue au CEFAM, il a une licence en gestion des ressources humaines, aucun autre membre du personnel n'a reçu de formation après son recrutement.

Les membres du personnel s'activent tant bien que mal à effectuer les tâches à eux confiées, ou attendues par le service.

3.2.1 FONCTIONNEMENTS DE SERVICES

Pour une meilleure organisation des activités, quatre services sont mis en place et fonctionnent au sein de la commune :

- ✓ Service de secrétariat général
- ✓ Service d'état civil
- ✓ Service financier
- ✓ Service d'hygiène et salubrité

Les missions précises sont assignées à chacun de ces services.

Le service de secrétariat général a pour mission de la préparation du budget et du compte administratif en collaboration avec les différentes commissions, le suivi des crédits budgets, la préparation des ordres de recettes et des mandats et la gestion du personnel.

Le service d'Etat civil traite essentiellement les dossiers relatifs aux demandes et à l'établissement des différents actes (naissance, mariage, décès), les reconnaissances d'enfants etc.

Le service financier s'occupe du fichier des contribuables et procède également au recouvrement et à la sécurisation des impôts chez les contribuables.

Le service d'hygiène et salubrité assure la propreté de la ville et participe également à la sensibilisation des populations sur l'hygiène et sur la santé des vendeurs des produits alimentaires.

De manière globale, les forces à relever au niveau de ces services sont l'engagement, la disponibilité, et le respect des échéances, mais les faiblesses (notes sont surtout faible niveau d'utilisation de certains matériels (matériel informatique), et une indécatesse de certains agents (service financier). Une collaboration positive inter service reste tout de même un élément à relever.

3.2.2 CLASSIFICATION DU PERSONNEL ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

3.2.2.1 *Politique de gestion des ressources humaines*

Bien que les éléments de motivation du personnel existent (régularité de salaire, contrat permanent), il n'existe pas de profil de carrière pour le personnel. De même, la présence d'un manuel de règles et procédures décrivant la gestion du personnel et des ressources fait également défaut dans cette institution. Il en est de même d'une politique formelle de recrutement. L'évaluation du personnel se fait à la fin de chaque année, mais pour plusieurs années les avancements des employés n'ont pas régulièrement été effectués.

Seul le SG a reçu des formations lui permettant de répondre aux nouvelles exigences de la décentralisation. En dehors des formations à travers les séminaires et ateliers de recyclage, ce dernier a eu une formation spécialisée au CEFAM et a une licence en gestion des ressources humaine.

Les réunions du personnel sont tenues au niveau de la commune, mais leurs fréquences sont très réduites (début d'année ou en cas d'un problème spécifique). Au cours de ces rencontres, il est généralement question de dresser un bilan annuel des activités de la commune en dégagant les points positifs et négatifs, et de redéfinir de nouvelles bases pour le futur.

3.2.2.2 Responsabilisation du personnel, efficacité des ressources

Les agents communaux ne disposent pas de cahier de charge formel, et il n'existe pas d'organigramme définissant les différents postes au sein de la commune. Le personnel est très peu qualifié, et les réunions de personnel très peu fréquentes. Pourtant la régularité de ces rencontres pouvait constituer un espace d'analyse et de suivi réguliers des activités réalisées, et une opportunité pour un renforcement des capacités, aussi minime soit-il.

Cependant, la répartition des tâches est claire entre les membres de l'exécutif. Un décret du Premier Ministre précise certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs de la commune. Ce décret est assez globalisant et au niveau de la commune de Guidiguis un arrêté municipal a été publié portant délégation de signature et répartition des attributions aux adjoints au Maire. Ainsi le premier adjoint en charge du développement économique et de l'aménagement du territoire est chargé :

- Du suivi permanent et de l'évaluation des opérations de recouvrement des recettes et autres taxes communales indirectes
- De mener des études afin de proposer des méthodes d'amélioration du taux de recouvrement desdites recettes et d'identifier des nouvelles sources de recettes
- Du suivi de la délivrance des permis de construire et des autorisations d'occupation temporaire, d'élaboration des plans d'investissement communaux
- De signer sur instruction du maire, les correspondances ordinaires et divers bordereaux.

Le deuxième adjoint qui était responsable du développement sanitaire, social, éducatif, sportif et culturel est en effet décédé.

3.2.3 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Pour une meilleure organisation des activités, quatre services sont mis en place et fonctionnent au sein de la commune :

- ✓ Service de secrétariat général
- ✓ Service d'état civil
- ✓ Service financier
- ✓ Service d'hygiène et salubrité

Les missions précises sont assignées à chacun de ces services.

Le service de secrétariat général a pour mission de la préparation du budget et du compte administratif en collaboration avec les différentes commissions, le suivi des crédits budgets, la préparation des ordres de recettes et des mandats et la gestion du personnel.

Le service d'Etat civil traite essentiellement les dossiers relatifs aux demandes et à l'établissement des différents actes (naissance, mariage, décès), les reconnaissances d'enfants etc.

Le service financier s'occupe du fichier des contribuables et procède également au recouvrement et à la sécurisation des impôts chez les contribuables.

Le service d'hygiène et salubrité assure la propreté de la ville et participe également à la sensibilisation des populations sur l'hygiène et sur la santé des vendeurs des produits alimentaires.

De manière globale, les forces à relever au niveau de ces services sont l'engagement, la disponibilité, et le respect des échéances, mais les faiblesses (notes sont surtout faible niveau d'utilisation de certains matériels (matériel informatique), et une indécatesse de certains agents (service financier). Une collaboration positive inter service reste tout de même un élément à relever.

3.2.4 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

3.2.4.1 *L'exécutif communal*

L'exécutif communal de la commune de Guidiguis est composé de trois personnes à savoir le Maire et ses deux adjoints, tous des hommes. Les membres de l'exécutif dont le maire et son premier adjoint résident respectivement à Guidiguis et Golondere, le deuxième adjoint étant décédé. Cependant, des dispositions sont prises pour une meilleure continuité et un fonctionnement normal des activités au travers de la répartition et la redistribution des rôles et des tâches entre le Maire et son premier adjoint. A l'actif de la commune, il convient de relever que le Maire et son 1^{er} adjoint ont un bon niveau d'éducation et sont en plus des professionnels avisés, ayant une grande expérience dans le service public, et mettent au quotient leurs expériences au service de l'institution communale.

Tableau ~~1010~~ 1010 : Liste des conseillers municipaux

16	167 YAYA DAHIROU	168	169 RDPC	170 GUIDI GUIS	171 GUIDIGU IS	172 CONSE ILLER
17	174 BOUBAKARI ADAMA	175	176 RDPC	177 GUIDI GUIS	178 GUIDIGU IS	179 CONSE ILLER
18	181 HAMADOU AMADOU	182	183 ADD	184 GUIDI GUIS	185 GUIDIGU IS	186 CONSE ILLER

186.1.1.1 Equipe dirigeante

186.1.1.1.1 Renseignement sur l'exécutif Communal

Tableau 1111 : Exécutif communal

187 N° d'ordre	188 NOMS ET PRENOMS	189 FONCT ION	190 SE XE	191 CHAPELLE POLITIQUE	192 LIEU DE RESIDENS E
193 01	194 YOUNOUSSA MAL- DAIRI		M	MDR	GUIDIGUIS
02	KOLSING ETIENNE		M	MDR	DOUBANE

Date d'élection et d'installation (Maires et Adjoints)

- Date d'élection : 31 Juillet 2007
- Date d'installation : 05 Septembre 2007

194.1.1.1 Le conseil municipal

Il est constitué de vingt cinq (25) conseillers municipaux dont 19 sont du MDR, 5 sont du RDPC, 1 de l'ADD. Diverses catégories socioprofessionnelles (agriculteur, commerçant, chauffeur, chef traditionnel, enseignant, instituteur, infirmier etc.) y sont représentées. Les conseillers n'ont jamais reçu de formations leur permettant de jouer efficacement leur rôle.

Le conseil dispose de trois commissions techniques, à savoir :

- La commission des finances ;
- La commission des grands travaux (infrastructures);
- La commission des affaires sociales.

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Les conseillers se réunissent (deux fois) uniquement lors des sessions ordinaires pour l'adoption du budget et l'approbation du compte administratif. Le rôle des conseillers est pratiquement limité à l'adoption du budget à travers les réajustements éventuels des lignes budgétaires, la vérification des chiffres, et la transmission des doléances des populations à la base au niveau de la commune. Il est important de signaler que les efforts sont déployés au niveau de la commune pour faire parvenir aux conseillers des projets de document (budget) pour une appréciation individuelle, puis un pré conseil est organisé pour une analyse participative afin de mieux préparer le conseil municipal proprement dit conduisant au vote du budget et à l'approbation du compte administratif. Il est à noter que des réunions sont souvent organisées pour des concertations entre ces derniers dont la fréquence ne peut être donnée.

194.1.2 RESSOURCES FINANCIERES DE LA COMMUNE

Les ressources financières de la commune de Guidiguis sont globalement composées des CAC et des ressources propres (recettes communales locales). L'examen des différents comptes de la commune a permis de constater que, comme dans bon nombre de collectivités décentralisées, ses principales recettes proviennent en majorité des centimes additionnels communaux (CAC), octroyés par le FEICOM, au détriment des ressources locales. Ces deux sources de financement sont à la base de l'élaboration du budget communal.

194.1.2.1 Ressources financières propres

Les ressources propres de la commune de Guidiguis telles que l'indique le compte administratif proviennent essentiellement des postes ci après :

- Impôts libératoires ;
- Patentes ;
- Taxes d'abattage ;
- Licence ;
- Droits de place sur le marché ;
- Taxes sur le bétail ;
- Droits des timbres
- Droits de parcs ;
- Droits d'occupation des taxes se stationnement ;
- Produits de taxes de stationnement ;
- Location des meubles, camions.
- Cession sable
- Autres produits d'exploitation du domaine ;

194.1.2.2 Ressources externes

Les centimes additionnels communaux (CAC) constituent les seules ressources externes de la commune de Guidiguis.

194.1.3 PROCESSUS D'ELABORATION ET DE SUIVI DU BUDGET

194.1.3.1 Le processus d'élaboration du budget et compte administratif

Dans la commune de Guidiguis, l'élaboration et le vote du budget de l'année se font au mois de novembre ou décembre de l'année précédente alors que l'élaboration et l'approbation du compte administratif de l'année « A » se font entre le mois de mars à juin de l'année suivante.

194.1.3.1.1 Processus d'élaboration du budget communal

Le processus d'élaboration du budget implique plusieurs acteurs : l'exécutif, le secrétaire général, les commissions spécialisées, les conseillers municipaux, les SDE et la tutelle (Sous préfet, Préfet, chef de service régional des communes, et Gouverneur de région).

Le Maire en collaboration avec le SG, élaborent un projet manuscrit du budget. Ce projet est soumis préalablement aux conseillers de manière individuelle pour une première appréciation, puis soumis aux membres des différentes commissions pour analyse lors d'un pré conseil. C'est à ce niveau que chaque commission en fait une analyse participative selon son domaine. Lors du conseil municipal proprement dit, le projet du budget est apprécié et analysé en plénière. Le budget retenu est voté par les conseillers. Il est à noter que le préfet ou sous préfet et les responsables des SDE assistent au conseil municipal. Lors du vote, la décision est retenue si 50%+1 des votants sont d'accord (majorité simple).

Après le vote du budget, les corrections sont apportées sur le draft puis le document est saisi et mis en forme au niveau de la Mairie. Le budget final est soumis au Préfet du Département du Mayo-Kani pour visa, puis à la Division de Développement Local pour vérification et validation. Cette étape est sanctionnée par une note d'approbation. Le budget est en fin de compte transmis au niveau du Gouverneur de Région de l'Extrême-Nord pour approbation. Toutes les copies du budget sont envoyées à la Division du Développement Local pour ventilation à la Mairie, la recette municipale, le MINATD, FEICOM, Préfecture etc. a cette étape, le budget rentre immédiatement dans sa phase exécutoire.

Dans cette démarche, le suivi du budget est assuré par le Maire, le secrétaire général ou le receveur municipal. Le suivi de l'exécution est de la responsabilité première du Maire et le SG. Mais le suivi de la réalisation de certains travaux peut être effectué par l'exécutif, les membres des différentes commissions ou par tout conseiller. La publication du budget pour large diffusion n'est pas une réalité au niveau de la commune. En revanche, les copies des budgets disponibles à la commune peuvent être consultées par toute personne intéressée par les activités de l'institution.

194.1.3.1.2 Processus d'élaboration du compte administratif

Le processus d'élaboration et de validation des comptes administratifs suit à peu près le même cheminement que celui de l'élaboration du budget. En effet, le brouillon de compte est élaboré de concert entre le Maire, le SG et le receveur municipal. Le travail préalable est la confrontation des données du compte administratif du Maire et le compte de gestion du receveur. Lorsque cette harmonisation est établie, le draft de compte est soumis aux conseillers pour appréciation, suivi d'un pré conseil pour analyse participative. Pendant cette phase, il n'est pas question que les membres des commissions apportent des modifications sur les données des différentes rubriques, puisqu'il s'agit en réalité d'une justification de la réalité. Ils peuvent juste faire des remarques ou des éclairages par rapport à l'exécution du budget de la commune. C'est à la suite de ce travail, que le conseil se tient aux fins d'approbation du compte administratif par les conseillers municipaux. Contrairement au budget, lors de l'approbation du compte administratif, le Maire n'est pas président de séance.

Prennent part à ce conseil conseillers municipaux, la tutelle et les responsables des SDE. Après cette étape, le compte administratif est mis en forme par la commune et suit le même chemin et traitement que le budget de la commune.

Dans le processus, il y a également un suivi au niveau de la tutelle, au point que lorsqu'il y a de petites erreurs de chiffres, les corrections se font immédiatement

194.1.4 ETAT DE LA GESTION COMMUNALE

Il a été choisi comme référence d'analyse, les années comptables 2007,2008 et 2009.

Le tableau suivant présente la situation des soldes de la commune de Guidiguis pour les quatre dernières années.

Tableau [1242](#) : Soldes de la commune de Guidiguis pour les quatre dernières années.

195 Années	196 2007	197 2008	198 2009
199 Total recettes	200 68 551 956	201 52 661 971	202 56 530 468
203 Total dépense	204 65 044 753	205 53 150 464	206 52 544 599
207 Soldes	208 3 807 203	209 -488 493	210 3 985 869

Ce tableau nous montre que les soldes ont varié en dents de scie dans la commune de Guidiguis durant les trois dernières années avec un solde déficitaire en 2008. Il est à noter que les excédents de solde sont nettement supérieur au déficit soit un peu moins de 4000 000 pour les excédents et moins de 500 000 pour le déficit de l'année 2008. Ce résultat peut supposer que la gestion de la commune n'est pas désastreuse.

Tableau 1313 : Recettes et dépenses par habitant de la commune de Guidiguis pour les quatre dernières années.

211 Années	212 2007	213 2008	214 2009
215 Recette par habitant (FCFA)	216 1 594,232	217 1 224,697	218 1 314,662
219 Dépense par habitant (FCFA)	220 1 512,669	221 1 236,057	222 1 221,967

Recette par habitant = Total recettes / Population

Dépense par habitant = Total dépense / Population

Ce tableau nous montre à quel point les dépenses et les recettes par habitant sont très faibles démontrant ainsi à suffisance un niveau de vie très bas de la population, et l'accès à certains services socio de base impossible.

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

222.1.1.1 Mécanisme de collecte des ressources financières propres

La collecte des ressources locales au sein de la commune s'appuie sur les aspects suivants :

- L'existence d'une commission de recouvrement des impôts présidé par le Sous Préfet dont le Maire, le Receveur municipal, le SG de la commune, et les services de sécurité de l'arrondissement sont membres
- L'implication des chefs traditionnels dans la collecte des impôts locaux ;
- La présence des AIR (Agents intermédiaires de recettes) pour la collecte des droits de place de marchés.

En qualité de président du comité de recouvrement, le Sous Préfet coordonne les opérations de collecte des impôts locaux. Il est assisté dans cette tâche par ses proches collaborateurs qui sont le Maire, le Receveur municipal, et parfois des éléments de maintien de l'ordre pour les cas de résistance. Il s'agit ici plus particulièrement des impôts sur le revenu agricole, et des impôts sur les revenus commerciaux ou ceux liés aux droits de place sur le marché. Dans ce processus, le Receveur est le plus habilité à fixer les impôts des contribuables menant une activité commerciale (boutiques) en fonction de la taille. Les percepteurs d'impôts s'occupent des collectes des droits de place sur le marché, et des autres revenus (taxes d'abattage).

Pour ce qui est de la collecte des impôts sur le revenu agricole, la tâche revenait au chef traditionnel de collecter les impôts des ses administré et de venir reverser la recette municipale. Une rencontre de concertation est souvent organisée à cet effet en vue de sensibiliser au mieux ces chefs sur l'importance de ces impôts locaux. Cette sensibilisation est parfois appuyée par les conseillers municipaux. Des tickets sont ainsi remis à chaque chef traditionnel qui les met à la disposition des contribuables locaux.

C'est à l'issue de ce processus que les différents contribuables viennent auprès de leurs chefs pour s'acquitter de leurs devoirs civiques (impôts) contre tickets. Une fois cette collecte effectuée, ils se dirigent vers la mairie pour le retrait de l'ordre de recettes et procèdent au versement auprès du receveur municipal, qui leur délivre les quittances. Seuls les cas d'incivisme font l'objet des descentes particulières de recouvrement forcé par une commission composée du :

- Sous préfet ou son représentant ;
- Maire ou son représentant
- Receveur municipal ou son représentant
- Chef de poste de sécurité ou son représentant

- Commandant de brigade ou son représentant

Pour ce qui est de la collecte des droits de place sur le marché, elle se faisait par des personnes qui avaient été désigné par l'exécutif précédent et ces collectes n'étaient pas à leur niveau optimal. Pour preuve, pour l'exercice 2010, elle a doublé car le processus a changé et cela a permis à la commune de collecter un peu plus de 4 000 000 contre sensiblement 2 millions ou un peu moins dans les années antérieures.

222.1.1.2 Structure des comptes administratifs des trois derniers exercices

222.1.1.2.1 Etat des recettes

222.1.1.2.1.1 Evaluation des recettes propre de la commune

Au cours des trois dernières années, les recettes propres de la commune de Guidiguis ont été générées principalement par les impôts libératoires, les taxes d'abattage, les droits de place sur le marché et les taxes sur le bétail. Le tableau suivant présente l'évolution des ressources financières propres de la commune de Guidiguis au cours des années 2007, 2008 et 2009.

Tableau 1414 : Evolution des principaux postes de recettes

223 Rubriques	224 2007		225 2008		226 2009	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Impôts libératoires	9 000 000	1 924 150	9 000 000	1 579 700	10 000 000	2 399 900
Taxe d'abatage	500 000	388 000	500 000	157 500	500 000	20 000
Droits de place sur le marché	4 000 000	2 740 900	5 000 000	1 971 750	8 000 000	2 184 525
Taxe sur le bétail	500 000	-	500 000	27 480	50 000	16 080
Droits parcs		-	200 000	16 750	500 000	78 000
Patentes	300 000	34 010	300 000	37 888	300 000	37 173
Licences	-	-	-	-	-	-
droit de fourrière	250 000	187 100	300 000	77 000	1 000 000	55 000
Taxe sur les armes à feu	50 000	3 000	-	-	-	-
Droit de permis de bâtir	800 000	840 000	800 000	1 700	-	-
Droit des timbres	500 000	847 000	500 000	706 600	2 000 000	727 800
Locations divers	700 000	80 000	700 000	96 000	700 000	18 300
Cession sable	50 000	87 500	100 000	6 000	250 000	37 500
TOTAL		4 390 760	3 900 000	1 126 918	5 300 000	5 574 278

De l'examen de ce tableau nous constatons que les principaux postes pourvoyeur de la plupart des recettes à la commune sont les droits de place sur le marché et les impôts libératoires. Les droits de places sur le marché bien va décroissant constitue la source principale des recettes de la commune. Le constat fait et aussi que la cession de sable qui a offert 87 500Fde recette à la commune est fortement en baisse aujourd'hui. L'évolution de recettes propre en pourcentage des recettes globales se présente comme suit :

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Tableau 1515: Les recettes propres de la commune de Guidiguis en 2007, 2008 et 2009

227 Ressources financière	228 2007			229 2008			230 2009		
	Montant mobilisé (FCFA)	Poids sur les recettes totales (%)	Poids dans les recettes propres	Montant mobilisé (FCFA)	Poids sur les recettes totales (%)	Poids sur les recettes propres	Montant mobilisé (FCFA)	Poids dans les recettes totales (%)	Poids dans les recettes propres
Impôt libératoire	1 924 150	2,80	16,24	1 579 700	2,99	18,5	2 399 900	4,2	43
Taxe sur bétail		0,56		27 480	0,052	0,3	16 080	0,02	0,2
Taxe d'assainissement		0,27							
Taxe d'abattage	388 000	3,99	3,2	157 500	0,29	1,8	20 000	0,03	
Droits de fourrière	187 100	1,22	1,5	77 000	0,14		55 000	9,869	9,86
Droits de place de marché	2 740 900		22	1 971 750	3,74	23	2 184 525	3,8	39,2
Permis de bâtir	840 000		7	1 700	0,003	0,01			
Droits d'occupation des parcs de stationnement				16 750	0,03	0,19	78 000	0,0025	1,4

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

227 Ressources financière	228 2007			229 2008			230 2009		
	Montant mobilisé (FCFA)	Poids sur les recettes totales (%)	Poids dans les recettes propres	Montant mobilisé (FCFA)	Poids sur les recettes totales (%)	Poids sur les recettes propres	Montant mobilisé (FCFA)	Poids dans les recettes totales (%)	Poids dans les recettes propres
Produits de taxe de stationnement									
Location de salle de fête et camion	80 000	0,11	0,6	96 000	0,18	1,12	18 300	0,03	0,32
Cession sable	87 500	0,12	0,7				37 500		0,67
Patentes	34 010	0,04	0,2	37 888	0,07	0,4	37 173		0,67
Autres									
	11 991 956			8 561 971	16,25		55 73 968		

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Ce tableau montre à suffisance les faibles niveaux de recettes propres de la commune confirmant ainsi le fait que les CAC constituent la seule source de revenu externe de la commune de Guidiguis. Au cours des années 2007, 2008 et 2009, ils étaient respectivement de 56 560 000 FCFA, 44 100 000 FCFA et 50 956 500 FCFA. Les ressources propres ont connu une tendance en baisse au fil du temps. Cette situation s'explique par la non collecte de certains impôts et taxes locaux, le manque de dynamisme du comité de recouvrement, l'incivisme fiscal des populations, le non versement des impôts collectés par certains agents de collecte. Aussi, cette baisse est due au fait que certaines postes de recette sont restés nuls peut-être parce que l'on n'a pas collecté ou à cause de l'incivisme fiscal de la population.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

230.1.1.1.1 Etat des dépenses

Le tableau suivant présente l'état des dépenses de la commune de Guidiguis en 2007, 2008 et 2009.

Tableau 1616 : L'état des dépenses de la commune de Guidiguis en 2007 et 2008

231 Dépenses de fonctionnement	232 2007		233 2008		234 2009	
	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)
Matières et fourniture consommées	465 927	0,70%				
Fourniture bureau	0		999 999	1,88%	0	
Abonnement à divers publications	2 445 841	3,76%	0		0	
Frais impression tickets	296 933	0,45%	1 382 310	2,60%	1 007 662	1,92%
Frais impression registres et documents comptables	296 933	0,45%	451 125	0,85%	1 265 123	2,41%
Dépenses état civil (registres, livrets, imprimés)	3 700 000	5,69%	296 336	0,56%	0	
Carburant et lubrifiants	0		4 000 000	7,53%	3 946 650	7,51%

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

231 Dépenses de fonctionnement	232 ₂₀₀₇		233 ₂₀₀₈		234 ₂₀₀₉	
	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)
Entretien des voies communales	499 998		0		0	
Entretien bâtiment communal	1 000 000	0,76%	500 000	0,94%		
Entretien résidence Maire	0		0		601 510	1,01%
Achat matières et fourniture	0		0		0	
Consommation d'eau pour les bâtiments communaux	360 000	0,55%	0		230 000	0,45%
Eau résidence Maire	1 271 664	1,95%	360 000	0,67%	360 000	0,67%
Electricité bâtiments communaux	480 000	0,73%	549 550	1,03%	639 925	1,20%

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

231 Dépenses de fonctionnement	232 ₂₀₀₇		233 ₂₀₀₈		234 ₂₀₀₉	
	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)
Electricité résidence Maire			480 000	0,90%	480 000	0,91%
Destruction animales nuisibles	0		0		350 000	0,66%
Entretien cimetières	10 817 296	16,63%	0		0	
Transport	300 000	0,46%				
Transport conseillers	1 500 000	2,31%	0		0	
Transport Maire et Adjointes	700 000	1,07%	35 100	0,06%	0	
Transport SG	500 000	0,77%	0		0	
Transport receveur municipal	400 000	0,62%	400 000	0,75%	0	

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

231 Dépenses de fonctionnement	232 2007		233 2008		234 2009	
	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)	Montant dépensé (FCFA)	Poids sur les dépenses totales (%)
▲ Transport personnel communal résident			600 000	1,13%	0	
▲ Transport personnel étranger	200 000	0,31%				

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Rouge, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

En moyenne 68,34% du budget communal réalisé en recette est réservé pour le fonctionnement, et 31,65% pour l'investissement. Une bonne partie des dépenses de fonctionnement est destinée aux matières, fournitures et services consommés, et aux charges de personnel et indemnités diverses. Les investissements et équipements sont en principe la faveur des populations ou qui concourent à l'amélioration de la qualité de vie des populations (infrastructures sociales, et aménagements divers). Pour la commune de Guidiguis, ces investissements/équipements concernent prioritairement les immobilisations corporelles, le matériel et immobiliser et le paiement des dettes.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

234.1.1 PATRIMOINE COMMUNAL

234.1.1.1 Inventaire et typologie du patrimoine communal

Le patrimoine de la commune de Guidiguis est assez diversifié et globalement composé des bâtiments, des infrastructures, matériels roulants, ressources naturelles et du matériel informatique. Ce patrimoine comprend :

234.1.1.1.1 Bâtiments et autres :

- ✓ un hôtel de ville
- ✓ 1 bâtiment non achevé
- ✓ 1 hôtel de ville
- ✓ 1 bâtiment abritant l'école maternelle
- ✓ 1 tribune (détruite) au stade
- ✓ 1 bâtiment non achevé pour foyer culturel
- ✓ 1 abattoir
- ✓ Lots communaux
- ✓ 1 marché à bétail
- ✓ Les lots communaux

234.1.1.1.2 Matériels roulants :

- ✓ 1 camion benne non fonctionnelle
- ✓ car

234.1.1.2 Mode de gestion du patrimoine communal

La gestion de certaines composantes du patrimoine rapporte des recettes à la commune notamment, les abattoirs et hangars de marchés, marché à bétail etc. d'autres par contre, à l'instar des salles de classe, ne peuvent pas être considérées comme une source de revenus mais comme des structures que la commune a rétrocédées aux services déconcentrés de l'Etat. Pour ces structures, la commune contribue également à son entretien.

Des lots communaux sont mis en vente dans la commune dont le lot de 750m² à 1000m² qui se vend à 110 000f le lot. Ce qui permettra à terme à la commune d'avoir non seulement les ressources financières supplémentaires mais aussi de développer son espace urbain.

Pour ce qui est du matériel roulant, le camion est en panne.

La commune de Guidiguiss est engagée dans un processus d'informatisation de son système. C'est ce qui justifie l'acquisition d'un matériel informatique complet. L'utilisation efficace nécessite cependant un renforcement des capacités techniques du personnel.

La commune n'a pas de réelle politique de gestion de ressources naturelles et touristiques existantes dans le milieu.

234.1.2 GESTION DES RELATIONS

La relation que l'institution a avec les services déconcentré de l'Etat, la société civile, sont perçue de la manière suivante par les acteurs. Le tableau ci-dessous présente en effet le résumé de cette perception.

Tableau 1747 : Gestion des relations

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Délégation	Type de relation	Difficultés (problèmes)	Attentes
Affaires Sociales	Gestion des cartons de crédit, d'aide et secours divers de l'Etat et l'appareillage du Ministère des Affaires Sociales	Relation insuffisante dans certains domaines d'intervention	Appui lors des journées cible du ministère (journée de l'enfant africain ; journée de la personne âgée ; journée des personnes handicapées)
Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille	aide dans le renforcement des capacités des femmes à promouvoir les activités économiques et sociales à travers : - l'appui des femmes dans la formation des GIC - l'appui des GIC à ce mettre en réseau au plan de l'arrondissement - concours financier à la célébration de la journée internationale de la femme .Appui informel de la commune en cas de besoin (incendie)	caractère statique dans l'exécution du budget pas d'innovation palpable l'absence d'intervention en cas de certains problèmes sociaux (incendie, évacuation sanitaire, financement des microprojets des femmes	la commune devrait constituer un fonds en vu de financer les microprojets la recherche de coopération avec les ONG doit aussi être une priorité (PADDL/GIZ, PDR-EN)
MINSANTE	l'appui à l'électrification du complexe hospitalier du centre ville de Guidiguis.la commune appuyait le min sante aux gestions des personnels .Electrification .Mais cet appui avait connu une rupture.	La redynamisation (personnels sanitaires)	l'amélioration des prestations offertes au service hospitalier Appui en matière des médicaments
MINJEUN	bonne collaboration mais encore insuffisante	manque d'encouragement des jeunes dans les activités génératrices des revenus	création des aires des jeux, création des stades municipaux création d'une bibliothèque municipale création d'un centre multimédia
MINADER	il n'existe pas encore des relations directes entre la commune et la délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural Organisations des activités de Comice (autrefois)	délaissement du secteur agricole créer un marché des ventes d'engrais Créer un marché d'oignons (car nos oignons sont vendus ailleurs) Des semences agricoles à améliorer	mise en place de la filière semence amélioré pour les paysans l'implication dans le ravitaillement des intrants

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Délégation	Type de relation	Difficultés (problèmes)	Attentes
MINEDUB	Le paquet minimum, la construction des salles de classe, l'appui financier pour le transport des athlètes au FENASCO		en accord avec les dispositifs du décret 2010/0247/PM du 26/02/2010 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de base : l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles primaires et maternelles recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint à l'inspection notamment un veilleur de nuit, un informaticien, un cadre d'EPS
MINADT	une bonne relation et une collaboration franche avec l'autorité administrative de la place à savoir M le Sous-préfet sollicite toujours l'avis de l'autorité administrative pour des décisions importantes		
MINSEC	Construction des salles de classe Fabrication des tables bancs Prise en charge des gardiens d'établissement	Insuffisance des fonds d'aide pour la gestion des personnels	
MINFOF	Compétence technique à la commune		
SOCIETE CIVILE	Bonne relation	Renfort d'aide (courant de communication)	

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

235 SYNTHÈSE DES RESULTATS DES DIAGNOSTICS

235.1 SYNTHÈSE DU DIC

235.1.1 FORCES ET FAIBLESSES PAR DOMAINES ETUDIÉS

Tableau : Forces et faiblesses des domaines étudiés du DIC

Domaines	Forces	Faiblesses
Personnel communal	- Aptitude au travail - Régularité dans le salaire - Présence d'un secrétaire général qualifié et disponible - Assiduité du personnel	- Manque de formation professionnelle pour le personnel - Absence d'organigramme de la commune et de profil de carrière pour le personnel - Manque de motivation du personnel - Irrégularité de certains agents au travail - Fréquence réduite des réunions du personnel - SG nouveau dans la commune - Retards dans les avancements du personnel - Faible complémentarité du personnel dans les activités de la commune - Niveau scolaire d'éducation assez bas
Exécutif et Conseil municipal	- bonne collaboration entre l'exécutif et le personnel - aptitudes de l'exécutif au travail - existence des commissions (commission financière, commission investissement, commission affaires sociales) travaillant de manière effective sur le terrain ; - capacité de lire et d'écrire le français/anglais par une bonne franche des conseillers - bon niveau d'éducation de l'exécutif - solidarité et esprit d'ouverture de l'exécutif - distribution avant le conseil des documents (projet de budget et de compte) aux différents conseillers pour avis - existence dans le conseil des personnes	- Insuffisance de formation professionnelle pour les conseillers et l'exécutif - Faible collaboration entre l'exécutif et les conseillers à causes des intérêts divergent - Faible connaissance de rôle de conseillers - Faible collaboration entre les conseillers - Faible participation des conseillers aux débats lors des conseils - Niveau d'éducation assez faible des conseillers - Faible connaissance des textes par les conseillers - Manque de formation dans la gestion communale

Domaines	Forces	Faiblesses
	- avec des profils professionnels variés -existence dans le conseil de deux derniers Maires de la commune de Guidiguis et de certains de leurs adjoints. - souci de transparence dans la collecte des impôts locaux.	
Ressources financières	- Disponibilité des agents intermédiaires de recettes - Motivation des collecteurs des recettes municipales au pro rata de leur versement - Existence de biens meubles et immeubles - existence d'une gare routière - Bonne gestion des ressources financières	- Manque de suivi dans le recouvrement des impôts locaux - Inexistence d'un plan de développement - Incivisme fiscal observée chez les contribuables - Existence d'un seul marché hebdomadaire dans la commune - Manque d'engagement des conseillers dans la sensibilisation et la collecte des impôts locaux - Faible exploitation des autres sources de recettes locales
Patrimonial communal	- Existence d'une gare routière - Existence d'un complexe commercial - Existence d'un grand marché à bétail - Existence d'un camion benne (malheureusement non fonctionnel) - Existence d'un abattoir	- sous exploitation de la gare routière - faible exploitation du camion benne - mauvais état de l'abattoir municipal - benne non fonctionnelle
Gestion des relations	- Contact régulier avec les partenaires (PNDP, PDREN) - Volonté manifeste et capacité de l'exécutif à rechercher des partenaires - Implication de la tutelle dans la tenue des conseils et appui institutionnel	- Manque de TIC (Internet) pour la recherche des partenaires et des aides extérieurs

235.1.2 AXES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA COMMUNE

DANS LES DOMAINES ETUDIES

Tableau : Axes de renforcement des capacités de la commune

Domaines	Actions/pistes d'amélioration
Personnel communal	- Définir l'organigramme de la commune ressortant une description claire des postes et faire adopter par le conseil; - Organiser des formations du personnel et des recyclages sur la gestion des services communaux (informatique, comptabilité etc.) - Mettre en place un système de motivation du personnel afin de créer une émulation au travail et un climat sain (gratification, notes de félicitation, encouragement, récompense, avancement régulier...) - Sensibiliser tout le personnel à constituer le dossier d'inscription à la CNPS - Favoriser et encourager la polyvalence des agents (redéploiement dans les différents services pour une complémentarité) - Elaborer un règlement intérieur afin de favoriser la discipline (instauration de la fiche de présence par exemple) - Possibilité des congés annuels
Exécutif et conseiller municipal	- Organiser des ateliers et séminaires de formation en faveur des conseillers et de l'exécutif - Renforcer les capacités des membres des différentes commissions (commission finance, infrastructure, etc.) dans l'exécution de leurs tâches. - Favoriser la participation active des conseillers au cours de sessions en vue d'une meilleure cohésion interne - Renforcer la collaboration et l'esprit mutuel de solidarité entre l'exécutif et les conseillers - Prôner davantage la communication et la transparence envers les conseillers - imprégner les membres de l'exécutif et du conseil municipal des textes, des lois et règlements en vigueur régissant les collectivités territoriales décentralisées - Négocier des participations aux colloques, séminaires et autres voyages d'études pour l'exécutif et les conseillers
Ressources financières	- Mettre en place et dynamiser le dispositif de suivi transparent de collecte des impôts locaux - Impliquer le personnel dans le recouvrement des droits de place de marché - Solliciter davantage l'appui de la tutelle pour le recouvrement des différents impôts - Remettre en marche la benne ou acheter une autre en vue d'optimiser les

Domaines	Actions/pistes d'amélioration
	recettes fiscales - Responsabiliser les élus locaux sur la sensibilisation des populations pour la collecte des impôts - Explorer en profondeur les voies pouvant permettre de maximiser les ressources de recettes - Mettre en place une politique de bonne gouvernance locale pour une meilleure stratégie de finance communale
Gestion des relations	- Impliquer davantage l'exécutif et les conseillers dans la recherche des partenaires au développement, en mettant l'accent sur les expériences des différents maires encore conseillers aujourd'hui. - Intensifier la recherche des partenaires et des aides et appuis extérieurs - Organiser des descentes sur le terrain en vue d'expliquer aux populations les comptes rendus de certaines décisions du conseil - Créer, développer et entretenir des relations avec les partenaires - Créer un cadre de concertation permanent avec le sectoriel de la commune en vue de capitaliser les expériences et optimiser les recettes fiscales
Patrimoine communal	- Réparer la tribune municipale - Réparer et mettre en location le camion benne - Choisir un site et construire un logement pour le taux de recette de la gare routière, et du magasin - Revaloriser tout l'immobilier et mobilier existant - Valoriser les lots communaux
Plan social	- Sensibiliser les parents en vue de l'éducation des enfants des enfants (jeunes filles en particulier) - Sensibiliser la population sur la nécessité de se constituer en groupement. - Construire un centre d'encadrement des couches vulnérables de la commune - Entretenir des routes et pistes communales - Appuyer la création des emplois en milieu jeune - Organiser les campagnes d'alphabétisation - Appuyer l'organisation de GIC et associations (pour les jeunes et les femmes) autour des activités génératrices de revenus en vue d'un meilleur dynamisme de la population - Dynamiser les GIC et associations existantes
Plan économique	- Créer, encourager et soutenir les projets générateurs de revenus - Sensibiliser la population afin de créer des associations à vocation économique - Sensibiliser la population afin de s'acquitter des impôts - Développer les filières agropastorales

Domaines	Actions/pistes d'amélioration
Plan environnemental	- Doter la commune d'un plan de gestion durable des terres - Sensibiliser et soutenir les populations dans les actions de reboisement de certains espaces en vue de limiter l'avancée du désert - Etendre les surfaces réservées au forêt communal et communautaire - Sensibilisation des populations des populations pour le gardiennage de leurs animaux et animaux et aménager les espaces pâturables en vue de réduire les conflits agriculteurs éleveurs
Plan culturel	- Réhabiliter et promouvoir les cours d'alphabétisation - Choisir un site et construire ou rechercher des partenaires pour la construction d'un stade municipal, d'une maison de la femme et d'un foyer culturel - Revaloriser les cultures traditionnelles (dances) - Solliciter la création d'un centre technique industriel et commercial (CETIC) - Aménager des aires de jeu - Organiser et appuyer des artisans - Développer les infrastructures scolaires par la construction des salles des classes et l'équipement en table banc - Encadrer les élèves et étudiants pendant les vacances - Promouvoir le sport et loisir
Plan politique	- appuyer des comités de développement (espace de dialogue des populations appartenant à différentes chapelles politiques)

235.2 PRINCIPAUX PROBLEMES ET BESOINS IDENTIFIES ET CONSOLIDES PAR SECTEURS

235.2.1 MATRICE D'ANALYSE DES PROBLEMES DE L'INSTITUTION COMMUNALE

235.2.1.1 *Analyse des Forces et faiblesses*

La commune de Guidiguis ne peut être compétitive que si les faiblesses et les menaces sont identifiées d'une part et les potentialités et les forces valorisées d'autre part. Tous ces éléments sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau 18 : Synthèse des forces/faiblesses

Forces	Faiblesses
-Aptitude au travail -Régularité dans le salaire -Présence d'un secrétaire général qualifié et disponible -Assiduité du personnel	-Manque de formation professionnelle pour le personnel -Absence de profil de carrière pour le personnel -Manque de motivation du personnel - Irrégularité de certains agents au travail -Fréquence réduite des réunions du personnel - SG nouveau dans la commune - Retards dans les avancements du personnel - Faible complémentaire du personnel dans les activités de la commune - Niveau scolaire d'éducation assez bas
- Bonne collaboration entre l'exécutif et le personnel - Aptitudes de l'exécutif au travail - Existence des commissions (commission financière, commission investissement, commission affaires sociales) travaillant de manière effective sur le terrain ; -Capacité de lire et d'écrire le français/anglais par une bonne franche des conseillers - Solidarité et esprit d'ouverture de l'exécutif - distribution avant le conseil des documents (projet de budget et de compte) aux différents conseillers pour avis -Existence dans le conseil des personnes avec des profils professionnels variés -Existence dans le conseil de deux derniers Maires de la commune de Guidiguis et de certains de leurs adjoints.	- Insuffisance de formation professionnelle pour les conseillers et l'exécutif - Faible collaboration entre l'exécutif et les conseillers à causes des intérêts divergent - Faible connaissance de rôle de conseillers - Faible collaboration entre les conseillers - Faible participation des conseillers aux débats lors des conseils - Niveau d'éducation assez faible des conseillers - Faible connaissance des textes par les conseillers - Manque de formation dans la gestion communale

Forces	Faiblesses
- souci de transparence dans la collecte des impôts locaux.	
-Disponibilité des agents intermédiaires de recettes 6Motivation des collecteurs des recettes municipales au pro rata de leur versement -Existence de biens meubles et immeubles -Existence d'une gare routière	- Manque de suivi dans le recouvrement des impôts locaux - Inexistence d'un plan de développement - Incivisme fiscal observée chez les contribuables - Existence d'un seul marché hebdomadaire dans la commune - Manque d'engagement des conseillers dans la sensibilisation et la collecte des impôts locaux - Faible exploitation des autres sources de recettes locales

235.2.1.2 Analyse des opportunités et contraintes

Opportunités	Contraintes/menaces
-Existence d'une paix sociale dans la commune -Diversité ethnique (certaines ethnies sont très dynamiques, travaillant impulsant les autres) - Ecoulement des produits sur le marché - Existence des GIC et association - Cohabitation pacifique des différentes ethnies Délimitation des zones des pâturages et agricole	-Mauvais état des routes secondaire e en saison des pluies - Manque d'ouverture des populations avec l'extérieur - Exode rural des jeunes - Population analphabète - Pauvreté des populations - Manque des structures d'encadrement des jeunes et des femmes (majorité de la population) - Manque de collaboration avec le ministère de culte - Manque de contacts avec les GIC et associations - Conflits agropastoraux
	- Manque de projets générateurs des revenus

Opportunités	Contraintes/menaces
	- Manque d'association à vocation économique - Manque d'industrie - Incivisme fiscal par la population - Manque d'entretien des voies de communications (pistes facilitant l'évacuation des produits agricole vers le centre)

235.2.1.3 Proposition d'amélioration

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Les éléments pouvant améliorer l'institution communale de Guidiguiss sont :

1. La mise en œuvre d'une stratégie pour valoriser les ressources naturelles disponibles par :

- La mise en place d'un plan d'affectation des terres (zonage des espaces d'élevage et de l'agriculture) ;
- La création d'une forêt communale ;
- Un aménagement du site touristique de « Mbet Mbet » ;

2. Modernisation du système de gestion des services municipaux par :

- L'élaboration et l'adoption d'un plan de formation pour le personnel communal ;
- Le renforcement des capacités de l'exécutif communal en gestion et en management ;
- L'équipement de tous les services de la commune en matériel informatique ;
- La répartition des tâches entre les membres de l'exécutif communal ;
- La mise en place d'une stratégie de collecte des ressources financières ;
- La redynamisation de la recette communale ;

3. Appui de la Commune en infrastructure de fiscalité (centre local de fiscalité unique) ;

4. Renforcement de la Commune en logistique ;

5. Amélioration des politiques de recrutement du personnel afin de rendre plus efficiente et plus compétitive la Commune ;

6. Le renforcement des capacités de l'Exécutif Communal chargé du suivi du plan de développement existant ;

7. Faciliter les synergies d'action avec les partenaires et investisseurs ;

8. Appui de la Commune à l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de développement Communal (PDC) ;

9. Appui de la Commune à la valorisation de la biodiversité dans la perspective de développer l'écotourisme.

235.2.1.4 Renforcement des capacités de la Commune

1. Augmentation des investissements communaux en :

- Sur le plan commercial, construire les infrastructures telles que : toilettes publiques, hangars dans les marchés, des gares routières, laveries pour véhicules et engins, centre multimédia et Internet, etc... ;
- Dans le social, faciliter la création points d'eau, appuis aux écoles et centres de santé, ouverture des voies d'accès aux villages enclavés, construction des ponts et passages busés, entretien des routes communales existantes) ;
- Créer un jardin public, un lotissement communal.

2. La collaboration et la communication à plusieurs niveaux :

- Avec les opérateurs économiques et les leaders de populations, un cadre d'échanges avec les autres Communes,
- Avec tous les Services Déconcentrés de l'Etat ;
- En interne au sein de l'institution Communale ;
- Avec la tutelle et les autorités judiciaires ;
- Avec toutes les structures de développement en opération dans le ressort territorial de Guidiguis ;
- Avec tous les partenaires et bailleurs de fonds ;
- Avec tous les membres de CC mis en place dans les 07 communautés.

3. Le marketing communal :

- La motivation des opérateurs économiques actifs par des lettres de remerciements et d'encouragement ou par des facilitations (moratoires) dans le paiement de certaines taxes ;
- Le réinvestissement des fonds communaux dans les microprojets de la Société Civile ou dans les équipements sociaux ;
- La stimulation du civisme fiscal à travers des réunions de sensibilisation;
- La création d'un environnement économique et fiscal favorable aux investisseurs

4. Une bonne gouvernance locale :

- L'engagement des dépenses sur les fonds disponibles ;
- La mise en place d'un plan prévisionnel local de formation et recyclage du personnel ;
- La promotion d'un système de suivi participatif des projets communaux ;
- Une fiscalité saine et une bonne gestion des ressources publiques ;
- L'équité et la justice sociale dans l'allocation des ressources locales et communales ;
- L'évaluation permanente des activités à travers le système de suivi local.

235.2.2 MATRICE D'ANALYSE DES PROBLEMES IDENTIFIES AU NIVEAU URBAIN ET VILLAGES

Tableau 19 : Analyse des problèmes identifiés au niveau urbain et villages

SECTEURS	PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	Faible productivité agricole	Infertilité des sols -surexploitation des sols -Insuffisance des espaces cultivables Maladies des plantes -Attaque des plantes par les chenilles -Absence de traitement phytosanitaire Insuffisance du matériel agricole -Cherté du matériel agricole - monopole du marché du matériel agricole par une structure Insuffisance d'intrants agricoles	1-1 Baisse de la production -Insécurité alimentaire -Famine 2-1 Destruction des plantes -Mauvais rendement - Famine 3-1 Espaces cultivables réduites -production réduite -Famine 4-1-Baisse de rendement -Insécurité alimentaire
ELEVAGE	Faible productivité animale	1-Insuffisance d'encadrement. -Insuffisance du personnel d'encadrement. -Personnel non affecté. 2-Maladies animales. -Mauvais traitement des maladies animales. -Insuffisance des produits vétérinaires 3-Insuffisance d'aliments pour bétail. -Cherté d'aliment pour bétail.	1-1-Non maitrise des techniques culturales. -Diminution du cheptel 2-1-Perte des animaux. Diminution du cheptel 3-1Amaigrissement des animaux. -Perte des animaux. -Diminution du cheptel.

SECTEURS	PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS
DOMAINE ET AFFAIRES FONCIAIRES	Difficulté d'accès à la terre	1-Appropriation des terres par l'autorité traditionnelle. -Egoïsme. 2-Elargissement des berges du mayo. -Inondation et érosion hydrique. -Forte pluviométrie. 3-Difficulté d'accès au titre foncier. -Ignorance des procédures. -Absence de sensibilisation.	1-1-Mauvaise répartition des terres. -Emigration. -Dépeuplement. 2-1-Diminution des terres. -Emigration. -Pauvreté. 3-1- Terre non sécurisée. -Risque d'exclusion. -Soulèvement de la population
DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT	Faible développement urbain	1-Inexistence de canalisation. -Léger désengagement de l'Etat. -Insuffisance de moyens financiers. 2-Insuffisance du tracé des routes. -Faible intervention de la Commune. -Insuffisance des moyens financiers de la commune	1-1-Erosion hydrique. -Détérioration des routes existantes 2-1-Installation anarchique des populations. -Naissance des quartiers spontanés.
	Difficulté d'accès à un habitat de qualité	1-Coût élevé des matériaux de construction. -Faible revenu de la population. 2-Détérioration des toitures. -Attaque des toitures par les termites. 3-Insuffisance de main d'œuvre qualifiée. -Inexistence de centre de formation professionnelle ; -Demande non exprimée.	1-1-Utilisation des matériaux non appropriés. -Réfections régulières des habitations. - Dépenses. 3-1-Utilisation de la main d'œuvre non qualifiée. -Habitations mal construites.

SECTEURS	PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS
ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE	Difficulté d'accès à un environnement sain	1-Eboulement des berges du mayo. -Débit élevé des eaux en saison pluvieuse. -Forte pluviométrie. 2-Insuffisance d'assainissement dans la ville. -Léger désengagement de la commune. -Insuffisance des moyens financiers de la commune.	1-1-Diminution des espaces cultivables. -Baisse de rendement agricole. -Faible revenu de la population. 2-1-Prolifération des maladies. - Dépenses. -Paupérisation.
FORET ET FAUNE	Difficulté à préserver la forêt et la faune	1-Chasse abusive. -Pauvreté. 2-Insuffisance d'la ville. -Coupe anarchique du bois. -Usage domestique.	1-1-Disparition des espèces fauniques et forestières. -Sous-développement. 2-1- Infertilité des sols. -Baisse de la production.
ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DESCENTRALISATION ET FORCE DE L'ORDRE	Recrudescence de l'insécurité.	1-Insuffisance des forces de maintien de l'ordre. -Mauvaise répartition des fonctionnaires par l'Etat. 2- Force de l'ordre corrompu. -Enrichissement facile.	1-1-Agression et vol. -Pauvreté. -Sous développement 2-1-Population terrorisée. -Droit de l'homme marginalisé
EDUCATION DE BASE	Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité	1-Insuffisance de table-bancs. -Faible intervention de la Commune. -Moyens limités de la Commune. 2-Insuffisance d'enseignants qualifiés. -Personnel qualifié non affecté. -Demande non exprimée. 3-Insuffisance d'infrastructures	1-1-Elèves inconfortablement assis. -Abandon de l'école. -Sous-scolarisation. -Délinquance juvénile. 2-1-Enseignement approximatif. -Baisse du niveau. 3-1-Mauvais encadrement des

SECTEURS	PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS
		scolaires. -Effectifs pléthoriques.	élèves. -Abandon de l'école. -Délinquance juvénile.
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	Difficulté d'accès à un enseignement secondaire de qualité.	1-Insuffisance de collèges d'enseignement secondaire. -Faible intervention de l'Etat. -Besoins non exprimés. 2-Insuffisance d'infrastructure. -Faible intervention de la commune. -Moyens limités de la Commune. 3-Insuffisance du personnel enseignant qualifié. -Mauvaise répartition du personnel enseignant qualifié par l'Etat.	1-1- Eloignement des collèges d'enseignement secondaire. -Longues distances à parcourir par les élèves. -Retard. 2-1-Effectifs pléthoriques. -Inconfortabilité des enseignants et des élèves. -Promiscuité. 3-1-Mauvaise assimilation des leçons. -Faible taux de réussite. -Abandon des études
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Difficulté d'accès à un enseignement supérieur de qualité.	1-Absence de l'Université. -Eloignement de l'Université. 2-Non assistance de la Commune aux étudiants. -Moyens insuffisant de la Commune. -Faibles recettes de la Commune. 3-Insuffisance des moyens financiers des parents. -Faible revenu de la population. Absence des AGR.	1-1-Nombre des diplômés de l'enseignement supérieur réduit. -Insuffisance des élites éclairées. -Sous-développement. 2-1-Etudiants délaissées. -Découragement. -Abandon des études. 3-1-Perturbation des études. -Déception. -Abandon des études.
SANTE PUBLIQUE	Difficulté d'accès aux soins de	1-Eloignement du centre de santé.	1-1-Longues distances à parcourir

SECTEURS	PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS
	santé de qualité.	2-Inaccessibilité du centre de santé en saison pluvieuse. -Insuffisance de pont sur le mayo qui traverse la ville. 3-Insuffisance du personnel qualifié au centre de santé. -Personnel non affecté.	pour être pris en charge. -Automédication des malades. 2-1-Non prise en charge des malades en saison pluvieuse. -Risque de décès des malades. 3-1-Longues attentes pour être pris en charge. -Risque de décès des cas grave.
EAU ET ENERGIE	Difficulté d'accès à l'eau potable	1-Insuffisance des points d'eau potable. - Eloignement des points d'eau potable. 2-Points d'eau potable en panne. -Insuffisance d'entretien des points d'eau potable. -Mauvaise organisation de comité de gestion des points d'eau potable	1-1-Bagarres et conflit autour des points d'eau potable. -Longues distances à parcourir pour se ravitailler en eau potable. 2-1-Consommation d'eau souillée. -Dégradation des points d'eau potable. -Non entretien des points d'eau potable.
	Difficulté d'accès à l'énergie électrique.	1-Insuffisance de distribution de l'énergie électrique. -Mauvaise organisation de la population. -Léger désengagement de la Commune. -Moyens limités de la Commune. 2-Faible intensité. -Insuffisance des transformateurs.	1-1-Obscurité. -Banditisme. 2-1-Utilisation limité de certains appareils électriques. -Déterioration des appareils électriques.

SECTEURS	PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS
HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	Difficulté d'accès dans les quartiers.	1-Mauvais état des routes. -Cassis sur les routes 2-Routes non entretenues. -Abandon de l'entretien des routes par la SODECOTON. 3-Faible intervention de la Commune. -Faibles moyens financiers de la Commune.	1-1-Enclavement des quartiers. -Difficulté à évacuer les denrées alimentaires. 2-1-Faible échange avec l'extérieur. -Faible ouverture d'esprit. 3-1-Faible réalisation des infrastructures. -Conflit entre les agents de la Commune et la population.
AFFAIRES SOCIALES	Faible épanouissement des couches défavorisées.	1-Insertion difficile des handicapés dans la société. -Invalidité. 2-Inexistence des structures d'encadrement des couches défavorisées. -Demande non exprimée. -Ignorance.	1-1-Marginalisation des handicapés. -Incapacité des handicapés à effectuer certaines tâches. 2-1-Mauvais encadrement des couches défavorisées. -Non prise en compte des besoins des couches défavorisées.
MINPROFF	Faible épanouissement de la femme.	1-Moulins à céréales en panne. -Insuffisance des moyens financiers. 2-Mariage précoce de la jeune fille. -Barrières culturelles 3-Marginalisation de la femme. -Ignorance.	1-1-Eloignement des moulins -Longues distances à parcourir pour moulinier les céréales. 2-1-Niveau d'instruction basse chez la jeune fille. -Blocus à l'émancipation de la femme. 3-1-Faible pouvoir de décision de la femme. -Opinion de la femme méconnue dans la société.
MINJEUN	Faible épanouissement de la jeunesse.	1-Inexistence des GICs pour les jeunes. -Faible organisation des jeunes.	1-1-Faible initiatives des jeunes. -Sous-développement. 2-1-Faible encadrement des jeunes.

SECTEURS	PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS
		2-Inexistence des structures d'encadrement des jeunes. -Demande non exprimée.	-Oisiveté des jeunes. -Banditisme.
MINSEP	Difficulté d'accès aux activités sportives de qualité.	1-Insuffisance d'infrastructures sportives. -Demande non exprimée. 2-Insuffisance des équipements sportifs. -Insuffisance des moyens financiers.	1-1-Pratique restreinte des activités sportives. -Non pris en compte des besoins des jeunes en matière d'infrastructures sportives. 2-1-Pratique non aisée du sport. -Acquisition nulle d'équipements sportifs.
TRANSPORT	Difficulté d'accès au moyen de transport de qualité.	1-Insuffisance de matériels de transports. -Insuffisance de moyens financiers. -Faible revenu de la population. 2-Contrôle routier abusifs. 3-Insécurité (coupeurs de route). 4-Mauvais état des routes. -Routes non entretenues. -Faible intervention de la Commune.	1-1-Utilisation du matériel de transport archaïque. -Activités de transport limitées. 2-1-Diminution du bénéfice des transporteurs. -Pauvreté. -Sous-développement. 3-1-Investissement en matière de transport limité. -Activités de transport limitées. 4-1-Détérioration des engins. -Insuffisance d'engins. -Déplacement limités.
EMPLOIS ET FORMATION	Difficulté d'accès à la formation professionnelle.	1-Inexistence de centre de formation professionnelle. -Eloignement des centres de formation professionnelle. 2-Absence d'encadrement. -Absence du personnel	1-1-Absence de personnel formé. -Insuffisance de main d'œuvre qualifié. -Sous-développement. 2-1-Oisiveté des jeunes. -Banditisme.

SECTEURS	PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS
		d'encadrement. -Personnel non affecté.	-Prison.
PETITE ET MYEN ENTREPRISE, ECONOMIE SOCIAL ET ARTISANAT	Difficulté à développer l'artisanat.	1-Insuffisance de moyens financiers des artisans. -Faible revenu des artisans. 2-Faible organisation des artisans. -Ignorance des artisans.	1-1-Faible initiative des artisans. -Faible niveau de vie des artisans. 2-1-Initiatives limitées des artisans. -Sous-développement.
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INOVATION	Inexistence d'appui dans la recherche scientifique.	1-Inexistence de structure d'encadrement à la recherche. -Faible intervention de l'Etat. 2-Mauvais organisation des naturopathes. -Mécontente.	1-1-Non maîtrise des techniques de recherche. -Découragement à la recherche. 2-1-Absence d'assistance. -Activités de recherches limitées.
TOURISME	Faible épanouissement touristique	1-Inexistence des sites touristiques. -Facteurs naturels. 2-Absence de musées d'arts. -Faible intervention de la Commune. -Moyens limités de la Commune.	1-1-Absence de touristes. -Activités touristiques limitées. 2-1-Absence de motivation chez les producteurs d'objets d'arts. -Indisponibilité d'objets d'arts.
CULTURE	Faible épanouissement culturel.	1-Difficulté à développer les danses traditionnelles. -Insuffisance d'encadrement des danseurs. -Absence de leader. 2-Domination de certaines	1-1-Absence de danses traditionnelles dans les cérémonies. -Faible intérêt de la population pour les cérémonies traditionnelles. -Acculturation.

SECTEURS	PROBLEME CENTRAL	CAUSES	EFFETS
		langues sur les autres. -Tendance à disparition de certaines langues maternelles.	3-1-Acculturation. -Disparition de la culture.
COMMERCE	Difficulté à développer l'activité commerciale.	1-Inexistence d'un marché journalier. -Faible organisation de la population. 2-Insuffisance de moyens financiers des commerçants. -Faible revenu de la population.	1-1-Difficulté à faire écouler la marchandise. -Sous-développement. 2-1-Faible investissement en matière commerciale. -Faible niveau de vie de la population.
POSTE ET TELECOMMUNICATIONS	Difficulté d'accès aux services de télécommunication.	1-Réseau de téléphonie mobile instable. -Inexistence d'antenne relais. 2-Difficulté d'accès aux NTIC. -Inexistence de centres multimédias. -Demande non exprimée	1-1-Communications téléphoniques limités. -Retard dans l'information. 2-1-Non maîtrise des NTIC. -Fracture numérique.
COMMUNICATION	Difficulté d'accès aux médias	1-Faible couverture des faisceaux. -éloignement des antennes. 2-Inexistence de kiosque à journaux. -Localité non explorée.	1-1-Radio et télévision instables. -Sous-information. 2-1-Faible intérêt de la population à la lecture de la presse. -Sous-information.

235.2.3 RECHERCHES DES SOLUTIONS ; LES ARBRES A OBJECTIFS

235.2.3 -MATRICES DES MOYENS/ACTIONS/SOLUTIONS ET FINS/RESULTATS DE L'INSTITUTION

Voici la matrice en question

Mis en forme : Police :18 pt

Mis en forme : Titre 3

Secteur/domaine	Objectifs	Action/solution	Résultats/fin
Ex :			

Rubriques	Actions/pistes d'amélioration
Personnel communal	- Définir l'organigramme de la commune ressortant une description claire des postes et faire adopter par le conseil; - Organiser des formations du personnel et des recyclages sur la gestion des services communaux (informatique, comptabilité etc.) - Mettre en place un système de motivation du personnel afin de créer une émulation au travail et un climat sain (gratification, notes de félicitation, encouragement, récompense, avancement régulier...) - Sensibiliser tout le personnel à constituer le dossier d'inscription à la CNPS - Favoriser et encourager la polyvalence des agents (redéploiement dans les différents services pour une complémentarité) - Elaborer un règlement intérieur afin de favoriser la discipline (instauration de la fiche de présence par exemple) - Possibilité des congés annuels
Exécutif et conseiller municipal	- Organiser des ateliers et séminaires de formation en faveur des conseillers et de l'exécutif - Renforcer les capacités des membres des différentes commissions (commission finance, infrastructure, etc.) dans l'exécution de leurs tâches. - Favoriser la participation active des conseillers au cours de sessions en vue d'une meilleure cohésion interne - Renforcer la collaboration et l'esprit mutuel de solidarité entre l'exécutif et les conseillers - Prôner davantage la communication et la transparence envers les conseillers - imprégner les membres de l'exécutif et du conseil municipal des textes, des lois et règlements en vigueur régissant les collectivités territoriales décentralisées - Négocier des participations aux colloques, séminaires et autres voyages d'études pour l'exécutif et les conseillers
Ressources financières	- Mettre en place et dynamiser le dispositif de suivi transparent de collecte des impôts locaux

Rubriques	Actions/pistes d'amélioration
	- Impliquer le personnel dans le recouvrement des droits de place de marché - Solliciter davantage l'appui de la tutelle pour le recouvrement des différents impôts - Remettre en marche la benne ou acheter une autre en vue d'optimiser les recettes fiscales - Responsabiliser les élus locaux sur la sensibilisation des populations pour la collecte des impôts - Explorer en profondeur les voies pouvant permettre de maximiser les ressources de recettes - Mettre en place une politique de bonne gouvernance locale pour une meilleure stratégie de finance communale
Gestion des relations	- Impliquer davantage l'exécutif et les conseillers dans la recherche des partenaires au développement, en mettant l'accent sur les expériences des différents maires encore conseillers aujourd'hui. - Intensifier la recherche des partenaires et des aides et appuis extérieurs - Organiser des descentes sur le terrain en vue d'expliquer aux populations les comptes rendus de certaines décisions du conseil - Créer, développer et entretenir des relations avec les partenaires - Créer un cadre de concertation permanent avec le sectoriel de la commune en vue de capitaliser les expériences et optimiser les recettes fiscales
Patrimoine communal	- Réparer la tribune municipale - Réparer et mettre en location le camion benne - Choisir un site et construire un logement pour le taux de recette de la gare routière, et du magasin - Revaloriser tout l'immobilier et mobilier existant - Valoriser les lots communaux
Plan social	- Sensibiliser les parents en vue de l'éducation des enfants des enfants (jeunes filles en particulier) - Sensibiliser la population sur la nécessité de se constituer en groupement. - Construire un centre d'encadrement des couches vulnérables de la commune - Entretenir des routes et pistes communales - Appuyer la création des emplois en milieu jeune - Organiser les campagnes d'alphabétisation - Appuyer l'organisation de GIC et associations (pour les jeunes et les femmes) autour des activités génératrices de revenus en vue d'un meilleur dynamisme de la population - Dynamiser les GIC et associations existantes
Plan économique	- Créer, encourager et soutenir les projets générateurs de revenus - Sensibiliser la population afin de créer des associations à vocation économique - Sensibiliser la population afin de s'acquitter des impôts - Développer les filières agropastorales

Rubriques	Actions/pistes d'amélioration
Plan environnemental	- Doter la commune d'un plan de gestion durable des terres - Sensibiliser et soutenir les populations dans les actions de reboisement de certains espaces en vue de limiter l'avancée du désert - Etendre les surfaces réservées au forêt communal et communautaire - Sensibilisation des populations des populations pour le gardiennage de leurs animaux et animaux et aménager les espaces pâturables en vue de réduire les conflits agriculteurs éleveurs
Plan culturel	- Réhabiliter et promouvoir les cours d'alphabétisation - Choisir un site et construire ou rechercher des partenaires pour la construction d'un stade municipal, d'une maison de la femme et d'un foyer culturel - Revaloriser les cultures traditionnelles (danses) - Solliciter la création d'un centre technique industriel et commercial (CETIC) - Aménager des aires de jeu - Organiser et appuyer des artisans - Développer les infrastructures scolaires par la construction des salles des classes et l'équipement en table banc - Encadrer les élèves et étudiants pendant les vacances - Promouvoir le sport et loisir
Plan politique	- Appuyer des comités de développement (espace de dialogue des populations appartenant à différentes chapelles politiques)

235.2.3.1 Matrice des moyens et fins des villages et de l'espaces urbain

Voici la matrice en question

Secteur/domaine	Objectifs	Action/solution	Résultats/fin
Agriculture	Améliorer la faible productivité des sols de la commune	-Former les agriculteurs à travers un encadrement agricole de proximité -Organiser les producteurs en GIC en vue de l'approvisionnement en intrants (engrais et pesticides...) Favoriser l'accès des producteurs aux	-Tous les agriculteurs de la commune sont formés aux techniques de production -Tous les producteurs son organisés en GIC. Unions des GIC et/ou fédération des unions des GIC. Tous les GIC organisés ont accès aux

		microcrédits agricoles	microcredits agricoles

SECTEURS	OBJECTIFS	ACTIONS/MOYENS	SOLUTIONS/RESULTATS
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	Faible productivité agricole	Infertilité des sols -surexploitation des sols -Insuffisance des espaces cultivables Maladies des plantes -Attaque des plantes par les chenilles -Absence de traitement phytosanitaire Insuffisance du matériel agricole -Cherté du matériel agricole - monopole du marché du matériel agricole par une structure Insuffisance d'intrants agricoles	1-1 Baisse de la production -Insécurité alimentaire -Famine 2-1 Destruction des plantes -Mauvais rendement - Famine 3-1 Espaces cultivables réduites -production réduite -Famine 4-1-Baisse de rendement -Insécurité alimentaire
ELEVAGE	Faible productivité animale	1-Insuffisance d'encadrement. -Insuffisance du personnel d'encadrement. -Personnel non affecté. 2-Maladies animales. -Mauvais traitement des maladies animales. -Insuffisance des produits vétérinaires 3-Insuffisance d'aliments pour bétail. -Cherté d'aliment pour	2-2-Non maîtrise des techniques culturales. -Diminution du cheptel 2-1-Perte des animaux. Diminution du cheptel 3-1Amaigrissement des animaux. -Perte des animaux. -Diminution du cheptel.

SECTEURS	OBJECTIFS	ACTIONS/MOYENS	SOLUTIONS/RESULTATS
		bétail.	
DOMAINE ET AFFAIRES FONCIAIRES	Difficulté d'accès à la terre	1-Appropriation des terres par l'autorité traditionnelle. -Egoïsme. 2-Elargissement des berges du mayo. -Inondation et érosion hydrique. -Forte pluviométrie. 3-Difficulté d'accès au titre foncier. -Ignorance des procédures. -Absence de sensibilisation.	1-1-Mauvaise répartition des terres. -Emigration. -Dépeuplement. 2-1-Diminution des terres. -Emigration. -Pauvreté. 3-1- Terre non sécurisé. -Risque d'exclusion. -Soulèvement de la population
DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT	Faible développement urbain	1-Inexistence de canalisation. -Léger désengagement de l'Etat. -Insuffisance de moyens financiers. 2-Insuffisance du tracé des routes. -Faible intervention de la Commune. -Insuffisance des moyens financiers de la commune	1-1-Erosion hydrique. -Détérioration des routes existantes 2-1-Installation anarchique des populations. -Naissance des quartiers spontanés.
	Difficulté d'accès à un habitat de qualité	1-Coût élevé des matériaux de construction. -Faible revenu de la population. 2-Détérioration des toitures. -Attaque des toitures par les termites. 3-Insuffisance de main d'œuvre qualifiée. -Inexistence de centre de formation professionnelle ; -Demande non exprimée.	1-1-Utilisation des matériaux non appropriés. -Réfections régulières des habitations. - Dépenses. 3-1-Utilisation de la main d'œuvre non qualifiée. -Habitations mal construites.
ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE	Difficulté d'accès à un environnement sain	1-Eboulement des berges du mayo. -Débit élevé des eaux en saison pluvieuse. -Forte pluviométrie. 2-Insuffisance d'assainissement dans la ville.	1-1-Diminution des espaces cultivables. -Baisse de rendement agricole. -Faible revenu de la population. 2-1-Prolifération des maladies. - Dépenses. -Paupérisation.

SECTEURS	OBJECTIFS	ACTIONS/MOYENS	SOLUTIONS/RESULTATS
		-Léger désengagement de la commune. -Insuffisance des moyens financiers de la commune.	
FORET ET FAUNE	Difficulté à préserver la forêt et la faune	1-Chasse abusive. -Pauvreté. 2-Insuffisance d'la ville. -Coupe anarchique du bois. -Usage domestique.	1-1-Disparition des espèces fauniques et forestières. -Sous-développement. 2-1- Infertilité des sols. -Baisse de la production.
ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DESCENTRALISATION ET FORCE DE L'ORDRE	Recrudescence de l'insécurité.	1-Insuffisance des forces de maintien de l'ordre. -Mauvaise répartition des fonctionnaires par l'Etat. 3- Force de l'ordre corrompu. -Enrichissement facile.	1-1-Agression et vol. -Pauvreté. -Sous développement 3-1-Population terrorisée. -Droit de l'homme marginalisé
EDUCATION DE BASE	Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité	1-Insuffisance de table-bancs. -Faible intervention de la Commune. -Moyens limités de la Commune. 2-Insuffisance d'enseignants qualifiés. -Personnel qualifié non affecté. -Demande non exprimée. 3-Insuffisance d'infrastructures scolaires. -Effectifs pléthoriques.	1-1-Elèves inconfortablement assis. -Abandon de l'école. -Sous-scolarisation. -Délinquance juvénile. 2-1-Enseignement approximatif. -Baisse du niveau. 3-1-Mauvais encadrement des élèves. -Abandon de l'école. -Délinquance juvénile.
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	Difficulté d'accès à un enseignement secondaire de qualité.	1-Insuffisance de collèges d'enseignement secondaire. -Faible intervention de l'Etat. -Besoins non exprimés. 2-Insuffisance d'infrastructure. -Faible intervention de la commune. -Moyens limités de la Commune.	1-2- Eloignement des collèges d'enseignement secondaire. -Longues distances à parcourir par les élèves. -Retard. 2-1-Effectifs pléthoriques. -Inconfortabilité des enseignants et des élèves. -Promiscuité. 3-1-Mauvaise assimilation des leçons. -Faible taux de réussite. -Abandon des études

SECTEURS	OBJECTIFS	ACTIONS/MOYENS	SOLUTIONS/RESULTATS
		3-Insuffisance du personnel enseignant qualifié. -Mauvaise répartition du personnel enseignant qualifié par l'Etat.	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Difficulté d'accès à un enseignement supérieur de qualité.	1-Absence de l'Université. -Eloignement de l'Université. 2-Non assistance de la Commune aux étudiants. -Moyens insuffisant de la Commune. -Faibles recettes de la Commune. 3-Insuffisance des moyens financiers des parents. -Faible revenu de la population. Absence des AGR.	1-1-Nombre des diplômés de l'enseignement supérieur réduit. -Insuffisance des élites éclairées. -Sous-développement. 2-1-Etudiants délaissées. -Découragement. -Abandon des études. 3-1-Perturbation des études. -Déception. -Abandon des études.
SANTE PUBLIQUE	Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité.	1-Eloignement du centre de santé. 2-Inaccessibilité du centre de santé en saison pluvieuse. -Insuffisance de pont sur le mayo qui traverse la ville. 3-Insuffisance du personnel qualifié au centre de santé. -Personnel non affecté.	1-1-Longues distances à parcourir pour être pris en charge. -Automédication des malades. 2-1-Non prise en charge des malades en saison pluvieuse. -Risque de décès des malades. 3-1-Longues attentes pour être pris en charge. -Risque de décès des cas grave.
EAU ET ENERGIE	Difficulté d'accès à l'eau potable	1-Insuffisance des points d'eau potable. -Eloignement des points d'eau potable. 2-Points d'eau potable en panne. -Insuffisance d'entretien des points d'eau potable. -Mauvaise organisation de comité de gestion des points d'eau potable	1-1-Bagarres et conflit autour des points d'eau potable. -Longues distances à parcourir pour se ravitailler en eau potable. 2-1-Consommation d'eau souillée. -Dégradation des points d'eau potable. -Non entretien des points d'eau potable.

SECTEURS	OBJECTIFS	ACTIONS/MOYENS	SOLUTIONS/RESULTATS
	Difficulté d'accès à l'énergie électrique.	1-Insuffisance de distribution de l'énergie électrique. -Mauvaise organisation de la population. -Léger désengagement de la Commune. -Moyens limités de la Commune. 2-Faible intensité. -Insuffisance des transformateurs.	1-1-Obscurité. -Banditisme. 2-1-Utilisation limitée de certains appareils électriques. -Détérioration des appareils électriques.
HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	Difficulté d'accès dans les quartiers.	1-Mauvais état des routes. -Cassis sur les routes 2-Routes non entretenues. -Abandon de l'entretien des routes par la SODECOTON. 3-Faible intervention de la Commune. -Faibles moyens financiers de la Commune.	1-1-Enclavement des quartiers. -Difficulté à évacuer les denrées alimentaires. 2-1-Faible échange avec l'extérieur. -Faible ouverture d'esprit. 3-1-Faible réalisation des infrastructures. -Conflit entre les agents de la Commune et la population.
AFFAIRES SOCIALES	Faible épanouissement des couches défavorisées.	1-Insertion difficile des handicapés dans la société. -Invalidité. 2-Inexistence des structures d'encadrement des couches défavorisées. -Demande non exprimée. -Ignorance.	1-1-Marginalisation des handicapés. -Incapacité des handicapés à effectuer certaines tâches. 2-1-Mauvais encadrement des couches défavorisées. -Non prise en compte des besoins des couches défavorisées.
MINPROFF	Faible épanouissement de la femme.	1-Moulins à céréales en panne. -Insuffisance des moyens financiers. 2-Mariage précoce de la jeune fille. -Barrières culturelles 3-Marginalisation de la femme. -Ignorance.	1-1-Eloignement des moulins -Longues distances à parcourir pour moudre les céréales. 2-1-Niveau d'instruction basse chez la jeune fille. -Blocus à l'émancipation de la femme. 3-1-Faible pouvoir de décision de la femme. -Opinion de la femme méconnue dans la société.
MINJEUN	Faible épanouissement de la jeunesse.	1-Inexistence des GICs pour les jeunes. -Faible organisation des jeunes.	1-1-Faible initiatives des jeunes. -Sous-développement. 2-1-Faible encadrement des

SECTEURS	OBJECTIFS	ACTIONS/MOYENS	SOLUTIONS/RESULTATS
		2-Inexistence des structures d'encadrement des jeunes. -Demande non exprimée.	jeunes. -Oisiveté des jeunes. -Banditisme.
MINSEP	Difficulté d'accès aux activités sportives de qualité.	1-Insuffisance d'infrastructures sportives. -Demande non exprimée. 2-Insuffisance des équipements sportifs. -Insuffisance des moyens financiers.	1-1-Pratique restreinte des activités sportives. -Non pris en compte des besoins des jeunes en matière d'infrastructures sportives. 2-1-Pratique non aisée du sport. -Acquisition nulle d'équipements sportifs.
TRANSPORT	Difficulté d'accès au moyen de transport de qualité.	1-Insuffisance de matériels de transports. -Insuffisance de moyens financiers. -Faible revenu de la population. 2-Contrôle routier abusifs. 3-Insécurité (coupeurs de route). 4-Mauvais état des routes. -Routes non entretenues. -Faible intervention de la Commune.	1-1-Utilisation du matériel de transport archaïque. -Activités de transport limitées. 2-1-Diminution du bénéfice des transporteurs. -Pauvreté. -Sous-développement. 3-1-Investissement en matière de transport limité. -Activités de transport limitées. 4-1-Détérioration des engins. -Insuffisance d'engins. -Déplacement limités.
EMPLOIS ET FORMATION	Difficulté d'accès à la formation professionnelle.	1-Inexistence de centre de formation professionnelle. -Eloignement des centres de formation professionnelle. 2-Absence d'encadrement. -Absence du personnel d'encadrement. -Personnel non affecté.	1-1-Absence de personnel formé. -Insuffisance de main d'œuvre qualifié. -Sous-développement. 2-1-Oisiveté des jeunes. -Banditisme. -Prison.
PETITE ET MYEN ENTREPRISE, ECONOMIE SOCIAL ET ARTISANAT	Difficulté à développer l'artisanat.	1-Insuffisance de moyens financiers des artisans. -Faible revenu des artisans. 2-Faible organisation des artisans. -Ignorance des artisans.	1-1-Faible initiative des artisans. -Faible niveau de vie des artisans. 2-1-Initiatives limitées des artisans. -Sous-développement.
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INOVATION	Inexistence d'appui dans la recherche scientifique.	1-Inexistence de structure d'encadrement à la recherche. -Faible intervention de l'Etat.	1-1-Non maîtrise des techniques de recherche. -Découragement à la recherche. 2-1-Absence d'assistance.

SECTEURS	OBJECTIFS	ACTIONS/MOYENS	SOLUTIONS/RESULTATS
		2-Mauvais organisation des naturopathes. -Mésentente.	-Activités de recherches limitées.
TOURISME	Faible épanouissement touristique	1-Inexistence des sites touristiques. -Facteurs naturels. 2-Absence de musées d'arts. -Faible intervention de la Commune. -Moyens limités de la Commune.	1-1-Absence de touristes. -Activités touristiques limitées. 2-1-Absence de motivation chez les producteurs d'objets d'arts. -Indisponibilité d'objets d'arts.
CULTURE	Faible épanouissement culturel.	1-Difficulté à développer les danses traditionnelles. -Insuffisance d'encadrement des danseurs. -Absence de leader. 2-Domination de certaines langues sur les autres. -Tendance à disparition de certaines langues maternelles.	1-1-Absence de danses traditionnelles dans les cérémonies. -Faible intérêt de la population pour les cérémonies traditionnelles. -Acculturation. 3-1-Acculturation. -Disparition de la culture.
COMMERCE	Difficulté à développer l'activité commerciale.	1-Inexistence d'un marché journalier. -Faible organisation de la population. 2-Insuffisance de moyens financiers des commerçants. -Faible revenu de la population.	1-1-Difficulté à faire écouler la marchandise. -Sous-développement. 2-1-Faible investissement en matière commerciale. -Faible niveau de vie de la population.
POSTE ET TELECOMMUNICATIONS	Difficulté d'accès aux services de télécommunication.	1-Réseau de téléphonie mobile instable. -Inexistence d'antenne relais. 2-Difficulté d'accès aux NTIC. -Inexistence de centres multimédias. -Demande non exprimée	1-1-Communications téléphoniques limités. -Retard dans l'information. 2-1-Non maîtrise des NTIC. -Fracture numérique.
COMMUNICATION	Difficulté d'accès aux médias	1-Faible couverture des faisceaux. -éloignement des antennes. 2-Inexistence de kiosque à journaux. -Localité non explorée.	1-1-Radio et télévision instables. -Sous-information. 2-1-Faible intérêt de la population à la lecture de la presse.

SECTEURS	OBJECTIFS	ACTIONS/MOYENS	SOLUTIONS/RESULTATS
			-Sous-information.

235.3

BESOINS CONSOLIDES PAR COMPOSANTE

235.3.1 BESOINS DES CORPS DE METIER

Corps de métiers	Audience		Activités pratiquées	Opportunités	Besoins/attentes	Niveau d'organisation	Relation avec la mairie	Difficultés rencontrées
	Présents	Concernés						
Moto taximen	10	60	Transport urbain		-sécurité Réduction de l'impôt libératoire	Association des moto taximen	Conflictuelle due au refus de payer l'impôt libératoire	Recettes journalières très faibles. Agression par les bandits, cherté du carburant. Tracasseries policières Difficulté d'obtention du permis A

Mis en forme : Police :9 pt, Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :9 pt

Mis en forme : Police :9 pt

Mis en forme : Police :9 pt

Mis en forme : Normal

235.3.1

Corps de métiers	Nombre personnes impliquées	difficultés rencontrées	Attentes exprimées	Opportunités Liées au corps
Secrétariat bureautique	10	-Problème visuel -Emploi du temps chargé -Insuffisance des matériels informatiques -Non connexion au réseau internet -Difficulté d'accès au réseau électrique de qualité	-Renforcer les capacités des acteurs -Connexion au réseau internet Extension des locaux Accès aux appareils performants	Services très sollicités pendant les périodes des concours Période d'élaboration des rapports de fin de formation des étudiants
Boutiquiers	50	-Non maîtrise des	Etendre les	-

Corps de métiers	Nombre personnes impliquées	difficultés rencontrées	Attentes exprimées	Opportunités Liées au corps
		procédures de création des GIC -L'insuffisance du hangar de marché -Absence des veilleurs de nuit -L'éloignement du marché carrefour (transféré au marché central) -Difficulté d'accès à l'énergie électrique	boutiques Créer les GIC des boutiquiers -Satisfaire les besoins de base -Améliorer l'accès au microcrédit	
Taillieurs	200	-Paiement des articles réalisés à vil prix par les clients -Accès difficile à l'énergie électrique de qualité -Mauvaise organisation -Vol et insécurité -Détournements -Impôt élevé	-Agrandir l'atelier -Aide communale Créer une association afin de défendre nos intérêts	Période des fêtes
Brasseuses (fermenteuses) de bil-bil	300	-Cherté du sac de mil -Rareté du bois de chauffe -Pas d'eau potable -Faible bénéfice mévente du mil -Manque d'appui financier de la commune	-Besoins d'eau potable (forages) -Appui financier Matériel et équipement de labour	Relation sociale
Cordonniers	04	-Harcèlement par les clients qui ne paient pas la qualité du travail -Abandon des chaussures dans les magasins pendant des mois ou années par les clients	Améliorer les conditions de travail	Diversité des produits à coudre
Forgerons	11	-Rareté de la matière	-Renforcer les	-Fabrication des

Corps de métiers	Nombre personnes impliquées	difficultés rencontrées	Attentes exprimées	Opportunités Liées au corps
		première (fer) -Difficulté d'accès à la source d'énergie (charbon de bois), --- Conflit ouvert entre les agents de forêt et faune	capacités de nos groupements -Améliorer les conditions de vie et de travailler -Maximiser le rendement -Construire un hangar la forge	matériels agricoles coûteux -Aiguisage des outils diversité de la clientèle
Coiffeurs	7	-Insuffisance des matériels de travail -Insuffisances des moyens financiers -Insuffisance de réseau électrique	Agrandir le métier -Création d'un GIC	-Résoudre les besoins personnels -Santé ; -Habillement ; -Scolarité des enfants
Mécaniciens	15	-Difficultés d'acquisitions des pièces de rechanges	-Amélioration des conditions de travail	-Assurer la ration alimentaire quotidienne -Entre-aide au lieu de travail -Assurer la scolarité des enfants
Call box men	20	-Perturbations de réseau -Emplacements des kiosques en milieu accidentés -Etroitesse de l'emplacement des kiosques -Coûts élevés des impôts libérateurs -Vols	-Créer les emplois -Améliorer les conditions de travail -Agrandir l'espace -Aspirations aux aides extérieurs -Amélioration de conditions de communications de la communauté	-Assurer la scolarité des enfants -Satisfaire la ration alimentaire quotidienne
Taxi-men	53	-Impôts libérateur -Difficultés à payer les taxes communales -Manque d'organisation de la commune	Rentable	

Corps de métiers	Nombre personnes impliquées	difficultés rencontrées	Attentes exprimées	Opportunités Liées au corps
		-Difficulté de déplacement en saison pluvieuse		
Restauratrices	8	-Coût élevé des denrées alimentaires -Coût élevé de kilogramme de viande -Pénibilité de travail dans la chaleur	-Améliorer les conditions d'accueil -Agrandir les restaurants	Vente Approvisionnement
Exploitants d'eau par pousées	6	-Insuffisance des points d'eau -Conflits avec les clients	-Créer d'autres points d'eau -Réparer certains points d'eau en panne	En saison sèche l'activité est très intense
Menuisiers	8	-Insuffisances de moyens financiers -Maladies	-Agrandir l'activité -Aide communal pour la création d'une exploitation arbustive	Fabrications des grilles métalliques pour les maisons Fabrication des portes en bois
Maçonneries	8	-Difficultés d'accès à l'eau -Difficultés d'accès aux matériels de constructions	Améliorations de conditions de travail Expertise du métier	Disponibilité à tout moment
Bar men	6	-Alternance de ravitaillement aux besoins -Problème d'organisation au niveau hiérarchique -Insuffisances de moyens logistiques -Bas salaire des employer	Ravitaillement au moment opportun	Attirances de la clientèle

235.3.2 BESOINS ET ATTENTES DES COUCHES VULNERABLES

BESOINS DES COUCHES VULNERABLES

Couches	Audience	Activités	Opportunités	Besoins/atten	Niveau	Relatio	Difficultés
---------	----------	-----------	--------------	---------------	--------	---------	-------------

<u>vulnérables</u>	<u>Présents</u>	<u>Concernés</u>	<u>pratiques</u>		<u>tes</u>	<u>d'organisation</u>	<u>n avec la mairie</u>	<u>rencontres</u>
<u>Handicapés moteurs</u>	<u>5</u>	<u>20</u>	<u>Vannerie</u> <u>Petits commerce</u>	<u>Important e reserve d'impôts et taxes</u> <u>Acteurs économiques très importants</u> <u>Appuis aux indigents</u>	<u>Baisse des taxes et impôts</u> <u>Encadrement</u> <u>Financement de leurs activités</u>	<u>Absence d'organisation</u>	<u>Aucune relation</u>	<u>Approvisionnement en matériau de vannerie</u> <u>Taxes et impôt libérateur très élevés.</u> <u>Absence des financements</u>

Couches vulnérables	Effectif personnes	Problèmes rencontrés	Difficultés en rapport à leur vulnérabilité	Attentes exprimées	Opportunités liées à leur vulnérabilité
Personnes âgées	30	Inexistence des structures et personnels d'encadrement des personnes âgées ; personnes âgées estiment être négligées ; insuffisance des points d'eau ; inexistence d'un centre pour personne de 3 ^{ème} âge ; difficultés d'accès aux appuis financiers pour financer leurs activités ; consommation	Les personnes de 3 ^{ème} âge estiment être abandonnées à elles-mêmes ;	Que la Commune et les services de l'Etat apportent un appui financier et alimentaire à la couche ; faciliter accès aux soins de santé ; Création d'un centre social pour personne âgée	Aucune opportunité identifiée

Couches vulnérables	Effectif personnes	Problèmes rencontrés	Difficultés en rapport à leur vulnérabilité	Attentes exprimées	Opportunités liées à leur vulnérabilité
		abusive d'alcool			
Veuves	77	Coût des produits et actes médicaux élevés ; Insuffisance des points d'eau ; Insuffisance des moyens financiers pour la prise en charge la scolarité des enfants ; Taxes élevées sur leurs activités ; Conflits dans les tontines	Elles estiment être marginalisées	Que la commune apporte un appui financier et alimentaire ; créer des services sociaux pour appui aux personnes vulnérables ; faciliter accès aux infrastructures et services sociaux de base	Aucune opportunité identifiée
Handicapés	60	Difficulté d'accès aux soins de santé et de rééducation ; Insuffisance des points d'eau ; difficulté de se déplacer ; inexistence d'un centre social pour personnes handicapées	Marginalisés	Création d'un centre social pour personnes handicapés ; Faciliter accès aux crédits pour financer leurs activités ; Appui en matériels roulants, prothèses ; faciliter accès aux soins de santé	Aucune opportunité identifiée
Orphelins vulnérables (mineurs)	15	Difficulté d'accès aux soins de santé et de rééducation ; Insuffisance des points d'eau ; inexistence d'un centre social pour personnes handicapées	Marginalisés	Création d'un centre social pour personnes handicapés ; Faciliter accès aux crédits pour financer leurs activités ; Appui en matériels roulants, prothèses ; faciliter accès aux soins de santé	Aucune opportunité identifiée

235.3.3 BESOINS EN INFRASTRUCTURES

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

235.3.3.1 Hydrauliques

Village	FONCTIONNEMENT DU POINT D'EAU EXISTANT							NOUVEAUX BESOINS HYDRAULIQUES			
	Type de point d'eau	Etat de l'ouvrage	Exploitation de l'ouvrage	Si panne, cause	Quantité d'eau suffisante	Qualité de l'eau	Entretien et réparation	Nouveaux points d'eau (vi)			
	(i)	(ii)	(iii)		(O/N)	(iv)	(v)	Forage	Puits	Sources	Autres
Guereme	F	B	B		O	C	EN	21			
Torok centre (bir)	F	B	B		O	C		10			
Torok centre (islamique)	F	B	B		O	C					
Kourbi chefferie	F	B	B		O	C		10			
Kourbi ecole	F	B	B		O	C					
Kourbi sante	F	B	B		O	C					
Kourbi krombi	F			O			RE				
Guego	F	B	B		O	C					
Tchiffel	F	B	B		O	C					
Lamtari	F	B	B		O	C					
Guego	F	B	B		O	C		6			
Mandaigou m centre	F	B	B		O	C		27			
Mandaigou m centre	F			O			RE				
Mandaigou m centre	F			O			RE				
Mandaigou m bambarai	F	B	B		O	C					
Mandaigou m bambarai	F	B	B		O	C					
Mandaigou m defin	F	B	B		O	C					
Doubane	F	B	B		O	C		17			
Doubane patalao	F	B			O	C					

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Village	FONCTIONNEMENT DU POINT D'EAU EXISTANT							NOUVEAUX BESOINS HYDRAULIQUES			
	Type de point d'eau	Etat de l'ouvrage	Exploitation de l'ouvrage	Si panne, cause	Quantité d'eau suffisante	Qualité de l'eau	Entretien et réparation	Nouveaux points d'eau (vi)			
	(i)	(ii)	(iii)		(O/N)	(iv)	(v)	Forage	Puits	Sources	Autres
Doubane patalao	F	B			O	C					
Toupoint	F	B	B		O	C					
Ptoupont	F	B	B		O	C					
Bichare	F	B	B		O	C					
Centre	F	B	B		O	C					
Csi	F	B	B		O	C					
Guidiguiss (laliel)	F	B	B		O	C		78			
Laliel	F	B	B		O	C					
Forage ecole catholique	F	B	B		O	C					
Mandaire	F	B	B		O	C					
Haoussare	F	B	B		O	C					
Mandelaka	F	B	B		O	C					
Damtikore	F			O			RE				
Haoussare urindeo	F	B	B		O	C					
Djanini	F			O			RE				
Djanini boubas	F	B	B		O	C					
Dinao ep giv	F	B	B		O	C					
Dinawo	F	B	B		O	C					
Dandewa	F	B	B		O	C					
Dandewa sali	F	B	B		O	C					
Carrefour danger	F	B	B		O	C					
Wibiwa	F			O			RE				
Harde Toukour	F	B	B		O	C					
Commune	F	B	B		O	C					

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Village	FONCTIONNEMENT DU POINT D'EAU EXISTANT							NOUVEAUX BESOINS HYDRAULIQUES			
	Type de point d'eau	Etat de l'ouvrage	Exploitation de l'ouvrage	Si panne, cause	Quantité d'eau suffisante	Qualité de l'eau	Entretien et réparation	Nouveaux points d'eau (vi)			
	(i)	(ii)	(iii)		(O/N)	(iv)	(v)	Forage	Puits	Sources	Autres
Sous préfecture	F	B	B		O	C					
Wolde	F	B	B		O	C					
Laore centre	F	B	B		O	C					
Laore mosqué	F	B	B		O	C					
Hardeo	F	B	B		O	C					
Harde lawal	F	B	B		O	C					
Face lycee	F	B	B		O	C					
Larawo mana	F	B	B		O	C					
Ep islamique	F	B	B		O	C					
Chefferie	F	B	B		O	C					
Tersen	F	B	B		O	C					
Privo	F	B	B		O	C					
								169	0	0	0

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

235.3.3.2 Santé

	Village		GUERE ME	TOR OK	KOU RBI	GUE GO	DOUBA NE	GUIDIG UIS (CSI)	Hopi tal de distri ct	TOTAL
CENTRE EXISTANT	Inform ations généra les sur le Centre	Statut du centre	INT	INT	INT	INT	INT	INT	HOP	
	Besoin en	Médecin	1	1	1	1	1	1	0	6
		IDE	1	1	1	1	1	1	1	7

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

	Village		GUERE ME	TOR OK	KOU RBI	GUE GO	DOUBA NE	GUIDIG UIS (CSI)	Hopi tal de distri ct	TOTAL
	person nel	IB	1	1	2	2	0	2	2	10
		AS	1	0	1	1	2	0	2	7
		Matrone	1	1	1	1	0	1	1	6
		Comis	0	0	1	1	0	0	0	2
	Besoin s en infrastr ucture s	Réahabilit ation	0	1	0	0	0	3	3	7
		Nouveau batiment	1	0	0	0	2	0	0	3
	Besoin s en équipe ment du centre	Lit	8	8	10	4	8	8	20	66
		Labo	0	1	1	1	0	0	0	3
		Maternité	0	1	1	1	0	0	0	3
		Pharmacie	0	1	1	0	0	0	0	2
		Réfrigérat eur	0	0	1	1	0	0	0	
		Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
	Besoin en aména gemen t	Point d'eau	0	1	1	1	0	0	0	3
		Latrine	0	1	1	1	0	0	0	3
		Reboisem ent	0	1	1	1	0	0	0	3
		Clôture	1	1	1	1	1	0	0	5
		Dispositif de traitement déchet	1	1	1	1	1	1	1	7
Logement médecin		1	1	1	1	1	1	1	7	
Autres		0	0	0	0	0	0	0	0	
Gestio n du Centre		Formation Comité de gestion	0	0	0	0	0	0	0	
	Formation Comité de santé	0	0	0	0	0	0	0		

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

235.3.3.3 Education

ECOLE EXISTANTE	Effectifs et besoins	Elèves	13 149
		Enseignants	233
		Besoins en enseignants	42
	Salles de classe, équipement et besoins	Nombre de salle	117
		Table - bancs	1 357
		Réhabilitation salle	59
		Construction	42
		Besoins en table - bancs	5 230
	Besoins en aménagements	point d'eau	26
		latrines	18
		Bac à ordures	30
		reboisement	19
		cloture	30
		logt. Enst.	29
		autres	-
BESOIN D'UNE NOUVELLE ECOLE	Lycée	-	-
	CES	6	6
	CETIC	1	1
	Primaire	7	7
	Maternelle	5	5
	Autre	-	-

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

235.3.3.4 Marchand

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

	Arrondissement de Guidiguiss		TOTAL
EQUIPEMENT EXISTANT	Type d'infrastructures	Magasin	11
		Marché / complexe commerciale	1
		Gare routière	1
		Parc à bétail	1
		Abattoir	1
		Pépinière	0
		Autres	
	Besoins sur l'équipement	Réhabilitation	1
		Comptoir	
		Boutique	1
		Hangar	1

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

BESOI ^A DE NOUVEL EQUIPEMENT		Boucherie	1
		Poissonerie	0
		Chambre froide	1
		Autres	
	Besoins en aménagement	Point d'eau	10
		Latrine	32
		Dispositif de traitement déchet	19
		Reboisement	16
		Electricité	9
		Rampes d'accès pour handicapés	13
		Bureau	2
		Autres	
		Magasin	39
		Marché / complexe commerciale	0
		Gare routière	11
		Parc à bétail	13
		Abattoir	13
		Pépinière	13
		Autres	0

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

236 PLAN D'UTILISATION ET DE GESTION DES TERRES

Ressources naturelles	localisation	potentiels	Utilisation / utilisateurs	Contrôleurs	Mode de gestion	tendances	Problèmes/ contraintes	Action à entreprendre
Terres cultivables	Périphériques de l'espace urbain	Moins de 30 % de terres sont encore non exploitées	Utilisées pour la production du sorgho pluvial, celui de contre saison, coton, niébé par les paysans Toupouri essentiellement	Chefs traditionnels ; Chef familial	Gestion peu maîtrisée	Forte dégradation des terres cultivées à cause de la sur exploitation	Aléas climatiques ; inondations ; Dévastation des cultures par les bœufs	Restaurer les sols ; Délimitation des espaces agropastoraux
Pâturage	Périphériques de l'espace urbain	Moins de 30 % de constituant des pâturages encore à exploiter	Elevage volaille, caprins, Bovins, principalement par Eleveurs constitués de Toupouri et des réfugiés centrafricains	Autorités administratives et traditionnelles	Elevage traditionnel	Diminution considérable et progressive du pâturage	Les feux de brousse ; inondations ;	Création des champs de fourragers ; Sensibilisation sur les méfaits des feux de brousse
Parcelles de gomme arabique	Périphériques sud de l'espace urbain	Parcelles encore non exploitée	Utilisation frauduleuse en bois de chauffage par la population	MINFOF et Mairie	Artisanale	Parcelles Inondées et menacées par les feux de brousse et les animaux	Feux de brousse, inondations, coupe abusive pour bois de chauffage	Responsabiliser des personnes pour la protection et une exploitation plus rationnelle

237 PLANIFICATION ET MISE ŒUVRE

237.1 PLANIFICATION STRATEGIQUE

237.1.1 VISION ET OBJECTIFS DU PCD

La vision du Plan communal de Développement de la Commune de Guidiguis est de créer un environnement socio- éco-environnemental propice aux aspirations de la population dans une perspective de durabilité. Elle tient compte des perspectives de développement du Cameroun à l'horizon 2035 qui découle du Document de Stratégie de Croissance et de l'Emploi élaboré à cet effet. Le PCD de la commune de Guidiguis a pour objectifs spécifiques de:

- Améliorer la qualité de vie de ses habitants à travers l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, l'eau...)
- Assurer un développement communal maîtrisé et harmonieux
- Adapter le développement communal à ses potentialités.

237.1.2 ARTICULATION AVEC LES OMD ET LES OBJECTIFS DU DSCE

Les OMD et le DSCE sont les cadres d'orientation du Plan de Développement Communal de Guidiguis. Les programmes et projets issus de ce plan visent ces objectifs et tendent à appliquer les stratégies recommandées par le DSCE qui appellent toutes les consciences de la commune de Guidiguis à œuvrer ensemble pour enrayer la pauvreté endémique et massive de la population et réaliser un développement plus humain.

Ainsi, les objectifs spécifiques du plan communal de développement s'inscrivent en droite ligne des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui sont :

- ✓ éliminer l'extrême pauvreté et la faim,
- ✓ assurer une éducation primaire pour tous,
- ✓ promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des sexes,
- ✓ réduire la mortalité infantile,
- ✓ améliorer la santé maternelle,
- ✓ combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies,
- ✓ assurer un environnement durable

Les différentes idées de projets couvrent également les principaux piliers du Document des Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui sont la croissance et l'emploi.

237.2

CADRE LOGIQUE PAR SECTEUR

Les différents cadres logiques par secteur

237.2.1 CADRE LOGIQUE SECTEUR AGRICULTURE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèses de réalisation
Objectif global	Améliorer la productivité agricole					
Objectifs spécifiques	O1- Rendre accessible les intrants agricoles (semences améliorés, engrais, outillage aux producteurs de la commune)	Point de vente des intrants agricoles		Statistiques agricole à la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du développement Rural, enquête	Aléas climatiques	
	O2 – Améliorer la fertilité des sols	Augmentation de la production annuelle		Rapport d'activités de la délégation d'arrondissement	Disponibilité des produits phytosanitaires	
	O3– Moderniser les outils de production	Nature et quantité des outils disponibles				
	O4- Améliorer l'encadrement des producteurs	10 000 producteurs sont touchés par la vulgarisation		Rapport d'activités de la délégation d'arrondissement		
	O5- Améliorer la commercialisation	des magasins de stockage construits (39)		PV de réception des batiments		
Résultats attendus	R1- Intrants agricoles accessibles					
	R2- Les surfaces cultivables ont augmenté					
	R3- La production est améliorée					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1- Fertiliser les sols aux engrais	x	x	x		

	organique et restaurer la fertilité par la plantation des espèces fertilisantes (<i>acacia albida</i>)				100 000 000 FCFA	
	A1-2- Former les producteurs aux techniques de fertilisation (système de culture sous couverture végétal, compost)	x				
	A1-3-Mise en place des techniques anti-érosives	x	x			
	A2-1-Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques de protections lors de	x		x	50 000 000	
	A3-1-Octroyer aux producteurs des semences améliorées et le matériel (de labour, de traitement phytosanitaire)		x	x	100 000 000 FCFA	
	A3-2- Former les producteurs à l'utilisation du matériel	x	X	X		
	A4-1- Construction de 4postes agricoles et réhabilitation de la délégation d'arrondissement	X	X	Xx	50 000 000 FCFA	
	A5-1- Constructions de 39 magasins de stockage	X	X	X	585 000 000 FCFA	

237.2.2 CADRE LOGIQUE SECTEUR ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES

Axe de développement : Développement du secteur d'élevage

Problème principal : faible production animale

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèses de réalisation
Objectif global	Améliorer la productivité animale					
Objectifs spécifiques	O1- Renforcer les capacités du personnel d'encadrement O2-Délimiter les espaces pastoraux O3-Augmenter les infrastructures agropastorales O4-Faciliter la commercialisation du produit animal	Procès verbal des réunions d'animation pastorale Eleveurs organisé en GIC et associations 3 marchés du petit bétail fonctionnent			Rapport d'activités Délégation d'Arrondissement de l'élevage des pêches et des industries animales	Maitrise de la production fourragère
Résultats attendus	R1-Qualité d'encadrement amélioré	Augmentation du cheptel animal			Rapport DAMINEPIA	
	R2 -Espaces pastoraux délimités	les conflits agro-pastoraux réduits			PV de la commission de délimitation	
	R3- Les infrastructures agropastorales augmentées	13 parcs à bétail et 13 abattoirs ; Construire 8 mares artificielles, puits et forages agropastoraux, Construire 13 parc vaccinogène ; Construire 13 bains d'étiqueur				
	R4-Produit animal disponible	Présence des points de vente du produit animal dans les localités			Observation directe sur le terrain	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1-Recycler le personnel d'encadrement	X	X	X	5 000 000	

	A1-2- Former les agro-éleveurs aux techniques d'élevage (production de la biomasse fourragère)	X	X	X	10 000 000	
	A2-1- convoquer la commission de délimitation	X	X	X	500 000	
	A3-1 Construire 8 mares artificielles, 8 puits et forages agropastoraux	X	X	X	400 000 000	
	A3-2 Construire 13 bails d'étiageur	X	X	X	26 000 000	
	A3-3 Construire 13 parcs vaccinogènes	X	X	X	39 000 000	
	A4-1- signer un décret de création desdits marchés	X	X			

237.2.3 CADRE LOGIQUE SECTEUR DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES

Axe de développement : promotion et développement de la propriété foncière

Problème : difficulté d'accès aux propriétés foncières

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèses de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à la terre pour tous			
Objectifs spécifiques	01- Faciliter l'accès au Titre Foncier 02- sensibiliser sur l'importance des titres fonciers	Les 2/3 de la population ont leurs Titres Fonciers	Rapport annuel Délégation des Domaines et Affaires Foncières	
Résultats attendus	R1- Les procédures d'obtention du titre foncier sont allégées	Nombre des titres fonciers délivrés	Rapport annuel Délégation des Domaines et Affaires Foncières consulter la conservation foncière	

Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1- diffuser le matériel de procédure	X	X	X	2 500 000	
	A2-1 - Sensibiliser les populations aux procédures d'obtention du Titre Foncier	X	X	X	3 000 000	

237.2.4 CADRE LOGIQUE SECTEUR DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèses de réalisation
Objectif global	Susciter le développement Urbain et de l'Habitat					
Objectifs spécifiques	01- Réaménager les voiries urbaines 02-créer les ouvrages d'assainissement 03- promouvoir l'hygiène et assainissement	IOV1-Fluidité de circulation des personnes et des biens IOV2-Maitrise d'écoulement des eaux pluviales IOV3-1 Ordures collectées et traitées IOV3- Toilettes publiques ou privées			Observations sur le terrain PV de réception des travaux	Source de financement disponible
Résultats attendus	R1- Voiries aménagées R2-Les eaux de ruissellement sont canalisées	Fluidité de circulation des personnes et des biens peu ou pas d'inondations travaux d'assainissement			- Constat sur le terrain - PV des travaux d'assainissement	Source de financement disponible
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1-Identifier les routes à réaménager (étude)	X	X	X	5 000 000	
	A1-2- réaménager les voiries	X	X	X	500 000 000	

	A2-1- construire des caniveaux	X	X	X	300 000 000	
	A3-1- construire 6 blocs de latrines publiques à Guidiguis	X	X	X	9 000 000	

237.2.5 CADRE LOGIQUE SECTEUR ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
€Objectif global	Améliorer le cadre de vie de la population sur le plan environnemental					
Objectifs spécifiques	O1- Lutter contre la pollution	IOV2- Nombre des latrines			SV1-Rapport services d'hygiène et de salubrités SV2-Observation des zones reboisées PV des rapports des chantiers	Adhésion des populations
Résultats attendus	R1- Le cadre de l'environnement s'est amélioré	Etat d'assainissement			observation directe	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1-Mise en place d'une pépinière communale	X	X	X	25 000 000F	
	A1-2- Créer des sites de reboisement	X	X	X	5 000 000	
	A1-3- Reboiser dans les établissements scolaires primaire et secondaire	X	X	X	50 000 000F	
	A2 -1- Créer les bacs à ordure dans la ville de Guidiquis et dans les	X	X	X	30 000 000F	

	établissements scolaire de la commune					
	A 2 2-Distribuer les foyers améliorés	X	X	X	30 000 000 F	
	A2 3-Construire des latrines publiques dans la ville et les établissements publics et sensibilisé pour la construction des latrines privés	X	X	X	40 000 000F	

237.2.6 CADRE LOGIQUE SECTEUR FORET ET FAUNE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Gérer de manière durable / rationnelle les ressources forestières et faunique de la commune			
Objectifs spécifiques	O1- Augmenter le nombre d'arbres dans les villages ; O2-Augmenter les effectifs des agents des Eaux et Forêts pour lutter contre la coupe anarchique des arbres ; O3- Encourager la promotion des forêts communautaires ;	IOV1-Superficies des espaces reboisés IOV2- Effectifs du personnel d'encadrement IOV3- 08 forêts communautaires sont créés	SV1-Rapport Délégation Départemental des Forêts et Faunes	HP1-Contrôle régulier des agents forestiers
Résultats attendus	R1- Peuplement des arbres augmenté dans la Commune R2- Coupe anarchique des arbres réduit R3- 08 forêts communautaires sont créées			
Activités		Moyens	Coût	Conditions préalables

		Humains	Matériels	Financiers		de réalisation
	A1-Encadrer et superviser le reboisement dans les villages ;	X	X	X	5 000 000	
	A2-Sensibiliser et conscientiser la population	X	X	X	5 000 000	
	A3 –Encadrer et superviser la création de 07 forêts communautaires et d'une forêt communale.	X	X	X	60 000 000	

237.2.7 CADRE LOGIQUE SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIAL, DECENTRALISATION ET MAINTIEN DE L'ORDRE

Axe de développement : *renforcement de la gouvernance locale par la concertation, la justice et la sécurité*

Problème : *insuffisance de service rendu et faible recouvrement des impôts locaux*

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	renforcement des capacités institutionnelles locales			
Objectifs spécifiques	01-renforcement des capacités des services techniques, financiers, des commissions et des collecteurs d'impôts 02- Augmenter le nombre des forces de maintien de l'ordre 02-Lutter contre la corruption	IOV1-Ratio population/force de maintien de l'ordre IOV2-Changement positif de mentalité	SV1-Service de maintien de l'ordre (Brigade de Gendarmerie) SV2- Rapport Commission National Anti-corruption	

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Résultats attendus	R1-les recettes sont augmentées, les dépenses maîtrisées et les documents comptables bien tenus R2- Sécurisation des biens et des personnes assurée R2- Corruption réduite	les recettes propres ont augmenté de 40% les cas d'insécurité ont diminué de 20%			compte administratif PV de la gendarmerie	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1- Former les commissions, le personnel et les services financiers locaux à la fiscalité locale	x	x	x	5 000 000	
	A1-2- recruter de personnels qualifiés	x	x	x	10 000 000	
	A2-1-Sensibiliser les populations et tous les acteurs de la société	x	x	x	2 000 000	
	A2-2 Prendre en compte le volet renseignement préventif et actif	x	x	x	2 000 000	
	A2-3 Intégrer les populations tant dans la recherche de renseignements préventif que actif	x	x	x	1 000 000	

237.2.8 CADRE LOGIQUE SECTEUR EDUCATION DE BASE

Axe de développement : *promouvoir la cohésion sociale par l'accès aux services de base*

Problème : *faible niveau d'infrastructure de l'éducation de base*

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à une Education de Base de qualité					
Objectifs spécifiques	01-augmenter le nombre d'écoles primaires et maternelles 02-Augmenter les infrastructures et les équipements scolaires et primaires	Le nombre de salle de classes construites et équipées, le nombre de salles de classes réhabilités			PV de réception des salles de classe et équipement	appui du MINEDUB
Résultats attendus	R1- le nombre d'école primaire et maternelle sont augmentés R2-Equipements et infrastructures (salles de classe, logements enseignants, tables-bancs) scolaires augmentés	Le taux de réussite aux examens				
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1- créer, construire et équiper une école primaire à Mamberwé et éclater les groupes scolaires GDG2, GDG3, et KOURBI	X	X	X	2 166 000 000 F	
	A1-2- Créer, construire et équiper une école maternelle à Kourbi	X	X	X		
	A2-1 Construire 228 salles de classes dans les écoles existantes	X	X	X		
	A2-2 Réhabiliter et équiper 10 salles de classe	X	X	X		

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
	A2-3 Construire 76 latrines dans les 38 écoles : c'est-à-dire 2 par établissement	X	X	X	57 000 000 F	
	A2-4 Construire 24 forages dans certaines écoles primaires	X	X	X	204 000 000F	
	A3-1 Construire les clôtures dans 28 établissements primaire et maternelle	X	X	X	2 800 000 000F	
	A3-2 Construire 28 logements pour enseignant dans les établissements primaire et maternelle	X	X	X	700 000 000F	
	A3-3 Doter les établissements des bacs à ordures	X	X	X	140 000 000F	

237.2.9 CADRE LOGIQUE SECTEUR ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèses de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à un enseignement secondaire de qualité			
Objectifs spécifiques	O1- Augmenter le nombre des établissements d'enseignement secondaire O2- Augmenter les infrastructures et les équipements scolaires et sanitaire dans les établissements secondaires O3-augmenter les effectifs du personnel	IOV1- Etablissements d'enseignements secondaires opérationnels IOV2- Equipement et infrastructures scolaires augmentés IOV3- le ratio enseignant par établissements	rapport de la délégation départementale du MINSEC	L'augmentation du nombre d'établissements serait fonction des possibilités budgétaires

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèses de réalisation
Résultats attendus	R1- Nombre d'établissements d'enseignements secondaires augmenté R2- Equipement et infrastructures scolaires augmentés					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1-Créer, construire et équiper Les Etablissements ((Un Collège D'enseignement Technique Industriel Et Commercial (CETIC)) A Guidiguis	X	X	X	69 800 000F	il faut qu'il soit créé et ouvert
	A1-2 créer, construire et équiper 02 collèges d'enseignement général (CES)	X	X	x	124 000 000F	
	A2-1- construire 23 salles de classe et réhabiliter 14 dans les deux lycées Doubané et Guidiguis	X	X	X	207 000 000F	existence en grands nombres d'enseignants formés
	A2-2-construire 2centres multimédias, 2bibliothèques, 2 clôtures dans les deux établissements et 2blocs administratifs	x	X	x	624 000 000F	
	A2-3- acheter 60 microordinateurs, 10bureaux (meubles), 90 chaises usagers, 04microscopes électriques				132 250 000F	
	A2-4 Construire 02 forages et 02 infirmeries dans les deux établissements	x	X	x	67 000 000F	

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèses de réalisation
	Achat de 800 tables bancs	X	X	x	24 000 000F	



Photo 2 : Travaux de groupe des sectorielles éducations de Base et enseignement Secondaire sur la validation des cadres logiques

237.2.10 CADRE LOGIQUE SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement variable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur					
Objectifs spécifiques	01 primer l'excellence 02 assister les étudiants	Bourses aux meilleurs étudiants et stage de vacance Communal			Rapport d'activités de la Commune	
Résultats attendus	R1- Les étudiants sont assistés par la Commune					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1 Payer une bourse au 20 meilleurs étudiants de l'arrondissement chaque année	X	X	X	20 000 000 f	
	A2-1-Stage de vacance chaque année	X	X	X	15 000 000	

237.2.11 CADRE LOGIQUE SECTEUR SANTE PUBLIQUE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement variable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité			
Objectifs spécifiques	O1- Créer et équiper de nouveaux Centres de Santé Intégré O2- Augmenter et réhabiliter les infrastructures et équipement des centres de santé O3- Augmenter le personnel soignant	IOV1-Nombre de Centre de Santé Intégré créée et équipé IOV2-Nombre des infrastructures et des équipements IOV3-Nombre du personnel médical et soignant	Rapport d'activités du District de Santé de Maroua Rural PV de réception des ouvrages et équipements	

Résultats attendus	R1- Centre de Santé Intégrés créés et équipées R2- Les infrastructures et les équipements des Centre de Santé existant augmentés R3-Le personnel médical et soignant est vu à la hausse						
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation	
		Humains	Matériels	Financiers			
	Création Et Construction De 3nouveaux CSI	X	X	X	405 000 000		
	Equipement et réhabilitation de 6CSI +hôpital de district	X	X	X	150 000 000		
	Construction de 2 CSI crée et non construit	X	X	X	270 000 000		
	Doter l'hôpital de district d'une ambulance	X	X	X	80 000 000		
	Construction de 3 forages dans trois CSI (Kourbi, Guego, Torok)	X	X	X	30 000 000		
	Construction d'une morgue à l'hôpital de district	X	X	X	150 000 000		

237.2.12 CADRE LOGIQUE SECTEUR EAU ET ENERGIE SOUS-SECTEUR EAU

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèses de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à l'eau potable			
Objectifs spécifiques	O1- Créer de nouveaux points d'eau potable O2-Réhabiliter les points d'eau potable en panne O3-Draguer les puits	IOV1-Nombre de nouveaux points d'eau (198 forages) IOV2-Nombre de points d'eau réhabilités IOV1-Nombre de puits dragués		

Résultats attendus	R1- Nouveau points d'eau potable créés R2- Points d'eau potable en panne réhabilités R3-Puits dragués					maintenance et création d'une boutique des pièces de rechange et formation de réparateurs
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	Construire 198 forages dans l'espace communal de Guidiguiss	X	X	X	850 000 000f	
	Réaménager 25 forages dans l'espace communal	X	X	X	25 000 000f	
	Draguer 10 puits et construire un système de protection en les couvrants.	X	X	X	15 000 000f	

237.2.13 CADRE LOGIQUE SECTEUR EAU ET ENERGIE SOUS-SECTEUR ENERGIE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement variable			Source de vérification	Hypothèse de vérification
Objectif global	Faciliter l'accès à l'énergie électrique					
Objectifs spécifiques	O1- Améliorer le réseau de distribution de l'énergie électrique O2- Améliorer l'intensité de l'énergie électrique	- Nombre de villages électrifiés - Nombre de transformateurs			Rapport d'activités de la Commune et de l'Agence d'électrification Rural	
Résultats attendus	R1-Les 2/3 des villages électrifiés R2- Intensité de l'énergie électrique amélioré					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1.1-Etendre la connexion dans la ville de Guidiguiss	X	X	X	50 000 000f	
	A1.1- Connecter les villages de Guidiguiss au réseau électrique	X	X	X	100 000 000f	

237.2.14 CADRE LOGIQUE SECTEUR TRAVAUX PUBLICS

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de vérification
Objectif global	Améliorer le niveau de service des routes principales dans l'espace Communal					
Objectifs spécifiques	O1-Réhabiliter et entretenir les routes principales de la commune	IOV1- Plus de 90% des dégradations majeures des routes en terre ont été corrigées			SV1-Rapport de surveillance du réseau routier de la Délégation Départementale des Travaux Publics	Traitement régulier des dégradations routières
Résultats attendus	Les routes dans l'espace communal sont bon état et circulables en toute saison réhabilitées et entretenues	Augmentation de la satisfaction des usagers des routes concernées			Rapport de surveillance du réseau routier de la Délégation Départementale des Travaux Publics Mayo-Kani (relevé des dégradations des routes principales)	Meilleure fréquentation des routes principales dans l'espace communal
Activités		Moyens			Coût/an	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	Identifier les routes communales à réhabiliter et à entretenir : Guidiguis-kofidé (16 km) ; Guidiguis –Ngarmassé-inter-RR Kaélé-Dziguilao (12 km). Guidiguis-Horlong (10 km) ; Doubané-Défin-Barlang (8 km) ; Guéréomé-Dalamdji-Pakana (8 km)	x	x	x	1 000 000	Transfert effectif des compétences par le MINTP dans le cadre de la décentralisation (y compris les ressources
	A 1.1-faire l'étude technique et socio environnementale des routes communales à réhabiliter et à entretenir				50 000 000	

	1-4 Préparer le dossier d'appel d'offres ()	x	x	x	2 500 000	
	1.5 Lancer DAO	x	x	x	1 000 000	
	1.6 Sélectionner les prestataires	x	x	x	500 000	
	1.7 Faire démarrer et exécuter les prestations	x	x	x	512 000 000	
	1.8. Assurer le contrôle des prestations	x	x	x	40 960 000	
	1.9 Faire réceptionner les travaux	x	x	x	1 000 000	
	1.10 mettre en place des comités et les équipes en petit matériel de chantier	x	x	x	5 000 000	
	1.11 Former les comités de route aux techniques d'entretien des routes	x	x	x	5 000 000	

237.2.15 CADRE LOGIQUE SECTEUR AFFAIRE SOCIALES

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Promouvoir le bien être et l'intégration socio économique harmonieux des personnes vulnérables			
Objectifs spécifiques	01- Créer les infrastructures d'encadrement des personnes vulnérables 02- Identification et renforcement des capacités des personnes vulnérables	IOV1- Existence d'une structure d'encadrement	SV1- Rapport d'activités Délégation Départementale des Affaires Sociales rapport des OSP SV2- PV de réception du centre	
Résultats	R1-Structures d'encadrement des	baisse des plaintes des personnes	Rapport d'activités	recensement et

attendus	personnes vulnérables créées R2- partenariat avec les ONG	vulnérables dans le Mayo- Kani			Délégation Départementale des Affaires Sociales	identification par le MINAS
Activités		Moyens			Coût/semestre	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1- Construire et équiper un centre des affaires social à Guidiguis	x	x	x	30 000 000f	
	A2-1- Identifier et Sensibiliser et former les personnes vulnérables sur les activités génératrices de revenus et la constitution des GIC	X	x	x	10 000 000	
	A2-2-Promouvoir le développement des œuvres sociales privées et développer les partenariats avec les ONGs	x	x	x	10 000 000	

237.2.16 CADRE LOGIQUE SECTEUR PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Promouvoir les activités socio-économiques et améliorer les conditions de vie de la femme et la famille			
Objectifs spécifiques	01- Accroître les revenus de la femme à travers la création des AGR (Activités génératrices de revenus) 02-créez les infrastructures d'encadrement de la femme et famille	IOV1- Les 2/3 des femmes mènent les AGR	Délégation Départementale de la femme et de la famille	Condition d'accès aux micro-financements allégés
Résultats	R1- AGR créées			

attendus						
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1 Organiser et structurer les femmes en GIC	X	X	X	10 000 000	
	A1-2 Subventionner les activités génératrices des revenus des femmes	X	X	X	100 000 000	
	A2-1 Créer, construire et équiper un centre de promotion de la femme à Guidiguis	X	X	X	50 000 000	

237.2.17 CADRE LOGIQUE SECTEUR JEUNESSE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Améliorer l'épanouissement de la jeunesse					
Objectifs spécifiques	O1- Créer et ouvrir les centres de loisirs et de formation (maison de jeune et centre multimédia)	IOV1- Existence d'une structure d'encadrement			-existence des PV de réception des centres de loisir et centre de formation multifonctionnelle	
	O2 - encadrer la jeunesse à travers l'organisation et la redynamisation du tissu associatif d'une part et l'organisation des loisirs sains et éducatifs d'autre part				-existence d'un fichier d'associations légalisées -nombre d'associations inscrites au conseil national de la jeunesse du Cameroun (CNJC) œuvre des vacances organisées chaque année	
Résultats attendus	R1-1 Les structures d'encadrement des jeunes sont créées et fonctionnelles					
	R1-2-Centre d'alphabétisation fréquenté par les adultes (					
	R2-1 l'ensemble de la jeunesse est organisée, redynamisée, conscientisée et responsabilisée					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1- Créer, construire et équiper un centre multifonctionnel de promotion des activités des jeunes	x	x	x	150 000 000f	
	A1-2 Créer, construire et équiper un centre d'alphabétisation et de	x	x	x	150 000 000f	

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
	formation aux métiers pour les jeunes					
	A2-1 Organiser et structurer les jeunes en association et GIC	x	x	x	10 000 000	
	A2-2 Former les jeunes en montage et gestion des microprojets	x	x	x	10 000 000	
	A2-3 Organiser les activités de loisir toutes les vacances	x	x	x	25 000 000	

237.2.18 CADRE LOGIQUE SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Améliorer l'accès à un sport de qualité					
Objectifs spécifiques	01- Augmenter les infrastructures et les équipements sportifs 02- Renforcer les capacités des athlètes locaux à travers les associations et formations)	IOV1- Nombre d'infrastructure créée et d'équipements achetés			SV1-Rapport d'activités de la Commune et de la délégation départementale des spots de l'Education physique SV2- Procès Verbal de Réception	
Résultats attendus	R1- Les infrastructures et les équipements sont mis en place R2-les athlètes locaux sont compétitifs et participes aux compétitions de haut niveau	Nombre d'infrastructures et équipements mis en place			SV1-Rapport d'activités de la Commune et de la délégation départementale des spots de l'Education physique SV2- Procès Verbal de Réception	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1 construire un complexe sportif (hand-ball, volley-ball, tennis, basket-ball) et des aires des jeux isolées (03 terrain de football) avec piste d'athlétisme réglementaire à Guidiguiss	x	x	x	250 000 000	
	A1-2 Construire 07 stades de football dans les autres villages	x	x	x	14 000 000	
	A2-1 Créer les écoles de sport	x	x	x	100 000 000	

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
	A2-2 Mettre sur pied un réseau des associations sportives et les doter des équipements sportifs	x	x	x	15 000 000	
	A2-3- organiser les tournois	x	x	x	10 000 000	

237.2.19 CADRE LOGIQUE SECTEUR TRANSPORT

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès aux transports de qualité					
Objectifs spécifiques	O1- Augmenter les moyens de transport	IOV1- Au moins 11 gares routières construites IOV2- Nombre de véhicule de transport mis en circulation			SV1- Visites des gares routières et rapports de la Délégation départementale des Transports SV2- Rapport d'activités de la Commune; de la Délégation Départementale des Transports	Source de financement disponible
Résultats attendus	R1- 11 Gares routières construites R2- Nombre de véhicules de transports vu à la hausse					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1-Mobiliser les fonds	x	x	x		
	A1-2- Aménager les parkings des gares routières	x	x	x	330 000 000f	
	A1-3-Mettre sur pieds des comités	x	x	x	22 000 000f	

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
	de gestion des gares routières					

237.2.20 CADRE LOGIQUE SECTEUR FORMATION PROFESSIONNELLE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à la formation professionnelle					
Objectifs spécifiques	O1- améliorer le cadre de formation de la SAR-SM	IOV1- Centre de formation professionnelle fonctionnel			Observation direct et Procès Verbal de réception	
Résultats attendus	R1 La SAR-SM construit et équipé					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1- Construire deux blocs de salle équipés à la SAR-SM	X	X	X	25 000 000 Frs	
	A1-2- Construire les ateliers à la SAR SM	X	X	X	125 000 000 Frs	
	A1-3 Construire un logement pour enseignant	X	X	X	30 000 000 Frs	
	A1-4 Construire une latrine	X	X	X	2 000 000 Frs	
	A1-5 Bac à ordures	X	X	X		

237.2.21 CADRE LOGIQUE SECTEUR PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE, ECONOMIE SOCIAL ET ARTISANAT

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter le développement des PME, des structures de l'économie sociale et de l'artisanat					
Objectifs spécifiques	01- faciliter la création et le développement des PME 02- Promouvoir l'artisanat	IOV1- Nombre de GIC et Associations créées (certificat d'inscription au registre COOP/GIC et récépissé de déclaration d'association)			Bureau COOP/GIC et bureau préfecture BAPP	
Résultats attendus	R1- Artisans structurés et organisés autour des GIC et associations					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1-Recenser les unités économiques par secteurs d'activité	x	x	x		
	A1-2- Sensibiliser les acteurs économiques sur l'existence des centres agréés de création d'entreprise	x	x	x		
	A2-1 Sensibiliser les artisans sur l'intérêt de se former en GIC et en association	x	x	x		
	A2-2- Organiser les foires exposition et primer les meilleurs artisans	x	x	x	15 000 000	
	A2-3- créer et construire un centre d'apprentissage et de la commercialisation des produits artisanaux	x	x	x	50 000 000	

237.2.22 CADRE LOGIQUE SECTEUR RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Promouvoir l'appui à la recherche scientifique					
Objectifs spécifiques	O1- Créer une structure d'encadrement des tradi-praticiens O2- Organiser des journées des innovations	IOV1- Au moins 01 structure d'encadrement créé			PV de réception	
Résultats attendus	R1- Une structure d'encadrement des tradi-praticiens est créée					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1.1 - Identifier les tradi praticiens de l'espace communal	X	X	X	2 000 000	
	A2.1 Encourager les innovations paysannes en organisant les journées communales de l'innovation paysanne	X	X	X	10 000 000f	

237.2.23 CADRE LOGIQUE SECTEUR TOURISME

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	développer l'activité touristique dans l'espace communal					
Objectifs spécifiques	01- Doter la commune des services d'équipement touristique 02- Valoriser le potentiel touristique communal 03- Promouvoir Guidiguis comme ville d'escale et destination touristique	IOV1- Musée d'arts fonctionnel			SV1- Rapport d'activités de la Commune et de la Délégation Régionale du Tourisme et enfin Procès Verbale de réception	Adhésion des artisans
Résultats attendus	R1- Musée d'arts construit dans l'espace Communal R2- l'auberge municipale est créée R3 les activités touristiques ont augmenté	Nombre d'objets d'arts exposés			Visite du site Procès verbal de réception	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1- Construire et/ou aménager les structures d'hébergement, de restauration, de loisir et même des agences touristiques	x	x	x	200 000 000F	
	A1- 2- Construire une auberge municipale	x	x	x		
	A2-1 Organiser les groupes de danses traditionnelles				5 000 000	
	A2-2 Promouvoir de veillées culturelles	x	x	x		
	A2-3- Construire un foyer culturel			x	100 000 000F	

	des musées ou galeries d'objets d'art					
	A2-4- Créer dans les villages périphérique de la réserve de MBET- MBET autour d'activités touristique (gastronomie locale danses traditionnelle...)	X	X	X	100 000 000	
	A3-1 Développer auprès de la population de Guidiguis la culture touristique à mettre à mettre au service des usagers et des visiteurs (bon accueil, informations et offres de services, gastronomie)	X	X	X	10 000 000	

237.2.24 CADRE LOGIQUE SECTEUR CULTURE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Améliorer l'épanouissement culturel					
Objectifs spécifiques	O1- Valoriser les savoirs culturels	IOV1- Les contes et les danses traditionnelles			Cérémonies traditionnelles, Délégation Départemental de la culture	
Résultats attendus	R1- Les savoirs culturels sont valorisés					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		

	A1-1-Sensibiliser les différents groupes ethniques sur l'intérêt de promouvoir et sauvegarder les valeurs culturelles	X	X	X	15 000 000	
--	---	---	---	---	------------	--

237.2.25 CADRE LOGIQUE SECTEUR COMMERCE

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement variable			Source de vérification	Hypothèse de vérification
Objectif global	Améliorer l'activité commerciale					
Objectifs spécifiques	O1- créer des marchés hebdomadaires dans l'espace communale	IOV1- Nombre de marchés créés			SV1- Rapport d'activités de la commun e	
Résultats attendus	R1- Marchés hebdomadaires créés dans l'espace communal					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1- Identifier les sites	x	x	x	4 000 000	
	A1-2- Etude socio-environnemental	x	x	x	42 000 000	
	A1-3- Implantation et construction de 07 marchés (boutiques, hangars, marché à bétails)	x	x	x	200 000 000f	
	A1-4-Mise en place des comités de gestion	x			14 000 000	

237.2.26 CADRE LOGIQUE SECTEUR POSTE ET TELECOMMUNICATION

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Améliorer l'accès aux services de poste et de télécommunication					
Objectifs spécifiques	O1- Créer un centre multimédia O2- Faciliter l'accès aux Nouvelles technologies de l'Information et de la communication	IOV1- fluidité des télécommunications IOV2-			SV1- Procès verbal de réception et visite du centre multimédia SV2-	
Résultats attendus	R1- Centre multimédia créer et fonctionnel R2- Nouvelle technologies de l'information et de la communication accessible à tous					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1.1 Créer une télé centre communautaire à Guidiquis	x	x	x	200 000 000f	

237.2.27 CADRE LOGIQUE SECTEUR COMMUNICATION

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès à la communication			
Objectifs spécifiques	O1- Créer une radio communautaire	IOV1- Existence du kiosque à journaux	Rapport de la Délégation Départementale de la communication	
	O2- Créer un kiosque communal à journaux	IOV2- Radio communautaire créée		
Résultats attendus	R1- Radio communautaire est créée			
	R2- Un kiosque communal à			

	journals est créé					
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humains	Matériels	Financiers		
	A1-1Création d'une radio communautaire	X	X	X	70 000 000	
	A1-2-Création d'un kiosque communal à journaux	X	X	X	30 000 000	

237.3

DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE

Sur le plan économique, l'agriculture et l'élevage occupent près de 80% de la population active totale de la commune. A ces deux secteurs principaux, il faut ajouter le commerce, le transport, l'artisanat, l'industrie et certains petits métiers.

237.3.1 . AGRICULTURE

Elle occupe une place importante dans l'économie de la commune. Plus de 80% de revenu de la population de la commune proviennent des activités agricoles. Cette production se partage entre la culture vivrière (les céréales et les légumineuses) et la culture de rente (coton encadré par la SODECOTON).

Les principales cultures pratiquées sont : les céréales (sorgho, muskuwari, maïs, le riz) ; les légumineuses (arachide, le niébé, sésame etc.) ; les féculents (le manioc, la patate etc.) ; le coton. Dans certains villages de la commune, les cultures maraîchères contribuent à l'amélioration des revenus des ménages ruraux. On y trouve à cet effet la culture d'oignon, de tomate et des aubergines.

237.3.2 ELEVAGE

La répartition des effectifs des différents cheptels est comme suite en 2011 :

Tableau 20 : Effectif des cheptels

Cheptel	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volaille	Lapins
Effectifs	2900	7600	10 000	1400	28 089	150

Guidiguis possède quelques infrastructures d'élevage bien que n'étant pas définitif. Il s'agit du Parc de vaccination, Puits pastoraux, Bain d'étiqueteur et les bief/mare.

237.3.3 COMMERCE

Pour ce qui est du commerce, un complexe commercial existe avec trois hangars. Certaines sources d'information laissent croire que ce dernier est sous exploité avec un manque à gagner de plus de 250 000 Fcfa par an. En plus du complexe commercial, le carrefour « le débrouillard » constitue un deuxième complexe commercial où les activités commerciales se déroulent tous les jours (jour et nuit). Ce qui constitue un potentiel sous exploité à notre égard.

237.4

COUT ESTIMATIF / BUDGET DU PCD

Le Tableau ci-après représente le coût estimatif /budget du Plan Communal de Développement de Guidiguis par secteur.

Tableau 21 : Cout Par Secteur

N°:	SECTEUR	COUT (F cfa)
1	Agriculture	885 000 000
2	Elevage, Pêche et Industries Animales	480 500 000
3	Domaines et Affaires Foncières	5 500 000
4	Développement Urbain et Habitat	814 000 000
5	Environnement, Protection de la Nature et du Développement Durable	630 000 000
6	Forêt et Faune	70 000 000
7	Administration Territorial, décentralisation et Maintien de l'Ordre	20 000 000
8	Education de Base	6 067 000 000
9	Enseignement Secondaire	1 248 050 000
10	Enseignement Supérieur	35 000 000
11	Santé Publique	1 085 000 000
12	Eau et Energie/ Eau	1 040 000 000
12 bis	Eau et Energie/ Energie	150 000 000
13	Travaux Publics	618 960 000
14	Affaires Sociales	50 000 000
15	Promotion de la Femme et de la Famille	160 000 000
16	Jeunesse	345 000 000
17	Sport et Education Physique	389 000 000

N°:	SECTEUR	COUT (F cfa)
18	Transport	352 000 000
19	Formation Professionnelle	182 000 000
20	Petite et Moyenne Entreprise, Economie Sociale et Artisanat	65 000 000
21	Recherche Scientifique et de l'Innovation	12 000 000
22	Tourisme	415 000 000
23	Culture	15 000 000
24	Mines et développement industriel	0
25	Travail et sécurité social	0
26	Commerce	260 000 000
27	Poste et Télécommunication	200 000 000
28	Communication	100 000 000
Coûts totaux		15 544 010 000

Les coûts totaux du Plan Communal de Guidiguis sont estimés à Quinze Milliards Cinq Cent Quarante Quatre Millions Dix Mille (15 544 010 000) F cfa.

238 PROGRAMATION DES ACTIONS A MENER

238.1 RESSOURCES MOBILISABLES

Le tableau ci-après présente les ressources mobilisables et les échéances de la commune de Guidiguis. En effet pour ce qui est des ressources propres de la commune, il fallait passer par les estimations pour obtenir les ressources de la commune dans les trois années à venir y compris l'année 2011. L'estimation s'est faite de la manière suivante : la moyenne du budget prévisionnel d'investissements pour les trois dernières années multiplier par 2 plus le budget consacré à l'investissement pour l'année 2011 en fond propre.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Tableau 22: Ressources mobilisables de la commune de Guidiguis

Sources de financement	Nature	Montant	Année	Domaines de financements
Commune	Investissement	53 600 000	2012	Tous les secteurs
BIP	Investissement	128 000 000	2012	Tous les secteurs
PNDP	Investissement	100 000 000	2012	Tous les secteurs
FEICOM	Investissement	75 000 000	2012	Tous les secteurs
Plan de campagne		178 150 000	2013-2014	Tous les secteurs
Total		534 750 000		

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

238.2

CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT) : SECTEURS PRIORITAIRES

Tableau 23: Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT)

Projets	coût	Source de financement	Lieu d'implantation	Année de réalisation	Observation /Partenaires
Construction d'une cuisine à l'hôpital de district de Guidiguï	3 200 000	Commune	Guidiguï	2012	MINSANTE
Entretien route Guego	15 000 000	PNDP	GUEGO	2012	MINTP
Création de 2 forages hydro pompe	16 000 000	PNDP	-DANGMIGUIRI MADERWA -GOLONBOURI	2012	MINEE
Construction d'une latrine au marché	6 500 000	PNDP	GUIDIGUIS	2012	MINSANTE
Réfection et remise en service d'eau à l'hôpital de district	3 000 000	Commune	GUIDIGUIS	2012	MINSANTE
Construction des bacs à orduresménagères	4 000 000	Commune	GUIDIGUIS	2012	MINEPDD
Construction d'une salle de classe	7 000 000	Commune	EP de Défin	2012	MINEDUB
Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16 000 000	Commune	EP Patalao	2012	MINEDUB
Réfection de salle de classe	4 500 000	Commune	EP Groupe 1 GUIDIGUIS	2012	MINEDUB
Réfection de salle de classe	3 500 000	Commune	EP Groupe 3 GUIDIGUIS	2012	MINEDUB
Construction de la gare routière	30 000 000	PNDP	Guidiguï	2012	MINTP
Achat de 02 motos de service	1 500 000	Commune	Guidiguï	2012	Commune
Achat de 02 ordinateurs et accessoires	4 900 000	Commune	Guidiguï	2012	Commune
Fabrication de 150 tables bancs	3 000 000	PNDP	Guidiguï	2012	MINEDUB

Projets	coût	Source de financement	Lieu d'implantation	Année de réalisation	Observation /Partenaires
Equipement bureaux du secrétaire général	3 000 000	Commune	Guidiguis	2012	Commune
Matériel et mobiliers bibliothèque	3 000 000	Commune	Guidiguis	2012	Commune
Electrification	75 000 000	FEICOM	Guidiguis	2012	MINEE AES SONEL
Construction d'un forage	8 000 000	BIP	Guidiguis	2012	MINEE
Construction du service de santé de district	54 000 000	BIP	Guidiguis	2012	MINSANTE
Construction d'un bâtiment au CSI	50 000 000	BIP	Mandaigoum	2012	MINSANTE
Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16 000 000	BIP	Torok	2012	MINEDUB
Construction d'un bloc de 02 salles abritant le CETIC	16 000 000	PNDP Commune 10%	Guidiguis	2013	MINESEC
Equipement du CETIC en tables bancs	3 000 000	PNDP Commune 10%	Guidiguis	2013	MINESEC
Construction des boutiques au marché	50 000 000	PDR-EN Commune 10%	Guidiguis	2013	MINTP
Participation à la création des zones de reboisements	?	PNDP Commune 10%	Espace communal	2013	MINEPDD MINFOF
Equipement du CSI	10 500 000	PNDP Commune 10%	-Guego -Mandaigoum	2013-2014	MINSANTE
Participation à l'extension du réseau électrique	?	FEICOM	Espace communal	2013-2014	MINEE AES SONEL

238.3

PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL (PIA)

En fonction des ressources disponibles probable le programme suivant a été arrêté : nous tenons compte ici que de l'année 2012 et 2013 sachant que pour l'année 2011 on a le PIA

Tableau 24 : Plan d'Investissement Annuel de la commune de Guidiguis

N°	Projets	Coût	Source de financement	Lieu d'implantation	Période de réalisation				Observation /Partenaires
					T1	T2	T3	T4	
1	Construction d'une cuisine à l'hôpital de district de Guidiguis	3 200 000	Commune	Guidiguis		X			MINSANTE
2	Entretien route Guego	15 000 000	PNDP	Guego			X	X	MINTP
3	Création de 2 forages hydro pompe	16 000 000	PNDP	-Dangmiguiri Maderwa -Golonbouri			X	X	MINEE
4	Construction d'une latrine au marché	6 500 000	PNDP	Guidiguis			X	X	MINSANTE
5	Réfection et remise en service d'eau à l'hôpital de district	3 000 000	Commune	Guidiguis		X			MINSANTE
6	Construction des bacs à ordures ménagers	4 000 000	Commune	Guidiguis		X			MINEPDD
7	Construction d'une salle de classe	7 000 000	Commune	EP de Défin			X	X	MINEDUB
8	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16 000 000	Commune	EP Patalao			X	X	MINEDUB
9	Réfection de salle de classe	4 500 000	Commune	EP Groupe 1 Guidiguis		X			MINEDUB
10	Réfection de salle de classe	3 500 000	Commune	EP Groupe 3 Guidiguis		X			MINEDUB
11	Construction de la gare routière	30 000 000	PNDP	Guidiguis			X	X	MINTP
12	Achat de 02 motos de service	1 500 000	Commune	Guidiguis	X				Commune
13	Achat de 02 ordinateurs et accessoires	4 900 000	Commune	Guidiguis	X				Commune

N°	Projets	Coût	Source de financement	Lieu d'implantation	Période de réalisation				Observation /Partenaires
					T1	T2	T3	T4	
14	Fabrication de 150 tables bancs	3 000 000	PNDP	Guidiguis			X	X	MINEDUB
15	Equipement bureaux du secrétaire général	3 000 000	Commune	Guidiguis		X			Commune
16	Matériel et mobiliers bibliothèque	3 000 000	Commune	Guidiguis		X			Commune
17	Electrification	75 000 000	FEICOM	Guidiguis		X			MINEE AES SONEL
18	Construction d'un forage	8 000 000	BIP	Guidiguis			X	X	MINEE
19	Construction du service de santé de district	54 000 000	BIP	Guidiguis			X	X	MINSANTE
20	Construction d'un bâtiment au CSI	50 000 000	BIP	Mandaigoum			X	X	MINSANTE
21	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16 000 000	BIP	Torok			X	X	MINEDUB

PLAN DE PASSATION DES MARCHES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL DE LA COMMUNE DE GUIDIGUIS

NB : Le maire a préféré d'adopter le canevas qu'il utilise habituellement que mettre en pratique celui du PNDP

Tableau 25 : Plan de passation de marché du PIA[illegible]

[illegible]

de 150 tables bancs											
Equiptement bureaux du secrétaire général											
Matériel et mobiliers bibliothèque											
Electrificatio n											
Constructio n d'un forage											
Constructio n du service de santé de district											
Constructio n d'un bâtiment au CSI											
Constructio n d'un bloc de 02 salles de classe											

TOTAL : 4 Semaines pour les études, 4 semaines pour COMES et signature des conventions, 18 semaines pour le processus de passation des marchés ; 12-16 semaines pour la réalisation des travaux ; 1 semaine prévue pour la réception provisoire.

238.4 CADRE SOMMAIRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU PIA

238.4.1 PRINCIPAUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS

Les principaux impacts environnementaux potentiels du PIA sont : le déboisement (coupe d'arbre) pour les projets de construction, l'augmentation des déchets et des ordures dues à l'accroissement des infrastructures.

238.4.2 PRINCIPAUX IMPACTS SOCIAUX POTENTIELS

Quelques projets peuvent avoir des impacts socio potentiel tels que l'expropriation, le déguerpissement, les conflits d'intérêt. Ces différents problèmes peuvent être résolus pacifiquement d'une manière ou d'une autre.

238.4.3 MESURES D'OPTIMISATION OU D'ATTENUATION ENVISAGEABLES

Pour ce qui est des impacts environnementaux potentiel, les mesures correctives suivantes peuvent être envisagées : il s'agit du reboisement, de la création des bacs à ordures, du recyclage des ordures, de la construction des latrines des fosses septiques. Toutes ces mesures correctives sont intégrées dans les cadres logiques et dans les idées des projets.

Pour les impacts sociaux potentiels, la mesure corrective que nous trouvons judicieuse est celle de la création d'une commission de règlement des litiges et des conflits issus de la mise en œuvre des projets inscrit dans le cadre de ce Plan Communal de Développement

239 MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

239.1 COMPOSITION, ATTRIBUTION DU COMITE DE PILOTAGE DU PCD

Le Comité devrait être composé de membres présentant les caractéristiques suivantes :

- 1- Etre un élu local (Député, conseiller municipal) ;
- 2- Résider de préférence en permanence dans la commune;
- 3- Un adjoint au Maire (membre de l'exécutif communal en charge du développement local);
- 4- Un agent de la Commune (SG, agent communal, autre) ;
- 5- Etre disponible ;
- 6- Avoir une bonne connaissance de la commune ;
- 7- Etre imprégné des principes du développement participatif,
- 8- Issu de la société civile (association ONG, confession religieuse, organisation paysanne, etc.) ;
- 9- Un responsable sectoriel.

Pour ce qui est de la commune de Guidiguis, le comité de pilotage qui a été muté en comité de suivi comprend : comme président M. KOLSING Etienne premier adjoint au Maire

Secrétaire : le Secrétaire Général de la commune de Guidiguis Monsieur Bakary KOUTANG

Membre : le Médecin chef de l'hôpital de district de Guidiguis, le proviseur du lycée de Guidiguis, le proviseur du lycée de Doubané, tous les sectoriels basés dans la commune, le représentant de la société civile Mme FADIMATOU Hille, les ministres de culte, inspecteur de l'Education de base.

239.2 INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

Les indicateurs de suivi évaluation sont définis dans les cadres logiques et devraient faire l'objet de l'appropriation par le comité de suivi et évaluation. Ces indicateurs définis pour chaque projet ne pourront plus faire l'objet d'une redéfinition ici mais doivent tout simplement guider les membres du comité dans l'exercice de leurs tâches.

239.3 DISPOSITIF, OUTILS ET FREQUENCE DE SUIVI

Le dispositif de suivi évaluation mise en œuvre pour le suivi des projets inscrits dans le cadre de ce plan communal de développement se présente ainsi qu'il suit : pour les projets à réaliser dans un secteur dont il existe un représentant sur place, celui-ci sera chargé de suivre les réalisations et d'informer les membres du comité. Ces derniers doivent rendre compte à Monsieur le Maire.

Pour le reste, un membre sera désigné pour suivre les travaux et rendre compte afin que le processus précédent puisse être mis en œuvre.

Pour la fréquence des suivis, les réunions mensuelles de suivis seront organisées et chaque début et fin d'année une réunion de suivi et d'évaluation seront organisées, cette réunion sera élargie à l'exécutif communal et aux autorités administratives de la place. Durant les 5 ans de mise en œuvre de ce plan, ces mécanismes seront valables et peuvent faire l'objet d'amendement pour une bonne exécution des tâches qui leur sont dévolues.

239.4 MECANISME DE REVISION DU PCD ET DE PREPARATION DU PIA

La révision du PCD se fera immédiatement à la cinquième année d'exécution du plan précédent afin qu'elle soit opérationnel avant la fin de ce dernier. Il prendra d'abord en compte tous les projets prioritaires inscrits dans le premier et qui n'ont pas pu être réalisés à cause soit du manque de financement ou à cause d'autres imprévus. Il prendra aussi en compte, selon l'évolution de la situation existante les déviations ou les nouvelles orientations en fonction des objectifs gouvernementaux et mondiaux de leurs.

La révision du PIA doit également suivre le même mécanisme mais à l'échelle de l'année. Ainsi les projets inscrits dans le PIA et qui n'ont pas été exécutés doivent être pris en compte l'année suivante si elle n'était pas que des projets périodiques. Ainsi afin d'optimiser la mise en œuvre du PIA, les réunions du comité de suivi évaluation élargies aux autorités en place et à l'exécutif doivent se tenir avant le vote du budget. La préparation de ce dernier devra donc prendre en compte les suggestions du comité.

239.5 PLAN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

Pour ce qui est du plan d'information et de communication sur la mise en œuvre du PCD, il sera important pour l'exécutif d'initier des tournées d'information et d'explication de la mise en œuvre du PCD. Il sera également intéressant que lors de la tournée du Sous-préfet une ligne doit être intégrée dans son programme concernant la mise en œuvre du PCD afin que la population puisse saisir le bien fondé de cet outil pour le développement de la localité. Aussi des réunions avec les lawanats et les chefs des quartiers devraient également être organisée pour la sensibilisation sur la mise en œuvre du PCD.

240 CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Le PCD est un document indispensable de référence qui permet aux responsables de la commune de développer les synergies d'actions efficaces et efficientes entre les partenaires techniques et financiers en vue de propulser le développement et améliorer durablement les conditions de vie. Il peut être assimilé à un point focal entre les acteurs externes et internes. Il promeut la synergie d'actions entre les différentes parties prenantes à la dynamique de développement et la gouvernance locale.

La démarche utilisée pour l'élaboration de ce PCD a été participative; regroupant tous les acteurs politiques, traditionnels, religieux, les forces vives, les sectoriels au niveau du département et d'arrondissement, etc. leurs contributions ont conduit à l'élaboration des différents projets issus du plan de campagne et de préoccupation érigées de la base. Les problèmes prioritaires ont permis de formuler des microprojets.

Ces problèmes sont issus du plan de campagne de l'exécutif communal et des cadres logiques élaborés par secteur. Les actions issues du plan de campagne sont priorisés par les acteurs politiques au niveau du plan d'investissement annuel. Ces actions ne peuvent déclencher le processus de développement lorsqu'elles sont menées de manière efficientes et efficaces. A cet effet, un plan d'investissement annuel a été réalisé pour un montant **Trois Cent Vingt Sept Millions Cent Milles (327 100 000) francs CFA**. En ce qui concerne, le cadre de dépense à moyen terme, il s'élève à **Cinq Cent Trente Quatre Millions Sept Cent Cinquante Mille (534 750 000) de francs CFA**.

Enfin le Plan Communal de Développement (PCD) a donné un montant de **Quinze Milliard Cinq Cents Quarante Quatre Millions Dix Mille (15 544 010 000) Francs Cfa**.

Pour mise en œuvre de ce PCD, l'exécutif est ainsi interpellé à plus de créativité, à trouver des voies et moyens en vue d'accroître les ressources locales et intéresser les partenaires par des projets de développement de la commune. Il est important pour le conseil municipal en général et l'exécutif communal en particulier, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets porteurs susceptibles de rendre leurs actions plus visibles devant leurs administrés. Les échanges concertés et constructifs entre les différentes composantes favoriseraient mieux l'avancée de la commune de Guidiguiss.

Bien que le territoire communal soit entouré de nombreux contribuables connus, il est néanmoins important de relever que les ressources financières internes de la commune sont faiblement mobilisées. Entre autres raisons évoquées, il est à noter un incivisme fiscal des populations, une faible exploration et valorisation des pistes de recettes locales, une faible sensibilisation des contribuables par les conseillers, l'indélicatesse de certains agents chargés de la collecte des impôts locaux.

L'exécutif est ainsi interpellé à plus de créativité à trouver des voies et moyens en vue d'accroître les ressources locales et intéresser les partenaires par des projets de développement de la commune.

En somme, les différentes composantes de la commune sont tous unanimes sur les défis majeurs qui interpellent l'institution communale. La volonté affichée par les principaux acteurs et la détermination à trouver des solutions durables, restent des éléments forts susceptibles de captiver l'attention des partenaires au développement comme le PNDP à accompagner la commune dans cette démarche. Cela n'est cependant possible que si l'exécutif, les conseillers et les autorités locales se mobilisent autour des objectifs communs et partagés afin de permettre à la commune de Guidiguis de devenir véritablement un milieu digne du développement.

Bibliographie :

Compte administratif commune de Guidiguis 2007, 2008, 2009, 2010,2011.

Rapport final BUCREP 2010 ;

Rapport DAADER Guidiguis 2011 ;

Rapport IAEB de Guidiguis 2011 ;

Atlas de la Province de l'Extrême-Nord Cameroun, 2003 ;

Michel Raunet, 2003. Quelques clés morpho-pédologique pour le Nord Cameroun à l'usage des agronomes. 18P